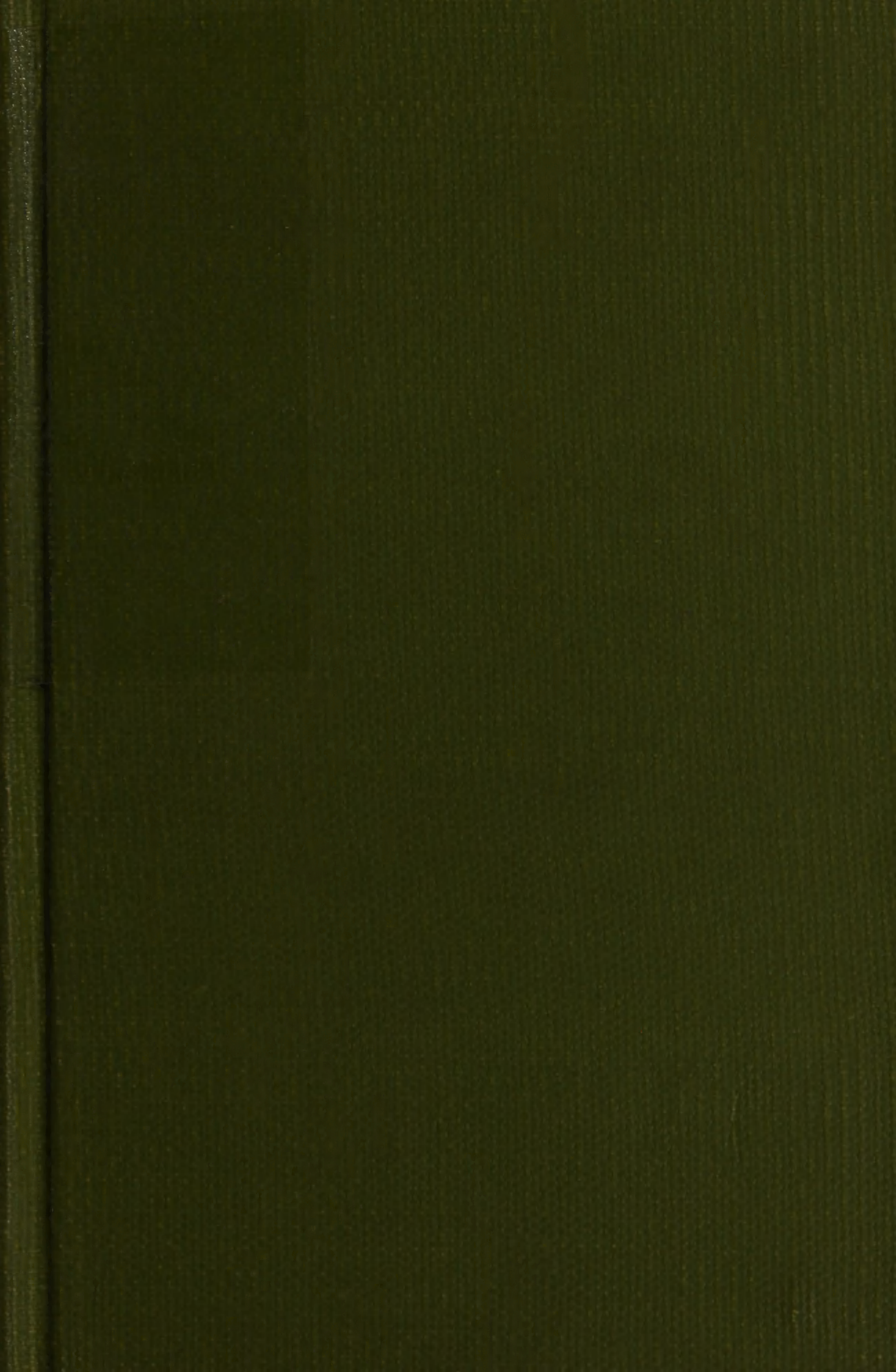
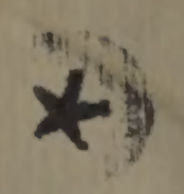
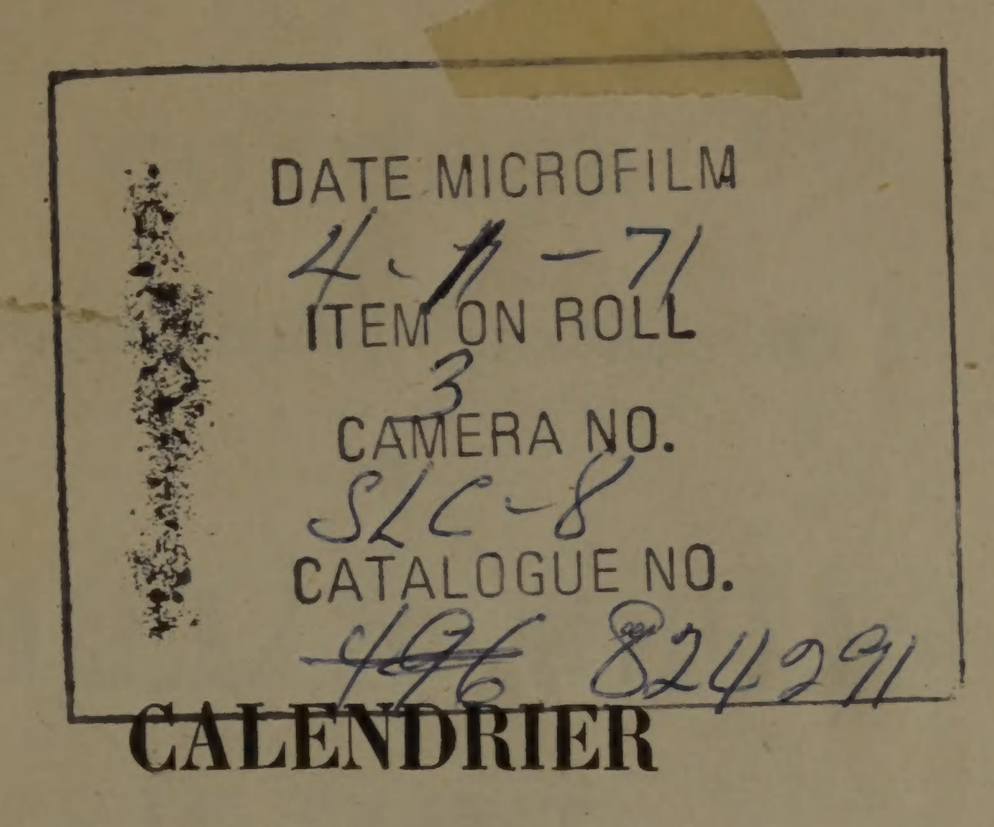






CALENDRIER

HISTORIQUE, HÉRALDIQUE ET GÉNÉALOGIQUE

DES

FAMILLES NOBLES

DE FRANCE.

CALENDRIER

HISTORIQUE, HÉRALDIQUE ET GÉNÉALOGIQUE

DES

FAMILLES NOBLES

DE FRANCE

POUR 1856.

PREMIÈRE ANNÉE.

TOURS,
CATTIER, LIBRAIRE,
Rue de la Scellerie, 60.

ROUEN,
AU BUREAU DE PUBLICATION,
Rue des Carmes, 99.

Prix : 2 fr. 50 ; franco par la poste, 3 fr.

ANNÉE 1856.

Période julienne.	6569
De la fondation de Rome (selon Varron). . .	2609
De l'ère de Nabonassar.	2603

COMPUT ECCLÉSIASTIQUE.

Nombre d'or.	14
Epacte.	XIII
Cycle solaire.	17
Indiction romaine.	14

FÊTES MOBILES.

Pâques.	23 mars.
Ascension.	1er mai.
Pentecôte.	11 mai.
Fête-Dieu.	22 mai.

COMMENCEMENT DES SAISONS.

Le Printemps. .	20 mars, 9 h. 59 m. du matin.
L'Eté.	21 juin, 6 h. 46 m. du matin.
L'Automne. . . .	22 septembre, 9 h. 4 m. du matin.
L'Hiver.	21 décembre, 2 h. 49 m. du mat.

Les éclipses de la lune et du soleil de 1856 sont invisibles à Paris.

Rouen, imp. de H. Renaux, rue de l'Hôpital, 25.

JANVIER.

Nouvelle lune le 7.
Premier quartier le 14.
Pleine lune le 22.
Dernier quartier le 30.

1	mar.	CIRCONCISION.
2	mer	s. Basile.
3	jeu.	ste Geneviève.
4	ven.	s. Rigobert.
5	sam.	s. Edouard.
6	DIM.	EPIPHANIE.
7	lun.	ste Mélanie.
8	mar.	s. Lucien.
9	mer.	s. Josse.
10	jeu.	s. Paul, erm.
11	ven.	s. Théodore.
12	sam.	s. Ferjus.
13	DIM.	*Baptême de N.S.*
14	lun.	s. Hilaire, év.
15	mar.	s. Maur, abbé.
16	mer.	s. Guillaume.
17	jeu.	s. Antoine.
18	ven.	Ch. de s. Pierre.
19	sam.	s. Sulpice, év.
20	DIM.	s. Sébastien.
21	lun.	ste Agnès.
22	mar.	s. Vincent.
23	mer.	s. Ildefonse.
24	jeu.	s Timothée.
25	ven.	Ch. de s. Paul.
26	sam.	ste Paule, v.
27	DIM.	s. Jean-Chrys.
28	lun.	s. Charlemagne.
29	mar.	s. François de S.
30	mer.	ste Bathilde.
31	jeu.	s. Julien, év.

FÉVRIER.

Nouvelle lune le 6.
Premier quartier le 13.
Pleine lune le 20.
Dernier quartier le 29.

1	ven.	s. Ignace.
2	sam.	*Purification.*
3	DIM.	s. Blaise.
4	lun.	ste Agathe.
5	mar.	s. Amand.
6	mer.	*Cendres.*
7	jeu.	s. Romuald, év.
8	ven.	s. Etienne.
9	sam.	ste Appolline.
10	DIM.	ste Scolastique.
11	lun.	s. Severin.
12	mar.	ste Eulalie.
13	mer.	s. Lezin.
14	jeu.	s. Valentin.
15	ven.	s. Faustin.
16	sam.	ste Julienne.
17	DIM.	ste Marianne.
18	lun.	s. Simon.
19	mar.	s. Gabin.
20	mer.	s. Eucher.
21	jeu.	s. Pepin.
22	ven.	ste Isabelle.
23	sam.	*Cinq Plaies.*
24	DIM.	s. Prétextat.
25	lun.	s. Taraise.
26	mar.	s. Alexandre.
27	mer.	ste Honorine.
28	jeu.	s. Léandre.
29	ven.	s. Romain.

MARS.

Nouvelle lune le 6.
Premier quartier le 13.
Pleine lune le 21.
Dernier quartier le 29.

1	sam.	s. Aubin.
2	DIM.	s. Basile.
3	lun.	ste Cunégonde.
4	mar.	s. Casimir.
5	mer.	s. Adrien.
6	jeu.	ste Colette.
7	ven.	ste Perpétue.
8	sam.	s. Ponce.
9	DIM.	ste Françoise.
10	lun.	s. Taraise.
11	mar.	40 *Martyrs*.
12	mer.	s. Pol.
13	jeu.	ste Euphrasie.
14	ven.	s. Lubin.
15	sam.	s. Zacharie.
16	DIM.	*Rameaux*.
17	lun.	s. Abraham.
18	mar.	s. Alexandre.
19	mer.	s. Joseph.
20	jeu.	s. Zoachim.
21	ven.	s. Benoît.
22	sam.	s. Pol.
23	DIM.	s. Jacques.
24	lun.	s. Gabriel.
25	mar.	ANNONCIATION.
26	mer.	s. Ludger.
27	jeu.	s. Rupert.
28	ven.	s. Gontran.
29	sam.	s. Eustase.
30	DIM.	s. Rieul.
31	lun.	s. Guy.

AVRIL.

Nouvelle lune le 5.
Premier quartier le 12.
Pleine lune le 20.
Dernier quartier le 27.

1	mar.	s. Hugues.
2	mer.	s. François de P.
3	jeu.	s. Richard.
4	ven.	s. Ambroise.
5	sam.	s. Elphège.
6	DIM.	s. Prudent.
7	lun.	ste Perpétue.
8	mar.	s. Denis.
9	mer.	s. Edèze.
10	jeu.	s. Fulbert.
11	ven.	s. Godebert.
12	sam.	s. Jules.
13	DIM.	s. Justin.
14	lun.	s. Lubin.
15	mar.	s. Paterne.
16	mer:	s. Fructueux.
17	jeu.	s. Anicet.
18	ven.	s. Parfait.
19	sam.	s. Léon.
20	DIM.	s. Hildegonde.
21	lun.	s. Anselme.
22	mar.	ste Opportune.
23	mer.	s. Georges.
24	jeu.	s. Marcellin.
25	ven.	s. Marc.
26	sam.	s. Clet.
27	DIM.	s. Anthime.
28	lun.	s. Vital.
29	mar.	s. Robert.
30	mer.	s. Eutrope.

MAI.

Nouvelle lune le 4.
Premier quartier le 11.
Pleine lune le 20.
Dernier quartier le 27.

1	jeu	ASCENSION.
2	ven.	s. Athanase.
3	sam.	*Inv. de la s. Cr.*
4	DIM.	ste Monique.
5	lun.	Conv. de s. Aug.
6	mar.	s. Jean-p.-Lat.
7	mer.	s. Stanislas.
8	jeu.	s. Désiré.
9	ven.	s. Grégoire de N.
10	sam.	s. Gordien.
11	DIM.	PENTECOTE.
12	lun.	s. Nérée.
13	mar.	s. Servais.
14	mer.	s. Pacôme.
15	jeu.	s. Isidore.
16	ven.	s. Honoré.
17	sam.	s. Pascal.
18	DIM.	s. Venance.
19	lun.	s. Célestin.
20	mar.	s. Bernardin.
21	mer.	s. Constantin.
22	jeu.	*Fête-Dieu.*
23	ven.	s. Didier.
24	sam.	ste Jeanne.
25	dim.	s. Urbain.
26	lun.	s. Adolphe.
27	mar.	s. Jean, pape.
28	mer.	s. Germain.
29	jeu.	s. Hildevert.
30	ven.	s. Félix.
31	sam.	ste Pétronille.

JUIN.

Nouvelle lune le 2.
Premier quartier le 10.
Pleine lune le 18.
Dernier quartier le 25.

1	DIM.	s. Justin.
2	lun.	s. Pothin.
3	mar.	ste Clotilde.
4	mer.	s. Optat.
5	jeu.	s. Norbert.
6	ven.	s. Claude.
7	sam.	s. Lié.
8	DIM.	s. Médard.
9	lun.	ste Pélagie.
10	mar.	s: Landry.
11	mer.	s. Barnabé.
12	jeu.	s. Justin.
13	ven.	s. Antoine de P.
14	sam.	s. Ruffin.
15	DIM.	s. Modeste.
16	lun.	s. Fargeau.
17	mar.	s. Avit.
18	mer.	ste Marine.
19	jeu.	s. Gervais.
20	ven.	ste Octavie.
21	sam.	s. Leufroy.
22	DIM.	s. Paulin.
23	lun.	s. André.
24	mar.	s. Jean-Baptiste.
25	mer.	s. Prosper.
26	jeu.	s. Babolein.
27	ven.	s. Crescent.
28	sam.	s. Irénée.
29	DIM.	s. Pierre et s. P.
30	lun.	Com. de s. Paul.

JUILLET.

Nouvelle lune le 2.
Premier quartier le 10.
Pleine lune le 17.
Dernier quartier le 24.
Nouvelle lune le 31.

1	mar.	s. Martial.
2	mer.	Visitat. de N.-S.
3	jeu.	s. Anatole.
4	ven.	Tr. S. Martin.
5	sam.	s^{te} Zoé.
6	DIM.	s. Tranquillin.
7	lun.	s. Aubierge.
8	mar.	s^{te} Elisabeth.
9	mer.	s. Cyrille.
10	jeu.	s^{te} Félicité.
11	ven.	Tr. Benoît.
12	sam.	s. Gualbert.
13	DIM.	s. Turiaf.
14	lun.	s. Bonaventure.
15	mar.	s. Henri.
16	mer.	N.-D. du Carmel.
17	jeu.	s. Alexis.
18	ven.	s. Clair.
19	sam.	s. Vincent.
20	DIM.	s^{te} Marguerite.
21	lun.	s. Victor.
22	mar.	s^{te} Madeleine.
23	mer.	s. Appollinaire
24	jeu.	s^{te} Christine.
25	ven.	s. Jacques.
26	sam.	s^{te} Anne.
27	DIM.	s. Georges.
28	lun.	s. Samson.
29	mar.	s. Loup.
30	mer.	s^{te} Eugénie.
31	jeu.	s. Germain-Aux.

AOUT.

Premier quartier le 9.
Pleine lune le 16.
Dernier quartier le 22.
Nouvelle lune le 30.

1	ven.	s. Pierre ès-liens.
2	sam.	s. Etienne.
3	DIM.	Inv. s. Etienne.
4	lun.	s. Dominique.
5	mar.	s. Yon.
6	mer.	Trans. de N.-S.
7	jeu.	s. Gaëtan.
8	ven.	s. Justin.
9	sam.	s. Romain.
10	DIM.	s. Laurent.
11	lun.	s^{te} Suzanne.
12	mar.	s^{te} Claire.
13	mer.	s. Hippolyte.
14	jeu.	s. Eusèbe.
15	ven.	ASSOMPTION.
16	sam.	s. Roch.
17	DIM.	s. Mammès.
18	lun.	s^{te} Hélène.
19	mar.	s. Louis.
20	mer.	s. Maxime.
21	jeu.	s^{te} Emilie.
22	ven.	s. Symphorien.
23	sam.	s. Bernard.
24	DIM.	s. Barthélemy.
25	lun.	s. Louis.
26	mar.	s^{te} Rose.
27	mer.	s. Césaire.
28	jeu.	s. Augustin.
29	ven.	s. Médéric.
30	sam.	s. Fiacre.
31	DIM.	s. Ovide.

SEPTEMBRE.

Premier quartier le 7.
Pleine lune le 14.
Dernier quartier le 21.
Nouvelle lune le 29.

1	lun.	s. Leu.
2	mar.	s. Lazare.
3	mer.	s. Grégoire.
4	jeu.	ste Rosalie.
5	ven.	s. Bertin.
6	sam.	s. Onésippe.
7	DIM.	s. Cloud.
8	lun.	*Nativité.*
9	mar.	s. Omer.
10	mer.	s. Nicol. Tol.
11	jeu.	s. Hyacinthe.
12	ven.	s. Raphaël.
13	sam.	s. Maurille.
14	DIM.	*Exalt. ste Croix.*
15	lun.	s. Nicomède.
16	mar.	s. Corneille.
17	mer.	s. Lambert.
18	jeu.	s. Jean.
19	ven.	s. Janvier.
20	sam.	s. Eustache.
21	DIM.	s. Mathieu.
22	lun.	s. Maurice.
23	mar.	s. Thècle.
24	mer.	s. Andoche.
25	jeu.	s. Firmin.
26	ven.	ste Justine.
27	sam.	s. Côme.
28	DIM.	s. Céran.
29	lun.	s. Michel.
30	mar.	s. Jérôme.

OCTOBRE.

Premier quartier le 7.
Pleine lune le 13.
Dernier quartier le 20.
Nouvelle lune le 28.

1	mer.	s. Remi.
2	jeu.	ss. Anges.
3	ven.	s. Denis.
4	sam.	s. François.
5	DIM.	ste Aure.
6	lun.	s. Bruno.
7	mar.	s. Serge.
8	mer.	ste Brigitte.
9	jeu.	s. Denis.
10	ven.	s. Gédéon.
11	sam.	s. Nicaise.
12	DIM.	s. Wilfrid.
13	lun.	s. Géraud.
14	mar.	s. Calixte.
15	mer.	ste Thérèse.
16	jeu.	s. Dieudonné.
17	ven.	s. Cerbonnet.
18	sam.	s. Luc.
19	DIM.	s. Savinien.
20	lun.	s. Sendou.
21	mar.	ste Ursule.
22	mer.	s. Mellon.
23	jeu.	s. Hilarion.
24	ven.	s. Magloire.
25	sam.	s. Crépin.
26	DIM.	s. Rustique.
27	lun.	s. Frumence.
28	mar.	s. Simon.
29	mer.	s. Farou.
30	jeu.	s. Lucain.
31	ven.	s. Quentin.

NOVEMBRE.			DÉCEMBRE.		
Premier quartier le 5. Pleine lune le 12. Dernier quartier le 19. Nouvelle lune le 27.			Premier quartier le 5. Pleine lune le 11. Dernier quartier le 19. Nouvelle lune le 27.		
1	sam.	TOUSSAINT.	1	lun.	s. Eloi.
2	DIM.	*Les Morts.*	2	mar.	s. François Xav.
3	lun.	s. Marcel.	3	mer.	s. Miracle.
4	mar.	s. Charles.	4	jeu.	ste Barbe.
5	mer.	ste Bertille.	5	ven.	s. Sabas.
6	jeu.	s. Léonard.	6	sam.	s. Nicolas.
7	ven.	s. Ernest.	7	DIM.	s. Fare.
8	sam.	stes Reliques.	8	lun.	*Conception.*
9	DIM.	s. Mathurin.	9	mar.	s. Gorgoni.
10	lun.	s. Léon le G.	10	mer.	s. Valère.
11	mar.	s. Martin.	11	jeu.	s. Damase.
12	mer.	s. René.	12	ven.	ste Constance.
13	jeu.	s. Brice.	13	sam.	ste Luce.
14	ven.	s. Bertrand.	14	DIM.	s. Nicaise.
15	sam.	s. Eugène.	15	lun.	s. Mesmin.
16	DIM.	s. Edme.	16	mar.	ste Adélaïde.
17	lun.	s. Aignan.	17	mer.	s. Olimpe.
18	mar.	s. Aude.	18	jeu.	s. Gratien.
19	mer.	ste Elisabeth.	19	ven.	s. Thimothée.
20	jeu.	s. Edmond.	20	sam.	s. Pilogone.
21	ven.	Présent. N.-S.	21	DIM.	s. Thomas.
22	sam.	ste Cécile.	22	lun.	s. Ischirion.
23	DIM.	s. Clément.	23	mar.	ste Victoire.
24	lun.	s. Sévérin.	24	mer.	s. Yves.
25	mar.	ste Catherine.	25	jeu.	NOEL.
26	mer.	ste Victorine.	26	ven.	s. Etienne.
27	jeu.	s. Maxime.	27	sam.	s. Jean.
28	ven.	s. Sosthènes.	28	DIM.	ss. Innocents.
29	sam.	s. Saturnin.	29	lun.	s. Thomas de C.
30	DIM.	s. André.	30	mar.	ste Colombe.
			31	mer.	s. Sylvestre.

PUISSANCES DE L'EUROPE.

AUTRICHE.

François-Joseph Ier, Charles, né le 18 août 1830; empereur d'Autriche, le 2 décembre 1848, roi de Hongrie et de Bohême, de la Lombardie, de Lodomerie, etc.

BAVIÈRE.

Maximilien II, Joseph, né le 28 novembre 1810; roi de Bavière le 21 mars 1848.

BELGIQUE.

Léopold Ier, né le 16 décembre 1790; roi des Belges le 9 juin 1831.

DANEMARK.

Frédéric VII, né le 6 octobre 1808; roi de Danemark le 20 janvier 1848.

DEUX-SICILES.

Ferdinand II, né le 12 janvier 1810; roi des Deux-Siciles le 19 novembre 1830.

ESPAGNE.

Marie-Isabelle II, née le 10 octobre 1830; reine d'Espagne le 29 septembre 1833.

ÉTATS-ROMAINS.

Pie IX, Jean-Marie, comte de Mastaï-Ferretti, né le 12 mai 1792; élu pape le 16 juin 1846.

FRANCE.

Napoléon III, Charles-Louis, né le 20 avril 1808; empereur des Français le 2 décembre 1852.

GRANDE-BRETAGNE.

Victoria Ire, Alexandrine, née le 24 mai 1819; reine du Royaume-Uni, de la Grande-Bretagne et d'Irlande le 20 juin 1837.

GRÈCE.

OTHON Ier, né le 1er juin 1815 ; roi de Grèce le 5 octobre 1832.

HANOVRE.

GEORGES, né le 27 mai 1819 ; roi de Hanovre le 18 novembre 1851.

PAYS-BAS.

GUILLAUME III, né le 19 février 1817 ; roi des Pays-Bas en 1849.

PORTUGAL.

MARIE II, née le 4 avril 1819 ; reine du Portugal le 2 mai 1826.

PRUSSE.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME IV, né le 15 octobre 1795 ; roi de Prusse le 7 juin 1840.

RUSSIE.

ALEXANDRE II, né le 29 avril 1818 ; empereur de Russie le 2 mars 1855.

SARDAIGNE.

VICTOR-EMMANUEL II, né le 14 mars 1820 ; roi de Sardaigne le 23 mars 1849.

SUÈDE ET NORWÈGE.

OSCAR Ier, Jean-François, né le 4 juillet 1799 ; roi le 8 mars 1844.

TURQUIE.

ABDUL-MEDJIB-KAN, né le 23 avril 1823 ; sultan le 2 juillet 1839.

WURTEMBERG.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME-CHARLES, né le 27 septembre 1781 ; roi de Wurtemberg le 30 octobre 1816.

REVUE HISTORIQUE

Héraldique et Généalogique

DES

FAMILLES NOBLES DE FRANCE

PREMIÈRE SÉRIE.

ACHARD-DUPIN, sieurs de Hautenoë et des Aulnis, famille de Normandie, maintenue dans sa noblesse le 2 août 1664 : *D'azur, au lion d'argent, à deux fasces de gueules alaisées, brochant sur le tout.*

ARTHUYS, barons de Charnizay, sieurs de l'Arthuys, du Figuier, de Villesaison, de Veaux, de la Planchonnerie, etc. — Cette famille, originaire d'Angleterre, vint s'établir en France en 1195. Par lettres en date de 1811, la terre de Charnizay, en Touraine, fut érigée en baronnie en faveur de Philippe-Claude Arthuys, président de la 3e chambre de la cour d'Orléans, né le 26 juin 1765 : *D'argent, au chevron brisé de sinople, accompagné de 3 feuilles de chêne*, 2, 1. Devise : *Franc au roi je suis.*

ASSELIN DE VILLEQUIER. — Le fief de Villequier, situé dans la Haute-Normandie, fut érigé en baronnie, par lettres de mars 1712, en faveur de

Jacques Asselin. Nous manquons de documents sur cette ancienne famille, dont un des représentants actuels, M. François-Victor Asselin, habite le château de Villequier (Seine-Inférieure). Dans un manuscrit de la bibliothèque de Rouen, intitulé *Recherches des Nobles*, on trouve Pierre Asselin, maître d'hôtel ordinaire du roi, dont les armes sont : *D'azur à la fasce d'or chargée de 3 roses de gueules et accompagnée de 3 molettes d'éperon d'or*, 2, 1.

AUBERT DU PETIT-THOUARS, seigneurs du Petit-Thouars, de la Boutinière, la Normandelière, Saint-Germain, Rassay, Boumois, etc. — Cette famille, originaire du Poitou, où elle existait dès 1390, a fourni, entre autres illustrations, un lieutenant de la grande fauconnerie de France (1677), un commandant pour le roi dans le Saumurois (1702), deux maréchaux des camps et armées du roi, un membre du conseil général du département d'Indre-et-Loire, un membre de l'Institut de France (1802), un capitaine de vaisseau, mort en héros à la bataille d'Aboukir; enfin, un contre-amiral de France (1841). Une branche de cette illustre maison habite aujourd'hui le château du Petit-Thouars, commune de Saint-Germain (Indre-et-Loire) : *D'azur au haubert d'or.*

AUDIFFRET (D'). — Famille noble originaire de Provence, représentée aujourd'hui par M. Charles-

Gaston-Louis, marquis d'Audiffret, sénateur : *D'or, à un chevron d'azur, chargé de 5 étoiles d'or, et accompagné en pointe d'un faucon de sable posé sur un rocher de même, ayant la patte droite levée et la tête contournée ; à la bordure crénelée de sable.*

BARBANÇOIS (DE). — Famille noble du Berri, où elle est représentée aujourd'hui par M. Léon Formose, marquis de Barbançois, nommé sénateur le 27 mars 1852. Un autre représentant de cette maison habite la ville de Tours : *De sable à 3 têtes de léopard d'or, arrachées et lampassées de gueules.* 2,1.

BARET DE ROUVRAY. — Cette famille noble, connue avantageusement en Touraine, dès le quinzième siècle, paraît avoir pour auteur Jean Baret, conseiller à Tours, puis lieutenant-général à Loches, qui devint seigneur de Rouvray (canton de Preuilly, arrondissement de Loches, Indre-et-Loire), du chef de sa femme, N. de Cheminon, sœur de N. de Cheminon, abbé-chanoine de la Sainte-Chapelle à Paris. On compte parmi ses illustrations, un chevalier de l'ordre de Saint-Michel, conseiller et maître d'hôtel du roi (1646). Elle s'est alliée aux maisons de Gray, de Huet, d'Ocher des Giraudières, de Marans, de Vaucelles, de Gasteloup, barons de Sennevières, de Négrier de la Paire, etc. M. Charles-Eugène Baret de Rouvray, officier de la Légion-d'Honneur, colonel, chef-d'état-major de la 19e division militaire, est le dernier représentant mâle

de cette Maison : *D'azur à 3 barbeaux d'argent*, 2, 1. Devise : *Tout à Dieu et au roi.*

BARRE DE NANTEUIL (DE LA). — Famille noble de Normandie, maintenue dans sa noblesse le 13 décembre 1668 : *De gueules à 3 merlettes d'argent*, 2, 1.

BEAUNAY (DE). — Famille de Normandie, résidant autrefois dans l'élection de Montivilliers, maintenue dans sa noblesse le 17 février 1667 : *D'or et d'azur à 3 fasces.*

BIENCOURT (DE). — Famille noble de Touraine, représentée par M. le marquis de Biencourt, propriétaire du château d'Azay-le-Rideau (Indre-et-Loire) : *De sable, au lion d'argent, couronné et lampassé d'or.*

BLANQUART DE BAILLEUL. — Mgr Louis-Marie-Edmond Blanquart, comte de Bailleul, commandeur de la Légion-d'Honneur, archevêque de Rouen (nom. du 3 mars 1844, né le 8 septembre 1795, est issu d'une noble et ancienne famille de Flandre : *D'azur au chevron d'argent accompagné d'une billette de même.*

M. Amédée-Antoine Blanquart de Lamotte, neveu du précédent, chanoine et vicaire-général de Rouen, porte les mêmes armoiries. Elles se trouvent reproduites sur un vitrail de la magnifique église de Notre-Dame de Bonsecours, près Rouen.

LE BOEUF D'OSMOY. — Cette famille noble, une des plus anciennes de Normandie, n'établit authentiquement sa filiation régulière qu'à partir de Robert Le Bœuf, chevalier, vivant en 1150, bien que nos

annales en fassent mention d'une manière certaine dès 1079. Le cartulaire de Saint-Père de Chartres, publié par M. Guérard, et cité par M. d'Hozier, nous transmet les noms de Hugues et de Robert IV Le Bœuf, entre 1079 et 1101. Suivant le même témoignage de d'Hozier (*Armorial général, reg.* 7, *vol.* XI), une branche de la maison Le Bœuf se serait établie en Bretagne et y aurait occupé une position remarquable parmi les plus hautes familles de cette province. Ce fait est incontestable, et il est appuyé du reste par des citations d'auteurs dignes de foi, tels que Lobineau, Morice et D. Anselme. Mais M. d'Hozier n'a rien dit du passage en Poitou d'une branche issue, soit des Le Bœuf de Normandie, soit du rameau établi en Bretagne. Pour se convaincre de la communauté d'origine de ces trois branches, il suffit de rapprocher leurs armoiries. Celle de Normandie porte *d'or au bœuf de gueules*, et celles de Bretagne et du Poitou, cette dernière représentée par François Le Bœuf, seigneur de Saint-Martin, *de gueules à un bœuf d'or*. M. Beauches-Filleau, dans son célèbre et précieux ouvrage intitulé *Dictionnaire héraldique et généalogique des familles de l'ancien Poitou*, t. 1, p. 374-75, nous donne une notice sur les Le Bœuf, du Poitou, qui lui paraissent originaires, mais c'est selon nous une erreur, des environs de Charroux (Vienne). Les documents recueillis par M. Beauchet-Filleau partent de 1234, et s'arrêtent à 1801.

La famille de Le Bœuf, de Normandie, s'est

divisée en deux branches : l'une, celle d'Osmoy, actuellement existante ; l'autre, celle des Du Fresne, qui s'éteignit dans la ligne masculine par la mort de Robert Le Bœuf, tué à la bataille de Saint-Aubin, le 28 juillet 1488. La branche d'Osmoy a produit un grand nombre d'illustrations, entre autres, deux commandeurs de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem (1249 et quinzième siècle), un chevalier-croisé (1250), un vice-amiral de la mer, un pannetier du roi, un capitaine de la ville d'Évreux (1567), un capitaine d'une compagnie de gens-d'armes, chevalier de l'ordre du Roi (1560), un capitaine des gardes d'Henri de Mayenne (1621), deux gentilshommes de la chambre du roi, un officier de la garde du roi (1792), etc.... Comme l'a dit un célèbre généalogiste dont l'autorité fait loi en pareille matière (d'Hozier, dans son *Armorial* déjà cité), la maison Le Bœuf d'Osmoy réunit tous les caractères de la haute noblesse. Ce jugement intègre et inattaquable résulte de l'examen des titres les plus authentiques et de pièces originales faisant pour la plupart partie des archives du château d'Osmoy. Voici l'état actuel de cette ancienne maison.

I. M. Le Bœuf, comte d'Osmoy, ancien garde-du-corps du roi, chevalier de la Légion-d'Honneur, membre du conseil général du département de l'Eure et maire de Bouquelon (Seine-Inférieure), né le 30 novembre 1796, a épousé, le 9 octobre 1826, Caroline-Geneviève de Guiry, fille de M. Charles-Angé-

lique de Guiry, marquis de Guiry, chevalier de la Légion-d'Honneur, et de Marie de Thouroude d'Aptot. De ce mariage sont issus : 1° Charles-François-Romain Le Bœuf d'Osmoy, né au château d'Osmoy, le 19 août 1827 ; 2° Alfred-Henri, né le 19 septembre 1830 ; 3° Noémi-Henriette, née le 12 juin 1832. — M. le comte d'Osmoy habite le château de ce nom, situé sur la commune de Bouquelon, canton de Quillebœuf (Eure).

II. M. Le Bœuf, vicomte d'Osmoy (Alphonse), ancien garde-du-corps du roi, maire d'Auzouville-sur-Ry (Seine-Inférieure), né le 9 septembre 1805, a épousé, le 22 octobre 1832, Aglaë Quesnel, dont : 1° Arthur-François, né le 16 juillet 1835, mort en 1836 ; 2° Arthur-Louis, né le 13 août 1836 ; 3° Gabrielle, née le 2 septembre 1835 ; 4° Mathilde, née le 25 mars 1844 ; 5° Marie-Clotilde, née le 15 août 1852, à Auzouville-sur-Ry (Seine-Inférieure). Le Bœuf d'Osmoy porte : *D'or, au bœuf passant de gueules.*

BOISLINARDS (DE). — Famille noble et ancienne originaire du Berry, où elle réside encore, près de Martizay (Indre) : *D'argent, à l'arbre de sinople, à la bordure engrelée de gueules.*

BOUILLONEY (DE). — Famille de Normandie, maintenue dans sa noblesse en août 1668 : *D'azur à 9 croix d'argent*, 4, 3, 2.

BRIDIEU (DE). — Famille noble et ancienne originaire de la Marche, où elle exista dès le treizième

siècle, en la personne de Renaud de Bridieu. Elle est représentée par M. François-Antoine, marquis de Bridieu, membre du conseil général du département d'Indre-et-Loire, né le 9 janvier 1804 : *D'azur à la macle d'or occompagnée de 3 étoiles du même.*

CARRÉ DE BUSSEROLLE. — Famille d'ancienne noblesse originaire du Poitou, où elle est connue depuis près de trois siècles. Louis-Sylvain Carré, chevalier, seigneur de Busserolle, la Baubière, la Pinotière, Saint-Marc, etc., officier des gardes-du-corps du comte d'Artois, né le 26 mai 1741, commandait la garde nationale de Châtellerault, en 1790. Ayant émigré l'année suivante, il prit part à la funeste affaire de Quiberon, dont il fut une des victimes. Il avait épousé, le 16 janvier 1783, Marie-Anne de Château-Châlons, dame de Bissi, de Bassimonon, la Janière, etc., dont il eut, entre autre enfants : 1° Jean-Sylvain Carré, comte de Busserolle, né le 10 juillet 1784, officier supérieur, chevalier de Saint-Louis et officier de la Légion-d'Honneur; 2° Louis-Xavier, né le 12 août 1786 ; 3° Louis-Eugène, né en 1791. Les diverses branches de cette famille habitent la Touraine et le Berry : *D'azur, à 2 étoiles d'or en chef, et une rose de même en pointe.* Devise : *Gratum superis spirabit odorem.*

CHABIEL DE MORIÈRE. — Famille noble originaire d'Espagne, actuellement établie en Poitou : *D'azur, à trois pommes de pin d'or.*

CHABOT DE BOUIN, en Poitou : *D'azur, à 2 chabots d'argent en fasce.*

CHARLET DE LA POUPARDIÈRE. — Famille noble et des plus anciennes du Poitou. Elle s'est alliée aux maisons de Dreux, de Divé de la Maison-Neuve, de Neufchèze, de Carré de Busserolle, de Persiez, de Guyot du Taillis, etc. : *D'or, à une aigle de sable.*

CHAUMONT DE QUITRY (DE), marquis de Quitry et d'Orbec, sieurs de Saint-Cler, Montjavon, Rigny-le-Féron, Chassenay, Boissy, Bellestre, Berticherès, Roquencourt, Lincourt, Précigny, La Forêt, etc. — Illustre famille qui, suivant D. Antoine Thuret, aurait pour auteur Nebelon Ier, premier comte du Vexin, En 1119, Otmond de Chaumont de Quitry fut fait prisonnier dans la bataille que lui et plusieurs de ses parents conseillèrent à Louis VI, roi de France, de livrer à Henri Ier, roi d'Angleterre. La filiation suivie commence par Robert, sieur de Chaumont et de Quitry, qui fit plusieurs dons à l'abbaye de Saint-Wandrille. Parmi les illustrations qu'elle a fournies, on compte : un capitaine du château d'Ambleville, en Vexin (1359), plusieurs conseillers et chambellans du roi (1382 - 1402 - 1408 - 1484), un souverain maître enquêteur et général réformateur des eaux-et-forêts de France (1408), un lieutenant général des armées du roi (1590), un grand-maître de la garde-robe du roi (1669), deux maréchaux des camps et armées du roi (1618-1700) : *Fascé d'argent et de gueules de 8 pièces.*

CIVILLE (DE), marquis de Civille, vicomtes de Rouen, barons de Buesny, sieurs de Tronquet, Hautot, Lauvray, Moulineaux, Saint-Jean, Vassonville, Saint-Mars, La Ferté, fiefs situés en Normandie.— Cette famille noble et ancienne, et originaire d'Espagne, passa en France vers l'an 1488, et obtint des lettres d'agrégation à la noblesse de France en 1518. Depuis elle a toujours habité la Normandie; une branche réside encore à Bois-Héroult, près Buchy (Seine-Inférieure). Elle s'est alliée aux maisons de Clermont-d'Amboise, de Bailleul, de Nonant le Conte, de Courcillon, de Bonissent, Chastenet-Puységur, Fourcy de Bec-Crespin, Garsault, etc.: *D'argent au chef d'azur, chargé d'une fleur de lys d'or, accostée de 2 molettes d'or.*

CLERVAUX (DE), comtes de Clervaux, sieurs de l'Age, du Pin, d'Augé, de l'Hommelière et de Saint-Christophe.— Famille des plus anciennes du Poitou, où est située la terre de Clervaux, dont elle porte le nom. La filiation suivie s'établit à partir de Mérigot de Clervaux, sieur du Pin, vivant en 1460. Cette maison s'est alliée à celle de Lespinay, d'Orfeuille, de Machecourt, de Puyravault, d'Anzy, de Fleury, de Falloux du Lys, d'Availles, d'Aymer de la Chevallerie, de Cuvilliers, etc. M. Auguste-Benjamin-Jules de Clervaux, comte de Clervaux, chef de la branche de Châteauneuf, né le 21 mars 1814, a épousé, le 6 juillet 1852, Amélie de Voyer d'Argenson, à Tours: *De gueules à la croix pattée et alaisée de vair.*

LE COIGNEUX, marquis de Belâbre, seigneurs de Montméliant, Lierville, Bachaumont, Morfontaine, Guillebaud, Selle, Gatevine, etc., etc. — Cette famille a pour auteur, selon quelques généalogistes, Guillaume Le Coigneux, syndic des potiers d'étain de Paris, mort en 1505. Par lettres en date de février 1650, enregistrées au parlement et à la chambre des comptes, dans la même année, la châtellenie de Belâbre, en Berry, fut érigée en marquisat, en faveur de Jacques Le Coigneux, président au parlement. Son fils, Gabriel Le Coigneux, marquis de Belâbre et de Montméliant, eut de son mariage avec N. Polart de Villequoy, cinq enfants, dont l'aîné, Louis-Jacques Ier, épousa Marie-Anne de Neyret, et en eut Louis-Jacques II, bisaïeul de Charles-Jacques-Camille Le Coigneux, marquis de Belâbre, maire de Belâbre, membre du conseil général du département de l'Indre, né le 30 novembre 1817 : *D'azur à* 3 *porcs-épics d'or*.

CONTADES (DE), marquis de Gizeux, en Touraine : *D'or, à l'aigle éployée d'azur, becquée et armée de gueules*.

CONTE DE NONANT (LE), marquis de Raray et de Pierrecourt, près Séez, en Normandie : *D'azur au chevron d'or, accompagné en pointe de* 3 *besants d'argent, mal ordonnés*, 1, 2.

CORNOIS (DE). — Des lettres patentes portant collation du titre de baron furent délivrées, le 31

octobre 1810, à M. de Cornois, capitaine au 2e régiment de cuirassiers, mort le 20 décembre 1821. Son fils, chef du nom et des armes, M. Napoléon-Alexandre de Cornois, baron de l'Empire, chevalier de la Légion-d'honneur, receveur des contributions, réside actuellement à Villers-Cotterets : *D'or, à la bande d'azur chargée de 3 têtes de cheval d'argent ; franc-quartier de baron militaire.*

COSSIN DE MAURIVET. — Famille noble originaire du Poitou. La Chesnaye du Bois fait mention de Jean Cossin, capitaine du château de Parthenay, en 1363, et de son fils Étienne, qui occupa la même charge pour le prince de Richemont (1436). Cette maison s'est divisée en plusieurs branches, dont l'une est représentée par M. Louis-Félix Cossin de Maurivet, qui a épousé, en 1841, Clarisse de Menou, fille de Esmon, comte de Menou, et de Catherine-Sophie-Hippolyte de La Cotardière : *D'or, à 3 têtes de milan arrachées de gueules.*

COSTÉ DE TRIQUERVILLE. — Famille d'ancienne noblesse, originaire de Normandie, où elle a possédé le marquisat de Saint-Supplix, la baronnie de Crepon et les seigneuries de Buglise, Saint-Barthélemy, Harfleur, Quesnay, Cambres, Sainte-Croix-sur-Mer, Nidelieu, Triquerville, etc. Il est fait mention, en 1191, d'un Hugues Costé qui accompagna Richard Cœur-de-Lion, duc de Normandie, dans son voyage en Palestine. Sous le règne de Saint-

Louis, Roger Costé obtint l'affranchissement de certaines redevances pour son fief de Nidelieu, situé dans la paroisse de Senneville. Cette maison s'est alliée à celles de Normant, de Saint-Supplix, de Blais, Moura, Fruchet de la Bedoyère, Thomas de Montroger, du Bois-Guillaume-lès-Rouen, etc. Pierre Costé, sieur de Saint-Supplix, conseiller du roi, portait, suivant un manuscrit de la bibliothèque de Rouen : *D'azur au chevron d'or, accompagné de 3 coquilles de Saint-Jacques d'or, 2 et 1.*

COUGNY (DE).— Famille représentée par M. Gustave de Cougny, résidant commune d'Artannes (Indre-et-Loire) : *D'azur, à 3 aigles becquées et onglées de gueules, 2, 1.*

CRÉMILLE (DE). — Famille noble et ancienne, originaire de Touraine : *De sable, à la croix ancrée d'argent.*

FOUCAUD (DE), marquis de Foucaud, barons d'Ambrache. — Maison noble originaire du Périgord, où elle possédait la terre d'Ardimalie dès 1288 : *D'argent, au lion rampant de sable.*

FOUCHARDIÈRE (DE LA). — Ancienne famille originaire du Poitou, où existe la terre dont elle porte le nom. On ignore à quelle époque une de ses branches vint s'établir en Touraine. Les archives de Saint-Flovier font mention, en 1709, de René de la Fouchardière, seigneur de la Ronde, qui avait épousé

Anne de Lherbaudière. De ce mariage sont issus, entre autres enfants : Jeanne, baptisée le 18 janvier 1713 ; Louis, baptisé le 11 octobre 1717, et un fils, baptisé le 9 mai 1720. René de la Fouchardière fut inhumé le 29 novembre 1721, dans l'église de Saint-Flovier. Marguerite-Louise de la Fouchardière, dite Louise de la Ronde, est mentionnée dans les mêmes archives, en 1730 - 36. Jean-René de la Fouchardière, sieur de la Ronde, est cité dans les archives du Petit-Pressigny, en 1736. Jean-René eut pour fils Adrien-René, père de Mandé-Augustin de la Fouchardière. Deux descendants mâles de cette famille existent à Chatellerault (Vienne), et deux autres en Touraine ; ces derniers sont : MM. Lucien de la Fouchardière et Adrien de la Fouchardière, maire de la commune de Sennevières, près Loches (Indre-et-Loire.)

FOUCHER DE CAREIL, comtes de Foucher, seigneurs deCareil, Beauvais, Bois-Rondeau, Ronceray, Fellière, du Perrey, etc. — Maison noble d'origine poitevine, établie en Bretagne depuis plusieurs siècles. Elle fut maintenue dans sa noblesse par arrêt du Parlement en date du 11 août 1784. Entre autres illustrations, elle a fourni un aumônier du roi (seizième siècle), un conseiller au Parlement de Paris, deux conseillers au Parlement de Bretagne, et un lieutenant général des armées du roi. La famille de Foucher s'est divisée en plusieurs branches, dont l'une fixée

à Bourges (Cher), est représentée par M. le vicomte Marie-Félix de Foucher de Careil : *De sable au lion d'argent.*

FOURNIER DE BOISMARMIN. — Famille noble et des plus anciennes du Berry, où elle a possédé les terres de Villary (1340), La Noue, la Lande, Montellier, Montifaut, Moulins, Boismarmin, cette dernière située près de Chitray (Indre). Elle s'est alliée aux maisons d'Orléans de Rère, d'Herbault, de Roquemaine, de Gauvin, de la Chapelle-Heurtemale, de Malleret, de Barville, de Savary, d'Anthenaise, de Mareuil, d'Arnaud, de Goyon, de Boislinards des Chezeaux, etc. Ses maintenues de noblesse portent les dates des 2 juin 1634, 4 octobre 1668, et 17 janvier 1715 : *De sable, au chevron d'argent.*

GALLIFFET (DE), marquis de Galliffet, princes de Martigues, barons de Preuilly, en Touraine. — Maison d'ancienne noblesse, originaire de Provence, où elle réside encore : *D'azur, au chevron d'argent, accompagné de 3 trèfles d'or.*

GATIAN DE CLÉRAMBAULT. — Famille noble et des plus anciennes de Touraine. Les documents que nous possédons sur cette maison n'ayant pu être complétés, nous donnons isolément les noms de ses membres qui ont possédé des charges importantes. Ces simples citations établissent suffisamment, du reste, l'honorabilité nobiliaire et l'illustration des Gatian.—Bernard Gatian, secrétaire de la reine, con-

trôleur des guerres et capitaine de la ville de Tours, épousa, en 1546, Catherine de Sain. — Jacques Gatian, sieur de Vandannière, trésorier des gardes-du-corps, contracta alliance, en 1600, avec Catherine Bouet de la Noüe. — Nicolas Gatian, sieur de Gennetreuil, trésorier général de France, à Tours, épousa Anne Belouer de Vallière. — Jacques Gatian, nommé maire de Tours en 1660, avait épousé, en 1627, Rénée de Berziaux; leur fils, François, fut conseiller au Parlement de Paris. — Louis-Victor Gatian, sieur de Taillé, lieutenant général au bailliage de Tours en 1713. — François Gatian, sieur de Clérembault, contrôleur général des finances et domaines, épousa, en 1711, Marie-Thérèse, fille de Nicolas Preuilly, maire de Tours. — François-Jean Gatian, sieur de Clérembault, contrôleur général des finances et domaines, épousa, en 1745, Catherine Cormier de la Picardière. Il eut deux fils: 1° Gérôme-Louis, mort victime de la Révolution, en 1793; 2° François-Marie Gatian de Clérembault, membre de l'assemblée de la noblesse, en 1789. De son mariage, contracté en 1797, avec Henriette de Marsay, arrière-petite-nièce de l'immortel tourangeau, René Descartes, il laissa: Philibert-Victor Gatian de Clérembault, actuellement juge au tribunal civil de Tours, et A. Gatian de Clérembault, résidant au château des Hérissaudières, canton de Neuillé-Pont-Pierre (Indre-et-Loire). M. A. Gatian de Clérembault a épousé, en 1830, demoiselle Cécile de Pignol de Rocreuse.

GAULIER DE LA CELLE, seigneurs de la Celle-Guenand et des Bordes, en Touraine, de Saint-Cyr, Thaïs, Urbé, etc. — Famille noble qui a fourni des jurisconsultes distingués. Elle s'est divisée en plusieurs branches, dont l'une est représentée par M. le baron Gaulier de la Celle, maire de la Celle-Guenand, et membre de la Société d'agriculture du département d'Indre-et-Loire, résidant au château de la Garenne, près la Celle : *D'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 croissants d'or.*

GOUY (DE), marquis de Gouy, comtes d'Orsy. — Famille originaire des Pays-Bas, recommandable par son ancienneté et ses alliances. Arnaud, sire de Gouy, de Pittinzen et d'Estac, vivait en 1350. Louis, marquis de Gouy, sieur d'Arsy, né le 18 février 1717, était, en 1749, maréchal des camps et armées du roi, et lieutenant général du gouvernement de l'Ile-de-France : *Ecartelé au 1 et 4 d'argent, à l'aigle éployée de sable, couronnée, languée et armée de gueules, au 2 et 3 de gueules, à la bande d'or.*

GUÉRIN DE TOURVILLE. — Famille noble de Normandie : *D'or, à 3 lions rampans de sable, couronnés, lampassés et armés de gueules*, 2, 1.

GUYON DE MONTLIVAULT, marquis de Guercheville. — Famille noble et ancienne qui a fourni un grand nombre d'illustrations. Une de ses branches a actellement pour chef M. Jacques-Pierre-Marie Guyon, comte de Montlivault, officier de l'ordre

impérial de la Légion-d'Honneur, résidant à Ivry (Seine-et-Oise) : *D'or, à 3 fasces ondées d'azur en chef, et une branche d'arbre de sinople en pointe.*

GUYOT DE LORREY. — Famille noble de l'ancienne province de Lorraine. Claude-Henri Guyot, receveur général des finances à Nancy, reçu maître des comptes de Lorraine le 16 janvier 1702, devenu ensuite président de la cour des comptes, était fils de Nicolas Guyot, capitaine de cavalerie au régiment de Lenoncourt. Léopold Ier, roi de Jérusalem, duc de Lorraine, de Calabre, de Bar, lui délivra des lettres de noblesse en date du 26 août 1701 : « Nous « (portent ces lettres), de notre certaine science, grâce « spéciale, pleine puissance et authorité souve- « raine, avons ledit Claude-Henry GUYOT, en- « semble, ses enfans, postérité et lignée, nais et à « naistre en loyal mariage, masles et femelles, an- « nobly et annoblissons et du titre d'honneur, lustre, « ordre et rang de noblesse, les avons décoré et « décorons ; voulons et entendons et nous plaist « qu'en tous acts, lieux et endroicts, tant en juge- « ments que dehors, ils soient tenus, traités et repu- « tés pour nobles et puissent recevoir tous les hon- « neurs et dignités dont ceux qui sont extraicts de « lignée noble sont capables et peuvent jouir et user « comme tels, puissent obtenir ordre de chevallerie, « acquérir châteaux, maisons fortes et seigneuries, « *hautes-justices*, moyennes et basses, tenir et pos-

« séder tous fiefs, arrière-fiefs, terres, possessions et
« héritages nobles, dequelle authorité et nature ils
« soient ou puissent être, et en jouir, user, ordon-
« ner et disposer tout ainsi que s'ils estoient sortys
« d'ancienne noblesse et sans qu'ils estre contraincts
« d'en vider les mains ou de partie d'iceux, en s'ac-
« quittant néanmoins des foys, hommages, et tous
« autres devoirs en tel cas requis et accoutumés, estre
« admis aux ordres de chevallerie, bénéfices et offices
« dont les personnes de condition non nobles sont
« exclues, avoir rang, séance, voix active et passive
« ez assemblées, festes, tournois et sollennités pu-
« bliques, et généralement jouir de tous les préro-
« gatives, immunités, franchises, exemptions, hon-
« neurs, libertés et autres devoirs quelconques dont
« jouissent et doibvent jouir les personnes nobles et
« issues de noble lignée, conformément aux lois, cou-
« tumes et ordonnances sur ce émanées des seigneurs
« ducs nos prédécesseurs, et, pour signes et marques
« de noblesse et pour icelle décorer, avons audit
« Claude-Henry Guyot et à ses descendants masles et
« femelles en loyal mariage, donné et donnons les
« armes telles que ci-dessoubs elles sont empreintes,
« figurées et blazonnées, scavoir : *D'azur, à deux*
« *flambeaux illuminés d'argent passés en sautoir,*
« *d'un torty d'or et de gueules, le tout porté d'un*
« *armet mort, avec les lambrequins aux métaux et*
« *couleurs susdits*, sans que pour ce ledit Claude-
« Henry Guyot soit tenu ni obligé de nous payer

« aucune finance, dont nous lui avons faict et fai-
« sons don, remise et octroy, en considération de
« ses services et de ceux de feu Nicolas Guyot, son
« père... »

II. Claude-Henri Guyot épousa, en 1685, Françoise Morel, fille de François Morel, commissaire des guerres, dont il eut : 1° Jean-François, qui fut pourvu d'une expectative de conseiller à la cour, par lettres du 16 décembre 1712 ; 2° Jean-Dieudonné qui suit; 3° Marie-Thérèse, épouse : 1° de N. Rouot, conseiller d'état, et doyen des professeurs de droit à Pont-à-Mousson ; 2° de Michel-Louis-Denis Vaultier-Dessandre, président au présidial de Vitry;

4° III. Jean-Charles Guyot, sieur de Lorrey, avocat à la Cour souveraine ; de son mariage avec Barbe de Simonin, il eut : 1° Charles, sieur de Ville en Vermois, qui laissa une fille mariée à M. Mazelin, d'Harroué ;

2° IV. François Guyot de Lorrey, receveur principal des douanes, son fils.

V. François Guyot, ex-page de Louis XV, mort receveur principal des douanes, eut deux fils : 1° Lucien Guyot de Lorrey, inspecteur des forêts, à Chaumont (Haute-Marne), père de Marie-Amélie-Clémentine Guyot de Lorrey; 2° François Guyot de Lorrey, garde général des forêts, à Ambérieux (Ain).

Branche de Crévéchamp. — II. Jean-Dieudonné Guyot, sieur de Crévéchamp, épousa N. de Mathé, dont il eut Judith, mariée à Charles-Henri Bernard,

fils de Nicolas Bernard, conseiller au présidial de Vesoul. Nicolas Bernard fut annobli par lettres données à Lunéville, le 15 avril 1710. Ces lettres contiennent, que feu Dominique Bernard, son père, adjudant général des armées du duc Charles IV, avait exposé glorieusement sa vie dans des occasions périlleuses ; qu'en 1749, il aurait arrêté prisonnier le général Koswormz, qui marchait à la tête de 2,500 hommes, pour se joindre aux ennemis de l'état ; qu'à la prise de Courtray, il aurait le premier monté à la brèche ; qu'en 1648, il aurait sauvé la ville de Sarguemines, etc. Charles-Henri Bernard eut deux enfants : François-Gabriel et Joseph-Jean-Baptiste. Bernard porte : *De gueules, au sautoir d'argent, et sur le tout, un lion d'azur, armé lampassé et couronné d'or, tenant entre ses pattes une épée emmanchée de même* ; cimier : *Le lion de l'écu.*

HUGLEVILLE (D'), sieurs d'Hugleville, élection de Rouen. — Famille noble et ancienne maintenue dans sa noblesse le 21 juillet 1666 : *D'or, à 2 fasces de gueules.*

JOUFFROY-CONSANS. — Famille noble résidant en Touraine, où elle est représentée par M. Louis-François-Félix, comte de Jouffroy-Gonsans : *Fascé d'or et de sable de 6 pièces, la première fasce de sable, chargée de 2 croix alaisées d'argent.*

JUCHEREAU DE SAINT-DENYS.— Famille noble de Touraine qui a pour auteur Jean Juchereau, qua-

lifié d'*écuyer* dans un titre de 1653. Elle est représentée : 1° par M. Charles-Marie Juchereau, comte de Saint-Denys, chevalier de la Légion-d'Honneur, demeurant à Loches (Indre-et-Loire) ; 2° par Mme Joséphine-Noémi Juchereau, épouse de M. Marie-François-Charles Cormier, receveur particulier à Loches ; 3° par Mme Gabrielle-Xaverine Juchereau, épouse de M. Marie-Amédée-Gustave de la Barre, résidant à la Ville-en-Bois (Loire-Inférieure) : *De gueules, à une tête de saint Denis d'argent.*

LOUBENS DE VERDALLE (DE), en Languedoc. — Famille noble qui compte parmi ses illustrations un chevalier croisé, en 1096 : *D'azur, au loup ravissant d'or.*

MADRON (comtes de), en Languedoc : *D'or à la vache de gueules clarinée d'azur.*

MAISONNEUVE (DE), au Maine. — Cette famille noble fut autorisée, le 30 août 1820, à supprimer le nom de Louvel, sous lequel elle avait été connue jusqu'alors, pour s'appeler seulement de Maisonneuve. Elle est originaire de Bretagne, où elle a occupé des charges importantes. Un Louvel de Bretagne est mentionné dans la charte de Damiette (1218). Toutefois, nous ne pouvons rattacher régulièrement le nom de ce croisé à la famille dont nous nous occupons. Jean-Baptiste Louvel, sieur de la Chauvelière, connétable de Rennes, mourut dans cette ville en 1643.

François-Thomas Louvel, écuyer, sieur de la Maisonneuve, conseiller du roi, greffier en chef des Tournelles du parlement de Bretagne, fils de Gilles-Mathurin Louvel, sieur de la Maisonneuve, et de Perrine Renouard, naquit à Rennes, le 20 décembre 1744. Le 31 octobre 1775, il épousa demoiselle Marie du Rocher de la Périgne, dont il eut : 1° Charles-Pierre, né en 1776, et mort sans postérité ; 2° François-Amand, né en 1779. De ce dernier sont issus : Armand-Alexis de Maisonneuve, né en 1819, mort sans postérité ; 2° Edouard-Charles de Maisonneuve, né en 1831, représentant actuel de cette ancienne maison : *D'argent, au chevron brisé de sable, accompagné de 3 têtes de loup, arrachées et lampassées de gueules*, 2, 1. *Couronne de marquis.*

MALHORTIE (DE). — Famille de Normandie résidant autrefois dans l'élection d'Evreux, maintenue dans sa noblesse, le 5 septembre 1668 : *D'azur à 2 chevrons d'or, accompagnés de 3 pointes d'argent*, 2, 1.

MALLEVAUD (DE). — Famille noble de Touraine, d'ancienne extraction, représentée par M. François-Henri-Charles de Mallevaud, résidant au château de Marigny, près Yseures (Indre-et-Loire) : *D'argent, à 3 vires d'azur, au bâton de même, péri en pal au centre de l'écu.*

MARTINIÈRE (ESTORÉ DE LA), en Sologne : *D'azur à 3 têtes de buffle d'or.*

MAUSSABRÉ (DE). — Famille noble de Touraine qui a possédé dans cette province les fiefs de la Sabardière, près Montrésor, du Puy-Barbeau, et la vicomté de la Mothe-Seuilly : *D'azur, au lambel d'or, à 3 pendants.*

MAZIS (DES), vicomtes de Neufchâtel, comtes du Tronchay, comtes et marquis des Mazis, sieurs de Brière-les-Scelles, Fontenailles, Vouvray, La Borde, etc., en Orléanais. — Cette ancienne et illustre maison, qui paraît originaire de la Flandre, établit sa filiation à partir de Jean des Mazis Ier, sieur de Marchais, vers le milieu du quatorzième siècle. Son fils et héritier, Jean des Mazis Ier, épousa, le 10 août 1320, Anne de Courtisot, fille de Pierre, grand maître des arbalétriers de France, dont il eut Philippe des Mazis Ier, marié le 6 mars 1380, à Elisabeth de Vaurin. Jean des Mazis III, fils de Philippe, fut grand-échanson de Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne, et posséda un grand nombre de seigneuries importantes dans les bailliages d'Étampes, de Dourdan, de Chartres et de Montfort-l'Amaury. De son mariage (1429), avec Jeanne de Brouillard, il laissa, entre autres enfants, Jean des Mazis IV, écuyer, sieur de Brière-les-Scelles, échanson du roi Charles VII, mort en 1518 ; ce dernier eut pour fils Pierre des Mazis Ier, qui épousa en premières noces (1508), Marguerite de Languedoue, et en secondes (1524), Madeleine de Wicardel. Du premier lit naquit Guil-

laume des Mazis, sieur du Marchais, dont la postérité paraît s'être éteinte au premier ou au deuxième degré. Du second lit sont issus : Claude, qui continua la filiation ; Pierre, Marie, Marguerite, Anne et Charlotte. Claude de Mazis Ier épousa, en 1551, Philiberte de Marcel, dont il eut quatre enfants : Pierre des Mazis II, Nicolas, Elisabeth et Jeanne. Il contracta une seconde alliance avec Catherine de Sauguin de Meudon, nièce d'Antoine de Sauguin, cardinal, évêque d'Orléans, et en eut Gédéon des Mazis, vicomte de Neufchâtel, et Suzanne, née le 26 août 1583. Pierre des Mazis II, écuyer, sieur de Brière-les-Scelles, justifia de sa noblesse en 1634. De son mariage avec Marie de Pussay, il laissa huit enfants, dont l'un, Pierre, fut l'auteur de la branche des sieurs de la Varenne et de Fontenailles.

VIII. Pierre des Mazis IV, chevalier, sieur de la Varenne, Vouvray, Fontenailles, etc., lieutenant colonel du régiment de la Fère, envoyé extraordinaire de Louis XIV près le roi de Prusse, épousa en premières noces (26 décembre 1663), Jacqueline de Paviers, dont il n'eut pas d'enfants, et en secondes noces (28 octobre 1711), Barbe-Monique Lemercier. De ce dernier mariage naquirent Pierre-René et Monique.

IX. Pierre des Mazis V, chevalier, sieur de Fontenailles, etc., capitaine de cavalerie, laissa, de son mariage avec Marie-Jeanne de Bonnetot d'Estival, six enfants, entre autres :

X. Alexandre-Henri des Mazis IV, chevalier, sieur de Fontenailles, etc., capitaine de cavalerie. Il épousa demoiselle N. de Saint-Pol, dont il eut : 1° Henri des Mazis V ; 2° Alexandre ; 3° Auguste, sous-préfet, marié à demoiselle de Saint-Vincent ; 4° Henriette, femme d'Alexandre des Mazis, chambellan de Napoléon Ier; 5° Joseph, major d'infanterie ; 6° Christiane, épouse d'Alexandre Davoust, capitaine de cavalerie, neveu du maréchal.

XI. Henri des Mazis V, page de la reine, épousa Alexandrine Charette de la Colinière, nièce du général vendéen. De ce mariage : 1° Henri des Mazis II; 2° Alphonse, capitaine au 6e chasseurs, marié à demoiselle de Collasson ; 3° Jules des Mazis ; 4° Amélie, épouse de Charles Clouet d'Orval.

XII. Henri des Mazis IV, officier au service d'Espagne, chevalier de Saint-Ferdinand, épousa, le 25 août 1834, Caroline Lenoir de Lanchal, fille de Louis, colonel de génie, directeur à Bordeaux, et de Rosalie Dudoyer du Chaulnoix. De ce mariage : 1° Henriette des Mazis; 2° Marie des Mazis.

La maison des Mazis, entre autres illustrations, outre celles que nous avons mentionnées dans l'aperçu généalogique qui précède, a produit : deux lieutenants généraux et deux généraux d'artillerie, un maréchal et un brigadier des camps et armées du roi, un commandeur de l'ordre de Malte, un capitaine des gardes du duc du Maine, plusieurs gentilshommes de la chambre du roi, plusieurs chevaliers de Saint-

Louis, etc. Possessions nombreuses, charges honorables, services militaires, alliances illustres, elle réunit amplement tout ce qui constitue une bonne noblesse : *De gueules, à la fasce d'or, chargée de 3 molettes d'éperon, de sable.* Tenants : 2 *pucelles échevelées, vêtues à l'antique, des couleurs du blason.* Cimier : *Une pucelle naissante de même, tenant en main la bannière des Mazis, chargée de l'écu plein des armes.*

MENOU (DE), marquis de Menou, comtes de Charnizay, barons de Pontchâteau et de Courguain, seigneurs de Boussay, Chambon, la Roche-d'Alais, Liesgres, Jeu, Billy, Cuissy, Champlivault, Mantelan, Prunay-le-Gillon, Neuveignes en Nivernais, Beauvollier, Obterre, Aulnay, Rabry, Pelvoisin, Longny, la Forge, Méré, Genilly, Bagneux, Rilly, la Bourdillière, Bossée, Preuillé, Bois-Rogue, Rigny, des Roches-Saint-Quentin, la Roche-aux-Belins, Maray, la Penissière, du Plessis, Chastre, Marage, du Fau, Pingré, la Thorate, Targé, Vaucelles, Villegongis, Jupilles, Narbonne, Sennevières, la Mothe-Rotrou, Poiriers, etc. — Famille noble et des plus anciennes, originaire du Perche. Elle est actuellement divisée en plusieurs branches, dont l'une, fixée au château de Boussay (Indre-et-Loire), est représentée par M. Louis-René-Léonce, marquis de Menou, né le 14 decembre 1814, fils de René-Louis-François, marquis de Menou, et de Thérèse-Ga-

brielle-Octavie de Broglie : *De gueules à la bande d'or.*

MOTTE-BARACÉ (DE LA). — Famille noble d'ancienne extraction, originaire de Bretagne : *D'argent, au lion de sable, cantonné de 4 merlettes aussi de sable ; à l'écu d'argent chargé d'une fasce de gueules accompagnée de* 6 *fleurs de lis du même*, 3, 3, *brochant sur le tout.*

MOUSTIER (DE), marquis de Moustier, barons d'Igny, seigneurs de Louze, Nant, Pons, Chassey, Cubry, Bermont, Boual, Malpré, Ferolles, etc. — Maison noble, originaire de la Franche-Comté. Elle compte parmi ses illustrations : un abbé de Bellevaux (quinzième siècle), un grand nombre de chevaliers de l'ordre de Saint-Georges, deux gouverneurs des châteaux de Clerval et de Passavant (1599 - 1643), et trois maréchaux des camps et armées du roi (1761 - 84 - 94). Les terres de Cubry, de Nant et d'Ardrisant furent érigées en marquisat (1741), sous le nom de Moustier, en faveur de Philippe-Xavier de Moustier, chevalier, gentilhomme de la chambre du roi de Pologne et maréchal des camps et armées du roi : *De gueules au chevron d'argent, accompagné de* 3 *aigles d'or.*

MUSSET (DE), en Beauce : *D'azur, à l'épervier d'or, chaperonné, longé et perché de gueules.*

NICOLAS DE VOUTRON, sieur de Coureilles, la Salle-d'Aytré, Beautrœuil, Chamades et de Voutron. — Famille noble et ancienne de Bretagne. Elle a fourni, entre autres illustrations, quatre maires de La Rochelle : Guillaume Nicolas (1340) ; Vincent Nicolas (1518) ; Jean Nicolas (1554) ; Jean Nicolas Beautrœuil (1567) ; un capitaine de vaisseau, chevalier de Saint-Louis : Gédéon Nicolas, écuyer, sieur de Voutron ; un lieutenant-colonel d'infanterie, chevalier de Saint-Louis : Abraham-Philippe Nicolas de Voutron, mort en 1775 ; un major des vaisseaux du roi, chevalier de Saint-Louis, émigré, et tué à Quiberon. Parmi les alliances de la famille Nicolas, on remarque celles de Prévost de Lanzac de Traversay, de Rousseau de Fayolle, de Ségur, de Larochefoucauld, de Polignac, de Lamberty, de Green de Saint-Marsault, de Calvimont, de Cugnac, de Beaucorps, etc. Henri-Robert *Nicolas*, comte de Voutron, sieur de Fourras, chevalier de Saint-Louis, chef d'escadre, né à Rochefort, en 1714, mort le 16 septembre 1780, avait épousé Marie-Françoise Astier, dont il eut : 1° Henri-François, comte de Voutron, mort en 1809 ; 2° Renée-Françoise, mariée le 2 avril 1776, avec Charles-Marie Joseph, vicomte de Chastaigner, lieutenant-colonel et chevalier de Saint-Louis ; 3° Henriette-Pauline, morte en 1811 ; 4° Marie-Sophie, qui épousa Jean-Baptiste-Augustin d'Aldéguier ; 5° Marie-Françoise, femme de Joseph-Hyacinthe Ribault de Laugardière, fils d'Antoine Ribault et de Marie-

Anne Astier. — Cette famille, dont il n'existe plus de descendants mâles, est aujourd'hui représentée par la fille de Mme d'Aldéguier, qui, de son mariage avec M. Théophile de Barbot, a trois enfants : 1° Sophie, mariée à M. de Saint-Sernin ; 2° Emilie ; 3° Adalbert, lieutenant au 36e de ligne, et par M. Pierre-Henri Ribault de Laugardière et ses sœurs. (Voir l'art. Ribault. — Nicolas de Voutron porte : *D'azur, au chevron d'or, accompagé de 3 étoiles d'argent*, 2, 1 ; *à la bordure engrêlée de gueules.*

(Extrait d'un *Essai de la Généalogie des Familles Astier, de l'Ange-Comnène, de Glapion, etc.*, par M. Pierre-Henri Ribault de Laugardière.)

NOLLENT (DE), en Normandie : *D'argent, à 3 roses de gueules*, 2, 1 ; *à la fleur de lis de même en cœur.*

NUCHÈZE (comte de), résidant au château de Vaux, commune de Maillé (Vienne) : *L'écu en bannière ; de gueules à 9 molettes d'éperon d'argent.*

ODOARD DU HAZÉ. — Famille originaire de Savoie, établie en Dauphiné dans le treizième siècle, puis en Normandie, où elle est aujourd'hui représentée par MM. le comte François Odoard du Hazé, ancien colonel, chevalier de Saint-Louis, ancien conseiller général du département de l'Eure, et le chevalier Charles-Léonard Odoard du Hazé, ancien colonel de l'armée de l'Ouest, chevalier de Saint-Louis : *De*

gueules à 3 molettes d'or, au chef de même chargé d'un lion passant de sable.

ORFEUILLE (D'), en Poitou. — Maison noble dont l'origine remonte au douzième siècle. Elle fut maintenue dans sa noblesse en 1665-67 : *D'azur à 3 feuilles de chêne d'or*, 2, 1.

ORLÉANS (D'), comtes de Bastardes et de Rère, barons de Preuilly, seigneurs du Beuffroy, d'Ambletous et de Ballame en Vendômois : *D'argent à* 2 *fasces de sinople, accompagnées de sept tourteaux de gueules*, 3, 2, 1.

PANTIN DE LA HAMELINIÈRE, en Anjou. — Cette famille, qui a fourni de nombreuses illustrations, commence sa filiation régulière par Raymond Pantin, chevalier croisé (1123) : *D'argent à la croix de gueules, accompagnée de 4 molettes d'éperon de même.*

PELLERIN DE GAUVILLE (LE), barons de Gauville, seigneurs de Neuillé-Pont-Pierre et de Sonzay, famille noble originaire de Normandie : *D'or, au chevron de gueules chargé de 14 losanges d'argent, au chef de sable, chargé de 3 coquilles du 3e émail.*

PÉRUSSE D'ESCARS, ducs d'Escars, en Poitou : *De gueules, au pal vairé.*

PIERRES (DE). — Famille d'ancienne noblesse rédant en Touraine : *D'or, à la croix patée et alaizée de gueules.*

POUCQUES D'HERBINGHEM (DE). — Noble et ancienne famille originaire de Belgique, où elle a possédé les vicomtés d'Ypres et de Nieuport, le comté de Bapeaume et les seigneuries d'Alincthem, de Quesques, de Beauriez, d'Herbinghem, etc. Les chroniques de Gand et Cologne en font mention dès l'an 911, le procès-verbal des coutumes de Picardie en 1550, et le procès-verbal des coutumes de Saint-Omer en 1739. La branche aînée, composée actuellement de MM. Pierre-Joseph-Prosper, baron de Poucques, seigneur du Puich, de François-Hubert de Poucques, et de plusieurs sœurs, habite aujourd'hui Bruxelles (Belgique). Une autre branche, dite de Poucques de Beaurietz, puis de Poucques d'Herbinghem, réside au château de Rouge-Fort, commune de Rebergues (Pas-de-Calais). Vers 1580, Jeanne de Cormette épousa Charles de Poucques, dont elle eut un fils, François. Devenue veuve, elle se remaria à Jacques de Lumbres, seigneur d'Herbinghem, et en eut Antoine, seigneur d'Herbinghem, qui décéda sans postérité, laissant la seigneurie d'Herbinghem à son frère utérin François. Celui-ci épousa Jacqueline Carbonnier, dame de Beaurietz. Les de Poucques de Beaurietz étaient surtout connus autrefois à Lille et dans la Flandre française. De Poucques porte : *D'or, au lion passant léopardé de sable, armé, lampassé et éclairé de gueules.* Supports : 2 *lions* ou 2 *levriers.* Cimier : *Tête de Maure ; couronne de marquis surmontée de* 2

têtes d'aigles d'Autriche. Devise (suivant Meyerus) : *Fortis atque fidelis.*

QUEMPER DE LANASCOL (DE). — Cette maison noble et anciennne, originaire de Bretagne, fut maintenue dans sa noblesse en 1568 : *D'argent, au léopard de sable, accompagné de 3 étoiles de même en chef.*

QUINEMONT (DE). — Ancienne famille originaire d'Ecosse, établie en France vers le quinzième siècle, et maintenue dans sa noblesse en 1668. Elle réside actuellement dans le département d'Indre-et-Loire : *D'azur, à un chevron d'argent, accompagné de 3 fleurs de lis d'or, les pieds coupés,* 2, 1.

QUIRIT DE COULAINES. — Connue noblement dès le quatorzième siècle, cette famille a possédé les baronnies et fiefs de Coulaines, de Val-Richer, de la Mothe-d'Usaye, etc., terres situées en Touraine, où elle réside actuellement : *De sinople au cygne d'argent nageant sur une rivière de même.*

REGNAULT DE SAINT-JEAN-D'ANGÉLY (Auguste-Michel-Etienne, comte de), sénateur : *D'azur, au coq d'argent, la patte droite posée sur un 4 de sable, surmontée d'une étoile d'argent ; à la bordure componnée d'or et de sable ; au franc-quartier d'azur, à la tête de lion arrachée d'or.*

RIBAULT DE LAUGARDIÈRE, vicomtes de Caudebec et de Montivilliers, seigneurs de Chavannes, du

Bois, du Mesnil, Ornamville, Erville, Beauchamp, Boscbénard, Bimore, Mesnil-Saint-Jore, en Normandie ; de Lisle et de la Bressonnière, en Bretagne ; de la Grenoillère, de la Roche-Ayrault et de Laugardière, en Anjou ; de Nointel, en Soissonnais ; de Ribault et de Laugardière, à Saint-Domingue, etc. — Famille noble et ancienne originaire de Bretagne. Elle fut maintenue dans sa noblesse le 17 janvier 1668. — Albert Ribault suivit Guillaume-le-Conquérant en Angleterre, et mourut antérieurement à 1073, époque à laquelle figure dans l'histoire Hugues de Newcastle, son neveu et héritier. (Ord. Vital, *Hist. eccles.*) — Joscelin Ribault est au nombre des témoins d'un accord fait entre Eon de Pontchâteau et l'abbaye de Marmoutier (1189). (*Hist. de Bret.*) La filiation régulière de la maison de Ribault s'établit à partir de Guillot, descendant de ce Joscelin.

I. Ribault (Guillot), officier de Jehan II, duc de Bretagne, nommé dans le testament de ce prince, en date de septembre 1302, père de Jehan.

II. Ribault (Jehan), vicomte de Caudebec en 1359, père de Jehan.

III. Ribault (Jehan), petit-fils de Guillot, vicomte de Montivilliers en 1369 et 1371, eut quatre enfants : 1° Nicolas, qui suit ; 2° Gillette, dame de Chavannes, mariée vers 1390 à Jean Isoré, troisième du nom, sieur de Pleumartin, en Poitou, homme d'armes en 1398, dans la compagnie du maréchal de Boucicault ; 3° Guillaume, fixé à Angers ; 4° Jehan, arbalétrier

à cheval de la compagnie du capitaine Philippe Espine, en 1411, archer en 1420 dans la compagnie de Jehan de Penhouët, amiral de Bretagne, mort antérieurement à 1439, laissant un fils : Pierre, écuyer, sieur d'Erville et de Noyers, en 1439, époux de Marguerite de Prie, dame d'Almenesches, veuve en 1448, dont il ne paraît pas y avoir eu de postérité.

IV. Ribault (Nicolas), chevalier, sieur du Bois, de Chavaignes, du Mesnil et d'Ornamville, ayant à ses ordres douze écuyers le 15 août 1418, et seize écuyers le 23 octobre suivant, dans les compagnies levées par Guillaume d'Avaugour, bailli de Touraine ; maître-d'hôtel de Mme la Dauphine, en 1421, mort vers 1435, dans un âge fort avancé, laissant quatre enfants de son mariage, contracté antérieurement à 1409, avec Anne de Prie, dame d'Ornamville : 1° Nicolas, qui suit ; 2° Guillaume, écuyer, qui rendit foi et hommage au roi de son fief du Mesnil, le 10 mars 1430 ; 3° Robert, d'où sont issus les Ribault de Rouen ; 4° Jehan, surnommé du Mesnil, capitaine de la châtellenie de Lusignan, en 1445.

V. Ribault (Nicolas), écuyer, sieur d'Ornamville, en 1439, père de Guillaume.

VI. Ribault (Guillaume), écuyer, sieur d'Ornamville et du Mesnil, mort vers 1515, père de Jehan.

VII. Ribault (Jehan), écuyer, sieur d'Ornamville et du Mesnil, homme d'armes de la garde du roi, en 1512, se fit protestant et entra dans la marine. Il reçut, en 1555, le commandement d'une flotte

que les habitants de la ville de Dieppe, où il s'était établi, armèrent pour attaquer les Flamands, et fit, en 1562 et en 1565, deux célèbres expéditions en Floride, sur les conseils de l'amiral Coligny, et avec le titre de lieutenant du roi. Lors de sa dernière expédition, surpris par les Espagnols qui s'emparèrent du Fort-Caroline, construit par les Français sur la côte, il fut massacré avec la dernière barbarie, malgré la parole jurée, et sa peau et sa barbe furent envoyées comme un trophée en Espagne (1565). Il avait épousé, le 17 novembre 1512, aux Andelys, Isabeau du Bust, dont il eut deux enfants : 1° René, qui suit; 2° Jacques, commandant du navire la *Perle*, lors de la dernière expédition de son père en Floride, parvint à échapper aux Espagnols; on ignore toutefois s'il put rentrer en France.

VIII. Ribault (René), écuyer, sieur d'Ornamville et du Mesnil, maréchal des logis de la garde du roi, épousa, vers 1550, Marguerite, d'où :

IX. Ribault (Jean), écuyer, sieur d'Ornamville et du Mesnil, homme d'armes de la garde du roi, épousa à Lisieux, le 15 septembre 1577, Catherine de Fumechon, veuve de Thomas d'Hellenvilliers, sieur de Feuquerolles et d'Andelys, dont il eut :

X. Ribault (Guillaume), écuyer, sieur du Mesnil, épousa, vers 1600, Marie du Rand, d'une famille de Bretagne, dont il eut deux enfants : 1° Maurice, qui suit; 2° Pierre, écuyer, sieur de la Grenoillère, près Saumur, archer de la garde du roi, épousa, vers

1625, Yolande de Ferrande, dont : Magdeleine, veuve, en 1686, de Georges de Pelissary, trésorier-général de la marine, sieur de Gravignan et de la Bourdaisière, dame de Thuisseau et de Montlouis, près Saumur, du Coudrai et de la Coste, près Amboise :

XI. Ribault (Maurice), écuyer, sieur de Lisle et de la Bressonnière, en Bretagne, homme d'armes de la garde du roi, épousa à Alençon, le 17 juin 1636, Catherine de Vousu, veuve d'Antoine du Plessis-Pinaut, et par testament du 6 octobre 1660, partagea sa fortune entre les trois fils issus de ce mariage : 1° René, sieur de la Roche-Ayrault, qui épousa en premières noces Claude Atourné, et en secondes noces, le 7 juillet 1685, à Angers, Renée Cormery, dont il eut, entre autres enfants : René, prêtre ; Pierre, marié le 17 mars 1745, à Michelle-Renée Bertrand ; Maurice, prêtre ; 2° Jacques.

XII. Ribault (Jacques), sieur de Lisle, né en 1647, épousa à Angers, le 21 avril 1671, Perrine Berthelot, d'où : 1° Jacques, qui suit ; 2° Perrine, épouse de François Buret, sieur de la Reux ; 3° Maurice, né le 5 mars 1680, curé de Cizay, mort à Angers, le 20 septembre 1730, et inhumé devant le grand autel de l'église de Saint-Denis.

XIII. Ribault (Jacques), de Lisle, écuyer, né à Angers, le 29 juin 1672, mort dans la même ville, le 4 juin 1723, doyen des conseillers du roi, au siége du Cap (Saint-Domingue), avait épousé Madeleine Lelong,

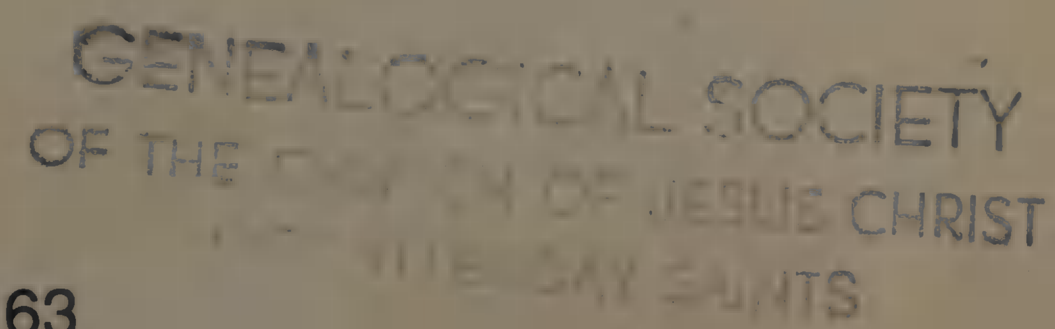
dont il eut les quatre enfants qui suivent : 1° Marie-Anne, qui épousa à Angers, le 5 juin 1730, André-Charles Curieux, sieur de Sauzan, conseiller au siége présidial d'Angers, morte le 2 juillet 1776 ; 2° Jacques, marié à Saint-Domingue, en 1755, avec Catherine Leforestier, dont il eut deux filles : Jeanne, née à Saint-Domingue, en 1756, épouse de M. de Roussignac, décédée à Bordeaux, le 9 décembre 1840, et Marie, née au Cap, en 1766, décédée à Bordeaux, le 22 février 1836, veuve de Thomas Leforestier, frère de sa mère, maréchal de camp et chevalier de Saint-Louis ; 3° Jeanne, qui épousa, en premières noces, Charles Bardet, écuyer, sieur des Glereaux, capitaine de cavalerie, et en secondes noces, à Angers, le 10 février 1755, Raoul-René Petit, sieur de la Pichonnière, baron du Blaisan et comte de Chernelliers, capitaine au régiment de Béarn, infanterie ; 4° Antoine, qui suit.

XIV. Ribault de Lisle de Laugardière (Antoine), capitaine de cavalerie, mort à Angers, le 16 décembre 1762, dans sa quarante-quatrième année, laissa quatre enfants de son mariage avec Marie-Anne Astier, contracté à Saint-Domingue vers 1749 : 1° Ribault de Ribault (Jacques-Thomas-Nicolas-Lestuce), officier au régiment de Soissonnais, qui épousa, le 10 décembre 1777, à Bordeaux, Marie-Michelle-Denise-Gabrielle de l'Ange, sa cousine-germaine, fille de Joseph-Hyacinthe, baron de l'Ange, chevalier de Saint-Louis, lieutenant du roi au gouvernement

d'Amiens, et de Marie-Renée Astier, et en eut un fils et une fille. La famille entière périt en mer, en fuyant pendant le massacre des colons de Saint-Domingue, et se rendant à la Nouvelle-Angleterre ; 2° Joseph-Hyacinthe, qui suit ; 3° Jacques-Antoine, qui a fait la seconde branche des Ribault de Laugardière ; 4° Marie-Renée-Adélaïde, qui épousa, le 13 février 1771, à Bordeaux, Plaisant de Bouchiat, écuyer, sieur de Bigardel et de Perpézac-le-Noir, en Limousin, chevalier de Saint-Louis, directeur et inspecteur général des haras du roi, en Alsace, morte en 1812, en son château de Bigeardel.

XV. Ribault de Laugardière (Joseph-Hyacinthe), né à Saint-Domingue, le le 20 janvier 1751, nommé, en juillet 1776, lieutenant et aide-de-camp de M. d'Ennery, gouverneur-général de Saint-Domingue, plus tard capitaine au régiment de Royal-Comtois, mourut le 22 février 1804, en son château du Bois, commune de Saint-Laurent-de-la-Prée. Il avait épousé à Rochefort, en 1777, sa cousine-germaine, Marie-Françoise-Nicolas de Voutron, décédée à la Rochelle, le 28 janvier 1817, dont il eut : 1° Henri-Marie, née à Rochefort, le 16 mai 1780, mort en bas-âge ; 2° Antoinette-Marie-Joséphine, née à Rochefort, le 14 mars 1782, décédée le 22 juin 1855, au château de Bigeardel, commune de Perpejac-le-Noir ; 3° Hyacinthe, décédée à Vigeois, le 14 octobre 1849, veuve de Guilllaume du Chalard ; 4° Henri-Guillaume.

XVI. Ribault de Laugardière (Henri-Guillaume),



né à Rochefort, le 4 mars 1784, décoré du Lis, le 2 décembre 1814, receveur des contributions indirectes, décédé le 12 juillet 1850, à Nontron, où il avait épousé, le 11 juillet 1813, Louise-Françoise Grollier-Desbrousses, dont il eut : 1° Pierre-Henri, qui suit; 2° Adélaïde-Françoise-Louise, née à Exideuil, le 14 septembre 1816; 3° Julia-Françoise, née à Paulliac, le 16 juin 1827, mariée le 19 octobre 1847, avec M. Emile-Léonard Duvoisin, avocat, juge-suppléant au tribunal de Nontron, adjoint au maire de cette ville.

XVII. Ribault de Laugardière (Pierre-Henri), né à Nontron, le 29 mars 1814, avoué à Nontron, successivement officier de la garde nationale, conseiller municipal, suppléant du juge-de-paix, maire de Nontron, en 1849, et actuellement membre du conseil d'arrondissement pour cette ville, a épousé, le 28 juin 1846, Marie-Louise Mazerat d'Arzt, dont : 1° Marie-Louise-Henriette, née à Nontron, le 3 octobre 1850; 2° Marie-Françoise-Camille, née le 29 octobre 1853, à Nontron, où elle est morte, le 20 mars 1855.

SECONDE BRANCHE DES RIBAULT DE LAUGARDIÈRE.

XV. Ribault de Laugardière (Jacques-Antoine), né le 12 avril 1752, à Saint-Domingue, capitaine au régiment du Royal-Roussillon, chevalier de Saint-Louis, commandant la place de Bourges en 1789, décédé le 20 janvier 1823, à Hautmont, avait épousé,

le 20 février 1789, Marie-Catherine-Amélie Darche de Fromcourt, d'une famille de Flandre, décédée à Bourges, le 22 avril 1848. De ce mariage sont issus : 1° Jacques-Louis-Hippolyte, qui suit; 2° Charles-Prosper, qui a fait le second rameau de cette branche ; 3° Antoinette-Clémentine, née le 18 septembre 1797, décédée à Bourges, le 15 mai 1855, veuve de Vincent-Louis-Joseph Lemoine, dont une fille, Virginie-Amélie Lemoine, épouse de M. Jacques-Gustave-Robert de Chenevière, chevalier de la Légion-d'Honneur, procureur-général près la cour impériale de Bourges ; 4° Louise-Virginie, née à Frélon, le 10 janvier 1802, veuve de Jean-Louis, comte de la Marche-Séry, qu'elle avait épousé à Hautmont, le 19 janvier 1825 ; 5° Louise-Victoire-Elisabeth, née le 2 août 1805, à Frélon, qui épousa, à Hautmont (juillet 1830), François-Sylvain Vergne, notaire à Bourges.

XVI. Ribault de Laugardière (Jacques-Louis-Hippolyte), garde général des eaux et forêts, en retraite. épousa, en 1818, Antoinette de Pauffkirh, dont : 1° Jules-Vincent-Hippolyte, procureur impérial près le tribunal de première instance de Lure ; 2° Estelle, morte en bas-âge ; 3° Hippolyte-Ferdinand-Léon.

SECOND RAMEAU.

XVI. Ribault de Laugardière (Charles-Prosper), né à Lunéville, le 31 mars 1793, décoré du Lis, le 15 mai 1817, capitaine de la garde nationale d'Haut-

mont, en 1831, épousa, le 15 février 1832, à Bourges, Espérance-Clara Danié, dont : 1° Marie-Sylvain-Charles, né à Bourges, le 18 janvier 1833, avocat, attaché au parquet de la Cour impériale de Bourges, membre de la Commission historique du Cher et de de la Commission de surveillance de la prison de Bourges ; 2° Marie-Amélie-Claire, née à Bourges, le 18 octobre 1834 ; 3° Marie-Joséphine-Marthe, née le 7 novembre 1838, à Bourges, où elle est morte, le 6 avril 1848 ; 4° Marie-Gabriel-Maxime, né à Bourges, le 10 août 1845.

BRANCHE DES RIBAULT DE ROUEN.

V. Ribault (Jehan), marié à N. Marion (laquelle, devenue veuve, épousa Guillaume Le Tavernier), en eut deux fils : 1° Jehan, qui suit : 2° Jehan, qui a fait le second rameau des Ribault de Rouen.

VI. Ribault (Jehan), l'aîné, sieur de Beauchamp, comparaît, le 3 juillet 1486, à la montre des nobles en résidence à Rouen ; le nom de sa femme est inconnu ; il fut père de Jehan.

VII. Ribault (Jehan), écuyer, sieur de Beauchamp, élu pour le roi, à Rouen, mort vers 1550, épousa, en 1516, Agnès du Quesnay, dont il eut : 1° Jehan, qui suit ; 2° Antoine, écuyer, sieur de Bimore, huissier du roi aux requêtes du Parlement de Rouen, épousa, en premières noces, Vincente Davy, et en secondes noces, Thomasse Bourgongne, dont il ne paraît pas avoir eu d'enfants.

VIII. Ribault (Jehan), écuyer, sieur de Beauchamp et de Boscbénard-Commin, receveur général des décimes au diocèse de Bayeux, conseiller-échevin de Rouen, mort vers 1576, avait épousé Madeleine Patrix (de la famille de la pucelle d'Orléans par sa mère), dont il eut : 1° Baptiste, qui suit ; 2° Charlotte, mariée le 12 février 1589, à Thomas de Troismonts, sieur de la Mare, avocat et conseiller du roi au présidial de Caen ; 3° Jean-Paul, écuyer, sieur de Beauchamp, qui épousa, le 27 octobre 1627, Esther Delamare ; 4° Antoinette, épouse de Guillaume Bourdon, sieur de Roquereul.

IX. Ribault (Baptiste), écuyer, sieur du Mesnil-Saint-Jore, épousa Marie Maynot, dont : Charles, qui suit ; 2° Madeleine, restée veuve d'Adrien Lamy, conseiller au Parlement de Rouen, entra au monastère du Val-de-Grâce.

X. Ribault (Charles), écuyer, sieur du Mesnil-Saint-Jore, conseiller ax Parlement de Rouen, décédé de 1659 à 1660, après avoir été marié à Isabeau de Hommets, dont il eut : Charles, écuyer, sieur de Bocsbénard, curé de Saint-Ouen-sur-Iton ; Pierre, chevalier, sieur de Beauchamp, qui épousa à Rouen, le 20 septembre, Elisabeth Boudet ; Jacques, qui suit ; Françoise, mariée à Rouen, le 30 décembre 1663, avec Gaspard Le Grix, écuyer, sieur de la Fontelaye ; Marguerite ; Marie-Charlotte, qui épousa, le 2 mai 1671, à Rouen, Adrien Auboult, sieur des Iles, avocat à la cour, et, le 30 septembre 1683,

Charles de Pillon, écuyer, sieur d'Espinens, capitaine de vaisseau ; Thomas-Paul ; Anne, qui épousa, le 7 novembre 1671, Charles Pollet, avocat et conseiller du roi, lieutenant particulier des eaux et forêts de Normandie.

XI. Ribault (Jacques), écuyer, sieur du Mesnil-Saint-Jore, gentilhomme ordinaire du duc d'Orléans, décédé en mai 1685, avait épousé à Rouen, le 20 avril 1660, Madeleine Le Boucher, dont plusieurs enfants : Jacques, gentilhomme ordinaire du duc d'Orléans, en 1687 ; N.; Charles, connu plus tard sous le nom du chevalier du Mesnil-Ribault, désigné dans son acte de baptême, du 5 mai 1672, à Paris, comme le troisième fils de Jacques et de Madeleine Le Boucher. Suivant des titres relatifs à la famille Ribault, conservés à la bibliot hèqueimpériale, de cette branche serait descendu, par une filiation qui n'a pu être rétablie, Thomas-Eléonore Ribault de Nointel, qui épousa, vers 1770, Catherine-Marguerite-Louise-Elisabeth Béchamel de Nointel, et fut gentilhomme ordinaire du roi Louis XVI.

SECOND RAMEAU DES RIBAULT DE ROUEN.

VI. Ribault (Jehan), puîné, épousa N. Guérin, dont il eut : Robert, qui suit; Jehan, abbé du Bec, près de Valmont-en-Caux, archidiacre du Grand-Caux, de 1516 à 1521. (*Histoire de Rouen* de Farin); Richard, archidiacre du Grand-Caux, de 1521 à 1546.

VII. Ribault (Robert), conseiller-échevin de Rouen, en 1535, eut un fils : Guillaume, archidiacre du Grand-Caux après ses oncles, en 1546.

Ribault porte : *De gueules, à la fasce d'azur, chargée de* 3 *besants d'or, accompagnée de* 3 *croix ancrées d'argent,* 2, 1. Supports : *Deux lions*. Les armes primitives étaient : *De gueules à* 3 *croix ancrées d'argent,* 2, 1 ; un *chef cousu d'azur, chargé de* 3 *besants d'or*, y fut ajouté, et dans la suite fut changé en *fasce*.

(Cette notice, à laquelle nous n'avons apporté que des modifications peu importantes, est extraite d'un *Essai de la Généalogie des Familles Astier, de l'Ange-Commène, de Glapion, Carpentier de Changy, Nicolas de Voutron et Ribault de Laugardière*, par M. Pierre-Henri Ribault de Laugardière.)

RICARD DE GENOUILLAC.—Maison noble et ancienne dont on fait monter l'origine à Pons Ricard, chevalier qui vivait en 1359. Elle a donné deux chevaliers des ordres du Roi et un grand-écuyer de France : *Ecartelé au* 1 *et* 4 *d'azur à* 3 *étoiles d'or mises en pal ; au* 2 *et* 3 *d'or à trois bandes de gueules*.

RIEUX DU FARGIS. — Famille noble originaire du Languedoc : *D'azur à* 3 *fasces d'argent ondées, au chef d'azur, chargé de* 3 *fleurs de lis d'or.*

RIOULT DE BOISRIOULT. — Famille noble de Normandie, maintenue dans sa noblesse en mai

1766 : *D'argent à l'aigle éployée de sable, à la bordure engrêlée d'azur.*

RIS (DE). — La terre de Bacqueville, en Normandie, fut érigée en comté, par lettres du mois de septembre 1660, en faveur de Jean-Louis-François de Ris, premier président du parlement de Rouen.

RIVIÈRE. — Cette maison, une des plus anciennes et des plus illustres de Bretagne, a contracté des alliances avec les plus considérables de cette province, telles que celles de Rohan, Goyon de Matignon, du Montier, Beaumanoir, Dinan, Rostrenen, etc. : *D'azur à la croix engrêlée d'or.*

ROBERT DE SAINT-VICTOR. — Famille noble de Normandie : *D'azur au lion rampant d'or.*

ROCHEMORE (Marquis de). — Famille originaire du Languedoc, où son existence est signalée dès le onzième siècle. La terre de Saint-Cosme, située dans cette province, fut érigée en marquisat, sous le nom de Rochemore, par lettres de février 1751, en faveur de Paul-Ange de Rochemore, officier de la marine royale. Un des représentants de cette ancienne et illustre famille réside à Marcilly-sur-Meaulne (Indre-et-Loire) : *D'azur à 3 rois d'échiquier d'argent.*

ROUILLÉ D'ORFEUIL. — Famille noble originaire de Normandie. M. Gaspard - Marie - Louis Rouillé, né le 3 décembre 1777, fut créé baron en 1810. Depuis, il fut préfet du département d'Eure-

et-Loir : *D'azur au chevron d'or, accompagné de 2 roses d'argent en chef, et d'un croissant aussi d'argent en pointe.*

ROUX DE LA ROCHETTE, en Provence : *D'azur à un ours passant d'or, surmonté de deux étoiles de même.*

SAIGNARD DE SASSELANGES (DE). — Maison noble originaire du Languedoc, maintenue dans sa noblesse le 20 décembre 1668 : *D'azur au sautoir d'or.*

SAVARI DE LANCOSME (DE), marquis de Brèves, de Jarzé, de Lancosme et de Maulévrier. — Famille noble et des plus anciennes du Berry : *Ecartelé d'argent et de sable.*

SELLIER DE CHEZELLES, en Picardie : *D'or à l'aigle d'azur.*

SERENT DE KERFILY, en Basse-Bretagne : *D'or à 3 quinte-feuilles de sable*, 2, 1.

SERICOURT D'ESCLAINVILLIERS, en Picardie : *D'argent à la croix de gueules, chargée de 5 équilles d'or.*

SESMAISONS (Marquis de), en Bretagne : *De gueules à 3 maisons d'or*, 2, 1.

SOUCHE DE SAINT-AUGUSTIN (DE LA).—Noble et ancienne maison du Bourbonnais, dont l'origine remonte à Jean de la Souche, chevalier, seigneur

de la Souche, qui vivait vers la fin du treizième siècle. Elle a possédé les terres de Beaune, la Varenne, Saint-Augustin, Pravier, Noyant, Montaigu, Chauvière, Montcoquier, Foucaux, Saint-Julien, Neuville, etc. : *Ecartelé, au 1 et 4 d'argent à 2 léopards de sable, couronnés d'or ; au 2 et 3 de sable à 2 fleurs de lis d'or, au chef abaissé, ondé de même.*

TAILLE (DE LA), barons du Quesne, seigneurs de Bondaroy, Faronville, Combreux, Ambleville, Marcinvilliers, Bitry, etc. — Maison noble originaire de la Beauce. Elle a produit deux auteurs dramatiques qui se sont fait connaître, dans le quinzième siècle, par plusieurs pièces de théâtre et quelques autres ouvrages de poésie imprimés en 1574 : *De sable, à un lion armé, lampassé, onglé et couronné de même.*

THIBAUD DE LA CARTE. — Maison noble et ancienne, originaire du Poitou : *D'azur à une tour d'argent crénelée.*

TREMAUDAN (DE). — Famille noble de Bretagne, maintenue dans sa noblesse par jugements en date des 3 septembre 1670 et 5 mai 1747 : *De gueules à la levrette d'argent, accompagnée en pointe d'une molette d'éperon aussi d'argent.*

TROUSSET D'HÉRICOURT, en Picardie : *De sinople, au lion d'or, armé et lampassé de gueules.*

VALLETEAU DE CHABREFY. — Thomas Valleteau de Chabrefy, originaire du pays de Caux, en Normandie, vint s'établir en Touraine vers l'an 1750. Il posséda dans cette province les fiefs de Valmer, Chançay, la Côte, Vaux, et y occupa la charge de lieutenant-général au bailliage et siége présidial de Tours. Son fils, Thomas Valleteau, né le 20 janvier 1773, fut successivement maire de Chançay et conseiller de préfecture du département d'Indre-et-Loire. Les représentants de cette maison sont : 1° M. Jérôme-Charles Valleteau, baron de Chabrefy, qui a épousé Amélie de Bonnard ; 2° M. Thomas Valmer-Valleteau de Chabrefy, résidant au château de Valmer, commune de Chançay (Indre-et-Loire). Valleteau de Chabrefy porte : *Parti, au 1er d'argent au vol abaissé de sable ; au 2 d'argent à 3 monts de sable, chacun de 3 coupeaux posés en pyramide, le premier surmonté d'un coq.*

VAN LEEMPOEL DE NIEUWMUNSTER ET DE VOOGHT. — Famille noble originaire de Belgique, représentée par M. Oscar-Louis-Eugène-Ernest, vicomte Van Leempœl, né à Bruxelles, le 20 juillet 1828, attaché de légation de S. M. le roi des Belges, à Paris, chevalier de l'ordre du Lion-Néélandais, etc., et par Mme Juliette-Félicie-Stéphanie Van Leempoel, née au château de Quiquengrogne (Aisne), le 7 janvier 1832 : *D'or, à la fasce vivrée de gueules, accompagnée de 3 aigles éployées d'azur.*

VAUCASSEL (DE), en Normandie. — Jacques-François de Vaucassel, écuyer, chevalier de Saint-Louis, officier supérieur au régiment de Berry, émigra en Amérique, où il mourut des blessures qu'il avait reçues au service. De son mariage avec Marie-Nathalie-Josèphe Dumées, d'Avesnes, il laissa: 1° Louis-Jacques-Melchior de Vaucassel, qui émigra lors de la révolution, et fit partie de la malheureuse affaire de Quiberon, dont il fut une des victimes; 2° Louis-Auguste-Amédée de Vaucassel, ancien militaire, chevalier de l'ordre de la Légion-d'Honneur, domicilié en ce moment au château de Campandré (Calvados).

VIGAN (DU). — Famille noble et des plus anciennes de Normandie, dont la filiation suivie s'établit à partir de Jean Vigan, écuyer, sieur de Prunelay-en-Saint-Martin-de-Fresney (Calvados). Son fils, Gilles, qui fut aussi sieur de Prunelay, fit avec distinction les guerres de Henri IV. Jacques de Vigan, écuyer, entra en 1630 au régiment de la gendarmerie de France. Michel de Vigan fit partie, en 1689, de l'arrière-ban de la noblesse d'Alençon. Jacques-François de Vigan, chevalier, sieur de Prunelay, sieur et patron de la Haye-Saint-Christophe, etc., mousquetaire du roi, chevalier de Saint-Louis, en 1786, mourut en 1810. — Représentants actuels: Gabriel-Félix de Vigan, chevalier, baron de Cernières, chef des noms et armes de la maison, marié:

1° en 1839, avec Hermine-Marie Jacquemin de Château-Renault-Galmoy, décédée en 1841, dont un fils; 2° avec Victorine-Antoinette-Ambroisine Le Veneur de Carrouges, dont une fille; Henri-Antoine-Hippolyte de Vigan, chevalier, inspecteur des eaux-et-forêts à Caen, marié en 1846, à Charlotte-Gabrielle des Montiers, dont trois fils et deux filles; Paul-Léon-Victor de Vigan, chevalier, marié, en 1849, à Marie-Thérèse-Philippine d'Elloy; Charlotte-Sophie-Antoinette de la Fare, baronne, douairière de Vigan; Claude Le Maistre, veuve de Pierre-Hippolyte de Vigan, capitaine de cavalerie, chevalier de la Légion-d'Honneur; Anne-Eugénie de Vigan, comtesse douairière de Pardieu; Suzette-Alexandrine de Vigan, veuve de Charles-Claude-Frédéric des Montiers, chevalier de la Légion-d'Honneur: *D'hermine au chevron de sable, accompagné de* 3 *roses de gueules*, 2, 1.

VOGUÉ (Marquis de). — Maison fort ancienne, originaire du Vivarais: *D'azur au coq d'or, becqué et crèté de gueules.*

VILLELUME (DE), en Limousin: *D'azur à* 10 *besants d'argent posés* 4 *fois*, 2, 1.

VILLEMENARD (DE), en Berry: *D'azur à* 3 *mains coupées au naturel*, 2, 1.

VILLICY DE TOURVILLE (DE). — Famille noble originaire de Lorraine, dont le premier auteur connu,

Claude de Villicy I, fut annobli par Toussaint Hocedy, évêque de Toul, le 23 août 1560. Son fils, Claude de Villicy II, fut maintenu dans sa noblesse par Charles II, duc de Lorraine, le 24 janvier 1600 : *D'azur, à la molette d'éperon d'or, accompagnée de* 3 *anneaux d'or*, 2, 1 ; *au chef d'or, chargé d'une tête de léopard de gueules.*

Y DE SERANCOURT, en Champagne : *D'azur à* 3 *chevrons d'or.*

YSORÉ D'HERVAULT, marquis de Plumartin, sieurs des Pruneaux, de Bossay, de Cyrandes, de Coiron, de la Rochepozay. — Famille noble originaire du Poitou. Elle a fourni, entre autres illustrations, un archevêque de Tours, un chambellan du roi, et deux lieutenants-généraux pour le roi en Touraine. Elle réside actuellement au château de Plumartin (Vienne) : *D'argent à* 2 *fasces d'azur.*



REVUE HISTORIQUE

Héraldique et Généalogique

DES

FAMILLES NOBLES DE FRANCE

DEUXIÈME SÉRIE.

ABZAC (D'). — Gabriel d'Abzac II, chevalier de l'ordre du Roi, obtint, au mois de novembre 1615, des lettres-patentes portant érection en marquisat de la terre de la Douze, en Périgord : *D'argent, à une bande d'azur, chargée au milieu d'un besant d'or, et une bordure d'argent, chargée de 9 besants d'or.*

AGOULT (D'), en Provence. — Joseph d'Agoult obtint l'érection de la terre d'Olières en marquisat, par lettres du mois de mars 1689, enregistrées à Aix le même mois : *D'or, au loup ravissant.*

AITZ DE NESMI. — Famille noble et des plus anciennes du Poitou. Son origine remonte incontes-

tablement au quatorzième siècle; mais sa filiation suivie ne peut être établie qu'à partir de Zacharie d'Aitz, seigneur de Savignac, qui est mentionné dans les archives de Sainte-Croix-de-Poitiers, en 1622. La terre de Villedieu-de-Comblé, près Saint-Maixent, fut érigée en marquisat, par lettres du mois d'avril 1689, en faveur de Jean d'Aitz de Nesmi, seigneur de la Villedieu, la Guillotière, Saint-Georges, Boisgarnault, Longue-Pierre, etc. Les marquis de Villedieu ont tous suivi avec distinction la carrière des armes.

ALBERT DE LUYNES (D'). — Le comté de Maillé, en Touraine, fut érigé en duché-pairie, sous le nom de Luynes, en faveur de Charles d'Albert, pair, garde-des-sceaux et connétable de France : *Ecartelé au 1 et 4 d'azur à quatre chaînes d'argent en sautoir, aboutissantes en cœur à un anneau d'argent; au 2 et 3 d'or au lion de gueules, couronné, armé et lampassé de même; et sur le tout, d'or au pal de gueules, chargé de trois chevrons d'argent.*

ALENC, en Provence. — La terre de ce nom fut acquise par Jacques de Renaud, qui testa en 1469, et la laissa à son fils, Nicolas IV, aïeul de César de Renaud, chevalier, en faveur duquel elle fut érigée en marquisat, par lettres du mois de mars 1691.

ALOIGNY (D'), marquis de Rochefort-sur-Creuse, barons de Cors et du Blanc, seigneurs de la Groye,

Ingrande, Pont-de-Ruan, la Millaudière, Oinze, Ligniers, Cherzay, Boismorand, Marigny, Ferrières, Oiré, la Chaise, Vaux, Rochefroide, etc. — Famille noble et des plus anciennes de France. Charles-François d'Aloigny, marquis de Rochefort, né le 5 avril 1757, chef du nom et des armes, habitait la petite ville de Preuilly (Indre-et-Loire), lorsque la révolution éclata. Il émigra en 1791, et fit la campagne de 1792 dans le régiment du Roi-Cavalerie. Il épousa, en juin 1781, Benjamine-Françoise-Marie Chastenet de la Brunetière, dont il eut : 1° Charles-Amand-François, né en 1782 ; 2° Marie-Aglantine, mariée au marquis de Prunelé, maréchal de camp, et décédée au château de Moléans, en octobre 1850 : *De gueules*, *à* 3 *fleurs de lis d'argent*, 2, 1.

AMANZÉ, terre du Maconnais qui fut érigée en vicomté (mai 1617), en faveur de Jean d'Amanzé IV, maréchal de camp : *De gueules*, *à* 3 *coquilles d'or*, 2, 1.

AMBERT, famille de Querci. — La terre de la Tourette a été érigée en marquisat, sous le nom de la *Tourette d'Ambert*, par lettres du mois de mai 1749, en faveur de Jean-Joseph d'Ambert, sous-lieutenant dans les gardes française.

ANCIENEVILLE, en Berry. — La baronnie d'Espoisses, en Bourgogne, fut érigée en marquisat en faveur de Louis d'Ancieneville, baron de Reveil-

lon. (Lettres du mois de janvier 1610) : *D'or à 3 marteaux de gueules*, 2, 1.

ANDRAULT (Philippe), seigneur de Langeron, baron de Cougny, maréchal de camp, obtint l'érection en comté de la seigneurie de Langeron. (Lettres du mois d'août 1756, registrées au parlement le 30 juillet 1660) : *D'azur, à 3 étoiles d'or*, 2, 1.

ANGERVILLE, en Normandie. — La terre d'Angerville-la-Martel fut érigée en baronnie, par lettres du mois d'avril 1655, en faveur de Charles l'Etendart, mestre de camp de cavalerie : *De gueules à 3 marteaux d'argent*, 2, 1.

APPELVOISIN (D'), marquis de la Roche-du-Maine, barons de Fougereuse, seigneurs du Fou, près Vouneuil-sur-Vienne (Vienne), de Thiors, Chaligné, Pugny, etc. — Famille noble du Poitou. Sa filiation suivie commence par Jehan de Palvoisin, marquis de Palaviccini, en Italie, qui mourut vers 1297. Elle s'est alliée aux Pressigny, aux Jouvenel des Ursins, aux Chasteigner, aux Chaspoux de Verneuil, aux Prévot de Sansac, aux Maillé-Caumont, aux Puyguyon, aux Chastillon, etc. : *De gueules à la herse d'or*.

APPIGNÉ.—Terre et seigneurie en Bretagne, érigée en vicomté, par lettres du mois de mars 1574, en faveur de Julien Botherel, chevalier de l'ordre du

Roi, et son lieutenant en la ville de Rennes : *De gueules, à la croix pattée, ébréchée et pommée d'or.*

ARCELOT, en Bourgogne. — Terre érigée en marquisat, par lettres du mois de mars 1694, en faveur d'Alphonse de Guerribout, chevalier, grand-bailli de Melun.

ARCHIAC DE SAINT-GERMAIN. — Famille noble originaire de Saintonge : *De gueules, à deux pals de vair, au chef d'or.*

ARCS.—Nom d'une baronnie qui fut érigée en marquisat, par lettres du mois de mars 1612, registrée à Aix, le 15 octobre suivant, en faveur d'Arnaud de Villeneuve, viguier et gouverneur de Marseille.

ARGOUGES (D'), en Gâtinais. — Par lettres du mois d'avril 1680, registrées le 18 décembre suivant, union fut faite de la baronnie d'Achères à celle de la Chapelle-la-Reine, en faveur de Jean-Pierre d'Argouges : *Écartelé d'or et d'azur, à 3 quintefeuilles de gueules, 2 en chef et 1 en pointe, brochantes sur le tout.*

ARMAINVILLIERS.—Seigneurie en Bretagne, érigée en comté, par lettres du mois de juin 1704, enregistrées au parlement le 30 juillet suivant, en faveur de Jacques-Louis de Beringhem, premier écuyer du roi, mort en 1769.

ARMOISES-D'AUNOY, en Lorraine. — Les terres d'Aunoy-sur-Seille, de Craincourt et d'Ajoncourt furent unies et érigées en marquisat, sous la dénomination d'Aunoy, par lettres du duc Léopold, du 16 décembre 1726, en faveur de Charles des Armoises, conseiller d'état.

ARNOLET. — Jean-Baptiste Arnolet de Lochefontaine, marquis de Bussy-d'Amboise, vicomte de Peny, président en la cour des Monnaies de Paris, obtint, au mois de juillet 1703, des lettres enregistrées le 1er août suivant, pour l'union de la terre de la Chapelle au marquisat de Bussy-le-Château, seigneurie qui avait été érigée pour lui en marquisat, par lettres du mois de janvier 1699 : *D'azur, à la croix de Lorraine d'or, et une bordure diaprée en anse de panier, fleurdelisée de* 8 *pièces de même.*

AUBERY DE VATAN, en Berry. — La terre de Vatan fut érigée en marquisat, par lettres du mois d'août 1650, enregistrées au parlement le 7 septembre suivant, en faveur de Robert Aubery, président en la chambre des comptes : *D'or, à cinq trangles de gueules.*

AUGRON DU TEMPLE. — Famille noble originaire de Bretagne : *D'or, au chevron de gueules, accompagné de* 3 *hermines de sable.*

AULTRI. — Châtellenie érigée en baronnie, par lettres du mois de février 1613, enregistrées au par-

lement le 5 janvier 1824, en faveur de Jean de GENICOURT, vicomte de Lèvignem et de Betz, conseiller d'état.

AUX (D'), marquis d'Aux, seigneurs de la Chaume, de Bournay, Chondenay, Pouzieux, Thieux, Lié, des Aubert, de Loncherie, Berlet, etc. — Famille noble originaire de Guyenne, et établie en Poitou dès le quatorzième siècle. Parmi ses illustrations, elle compte : un évêque de Poitiers (1315), un bailli d'Evreux (1495), et un échanson du roi Louis XI (1475). Elle s'est alliée aux maisons de Leclerc de Motteville, de Jousseaume, d'Aloigny, de Lezay-Lesignem, de Carré de Busserolle, de Rancé, de la Porte, des Monts, de la Rue, etc. : *D'azur, chargé de 3 rocs d'échiquier d'argent.*

AVAUX, en Champagne.—Terre érigée en comté, par lettres de janvier 1638, registrées le 4 août 1648, en faveur de Jacques de Mesmes, seigneur de Roissi, conseiller d'état.

BABIN DE LIGNAC. — Famille noble originaire de la Marche, où elle a possédé des fiefs importants. Elle commence sa filiation suivie par Jean Babin, qui vivait en 1300. Elle s'est alliée aux familles de Regnault de la Soudière, du Plessis-du-Mort, de la Guérinière, de Huet de la Tour du Breuil, d'Oiron, de la Drajeonnière, de Coubot, etc. Le chevalier Jacques Babin de Lignac, mort en 1793, a laissé plu-

sieurs enfants de son mariage avec Marie-Catherine de Regnault de la Soudière, entre autres, Joseph-Adrien-Madeleine, né en 1787, et Marie-Pauline, née en 1791, supérieure des Ursulines de Tours : *D'argent, burelé d'azur, à trois chevrons d'argent brochant sur le tout.*

BAILLAU-LE-PIN. — Fief de l'Orléanais qui fut érigé en baronnie (juin 1618), en faveur de Lancelot de Kaerbout, seigneur de Germasse, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi.

BAINVILLE. — Nom d'un fief de Lorraine qui fut uni à celui de Valfroicourt, et érigé en comté sous le nom de Hoffélize, par lettres du 7 juin 1726, en faveur de Marc-César de Hoffélize, chambellan du duc Léopold.

BERNAINS. — Terre qui fut acquise de la famille d'Andrevet, par Pierre de Corsaut, maréchal des camps et armées du roi, qui en obtint l'érection en vicomté par lettres du mois de mars 1644, puis en comté, par lettres de 1649.

BANDEVILLE. — Fief érigé en marquisat, par lettres du mois d'avril 1682, enregistrées en parlement le 15 décembre suivant, et à la chambre des comptes le 30 janvier 1683, en faveur de Nicolas Doublet, mort le 23 mars 1695.

BARBANÇOIS (DE), en Berry. — La terre de Villegongis fut érigée en marquisat, par lettres du roi

données à Marly en mars 1767, et registrées au parlement le 18 mai de l'année suivante, en faveur de Léon-François de Barbançois, chevalier, seigneur de Villegongis, Cherelles, Trimeuil, Angibault, Chonday, etc., colonel d'infanterie : *De sable à 3 têtes de léopard d'or, arrachées et lampassées de gueules, 2, 1.*

BARDE. — Jean de la Barde, conseiller d'état, ambassadeur de France en Suisse, obtint que la seigneurie de Marolles, en Gâtinais, fut érigée en marquisat par lettres du mois de juin 1661, enregistrées au parlement le 10 décembre suivant.

BARDIN DU RIVAULT. — Famille noble du Poitou qui s'est alliée aux plus anciennes maisons de cette province, aux de Régis, aux marquis du Ligondès, aux de Janvre, aux de Moran, aux de Brossard, aux de Coural, aux de Barneuil, etc. Elle a produit un chevalier de l'ordre de Malte (1783). Le 11 mars 1698, elle fut maintenue dans sa noblesse : *De sinople à 3 dauphins d'argent.*

BARRE DE BIERNÉ (DE LA). — Les terres composant le marquisat de la Barre, au Maine, ayant été acquises par le marquis de Torcy, il en obtint l'érection en comté, sous le nom de la Barre de Bierné, par lettres du mois d'octobre 1735.

BARRIN DE LA GALISSONNIÈRE. — Le fief de Querche, en Bretagne, a été érigé en marquisat, par

lettres du mois d'août 1700, enregistrées le 4 septembre 1702, en faveur de Jacques-François Barrin de la Galissonnière, conseiller au parlement de Rennes : *D'azur à 3 papillons d'or*, 2, 1.

BELLIARD (Augustin-Daniel), pair de France, lieutenant-général, grand-aigle et grand-cordon de l'ordre de la Légion-d'Honneur, commandeur de la Couronne-de-Fer, etc., né à Fontenay-le-Comte, le 25 mai 1769, fut créé comte de l'empire par lettres du 9 mars 1810.

BERNARD DE MONTESSUS. — Les terres de Chanvirés, d'Ange et de la Quarte furent érigées en baronnie, sous le nom de Vitrey, en faveur de François-Salomon-Bernard de Montessus. (Lettres de février 1740) : *D'azur, au chevron d'or, accompagné de* 3 *étoiles d'argent*, 2, 1.

BOIS DE SAINT-MANDÉ (DU). — Maison noble originaire du Poitou, maintenue dans sa noblesse le 1er septembre 1667 : *D'or, à 3 tourteaux de sable.*

BOISÉON (DE). — Famille noble de Bretagne. Le fief de Boiséon fut érigé en vicomté, par lettres du mois de mars 1607, en faveur de Pierre de Boiséon, chevalier, baron de Marcé, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi : *D'azur, au chevron d'argent, accompagné de* 3 *têtes de léopard d'or.*

BRISSAC (DE), en Poitou : *D'azur au sautoir d'argent, accompagné de 4 coquilles de sable, et chargé au centre d'un dauphin de même.*

BROCHARD DE LA ROCHEBROCHARD.—Maison noble et des plus anciennes du Poitou. Elle commence sa filiation suivie par Arnault Brochard, chevalier, qui vivait en 1440 : *D'argent à 3 pals ceux de dextre et de senestre d'azur, le troisième de gueules.*

CAMBIS (DE), en Languedoc. — Par lettres du mois de décembre 1574, la baronnie d'Alais fut érigée en vicomté en faveur de François de Cambis, chevalier de l'ordre du Roi.

CARPENTIER DE CRÉCY. — Famille noble originaire du Cambrésis dont l'origine remonte aux anciens seigneurs de Gouy, mentionnés fréquemment dans les archives des abbayes de Saint-Vaast d'Arras, du Mont-Saint-Martin et de Honnecourt. Barthélemy et Renaud Carpentier, issus de Roger de Gouy, l'un des combattants du célèbre tournois d'Anchin, qui eut lieu en 1096, firent des dons considérables à l'abbaye de Vaucelles, près Cambrai (1160). Godefroy Carpentier, seigneur d'Avesnes-lès-Obert, fut aussi un des bienfaiteurs de la même abbaye. Sigebert Carpentier, un des plus renommés chevaliers de son temps, épousa Berthe d'Arquemghem, dont il eut Anseau Carpentier, seigneur de Vannes et d'Attiche. Collinet Carpentier, un des descendants d'Anseau,

s'établit dans le Nivernais. Par l'alliance qu'il contracta avec Jeanne de Savigny, il devint seigneur de Crécy (1463). En 1479, il fut institué par Jacques Carpentier, seigneur d'Aumont et de Bertrié, son cousin-germain, pour seul et unique héritier de tous ses biens, à la charge de prendre ses armes.

La famille Carpentier s'est divisée en trois branches : celle de Changi, celle de Thuileries et celle de Crécy, qui portent également : *D'azur, à une étoile d'or, accompagnée de* 3 *croissants d'argent*, 2 *en chef et* 1 *en pointe.*

CHABOT.— Famille noble et originaire du Poitou, dont l'existence remonte au onzième siècle. Sa filiation suivie commence par Guillaume Chabot, chevalier, qui épousa Mahaud de Lusignan, fille de Hugues, seigneur de Lusignan. La branche de Chabot, proprement dite, a fourni deux évêques de Limoges (1052 - 1177), et un commandant de la milice d'Aquitaine (1180). Celle de Chabot de Retz, a produit le célèbre Gérard Chabot, baron de Retz qui commanda l'arrière-garde de l'armée de Charles de Blois, à la bataille d'Auray, où il fut fait prisonnier (1364).

Parmi les autres branches de cette illustre maison, nous remarquons celle des Chabot du Chaignan, non moins illustre que celles que nous avons mentionnées, et à laquelle appartient M. Constant-Joseph Chabot, qui, de son mariage avec demoiselle N.

Guerry de Beauregard, a eu plusieurs enfants, entre autres, Marie-Constance Chabot, mariée, en 1843, à M. Augier de Moussac.

CHABOT DE LUSSAY. — Famille noble originaire de l'Angoumois. Elle a contracté des alliances avec les maisons des Prez de Montpezat, de Brumault, de Mallevaud, de Tesnon-de-la-Ronce, de Boussacq, etc. : *D'azur, à 2 chabots d'argent.*

CHARTOGNES (DE). — Famille noble de Champagne, maintenue dans sa noblesse par jugement de M. de Caumartin, intendant, en 1667 : *De gueules à 5 anneaux d'azur.*

CHASTEIGNER (DE). — Famille noble originaire du Poitou. Elle s'est divisée en un grand nombre de branches, dont plusieurs se sont éteintes avant la révolution de 93. Celle du Lindois, actuellement existante, a produit un chef d'escadron d'état-major, M. Eutrope-Alexis Chasteigner, baron du Lindois, maire de la ville d'Angoulême (1825). Son frère, M. Casimir Chasteigner, a également suivi la carrière des armes; en 1815, il commandait un escadron d'un régiment de grenadiers de la garde : *D'or, au lion passant de sinople, armé et lampassé de gueules.*

CHATEAU-CHALONS. — La maison de Château-Chalons, une des plus anciennes de France, est originaire de la Franche-Comté, où se trouve le fief

dont elle prit le nom, fief qui est ainsi désigné dans les vieux titres : *Chastel Challons*, *Castellum-Raanones*, *Castellum Rennonis*. Suivant Lhermite Souliers, elle est issue des comtes de Champagne et de Bourgogne, et paraît avoir eu pour souche Hugues de Bourgogne, seigneur de Château-Chalons, dont une fille, Sybille, épousa, vers l'an 1168, Anseric III, seigneur de Montréal. Il ne sera pas permis de douter de sa haute et puissante origine lorsqu'on saura qu'un de ses membres, regardé comme fondateur du monastère de Château-Chalons, portait le titre de prince (*princeps*) au treizième siècle.

De la Franche-Comté, cette famille alla s'établir en Sologne, au commencement du quatorzième siècle, puis en Poitou et en Touraine. Parmi les fiefs importants qu'elle posséda dans ces provinces, on compte, en Berri : Bassimonon, Bazoches, Billy, Chabris, Entragues, Granges, Laleu, Massay et Timorantin; en Poitou : Availles, Beaumont et Richelieu; en Touraine : Bergeresse (paroisse d'Azay-sur-Indre), le Breuil, Brooc, la Brosse, Châteauvert, la Chatière (paroisse de Saint-Martin-d'Abilly), la Chatellerie, Cléré-du-Bois, les Effes, la Folie, la Janière (paroisse de Ligueil), Lajon (paroisse d'Abilly), Launay-sur-Fourche, puissante forteresse située dans la paroisse de Bossay près Preuilly, les Loges, Ménars (paroisse de Nancré), la Normandière (paroisse de Neuilly-le-Noble), le Plessis, Quindray, la Roche,

Rozay, Salvert, Saint-Saturnin (paroisse de Cléré-du-Bois).

Plusieurs membres de la maison de Château-Chalons figurent avec honneur dans nos annales, et ont été successivement revêtus de fonctions importantes. Nous remarquons, entre autres : Jacques de Château-Chalons, chevalier de Rhodes, en 1258, puis commandeur de N*** ; — Etienne de Château-Chalons, abbé de Miseray, au diocèse de Bourges, en 1470 ; — Jacques de Château-Chalons, chevalier de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, commandeur de Chastres (probablement la Chastre aux Grolles, en Touraine), puis grand-prieur d'Aquitaine ; — Louis de Château-Chalons, docteur en théologie, grand-doyen de Sainte-Croix d'Orléans ; — Antoine de Château-Chalons, capitaine-gouverneur du château royal de Brest, en 1518 ; — René de Château-Chalons, aussi capitaine-gouverneur de Brest, en 1544 ; — Anne de Château-Chalons, chevalier des ordres du roi et gentilhomme ordinaire de la chambre capitaine de cinquante hommes d'armes, gouverneur du château royal de Châtillon-sur-Indre, député de la noblesse de Touraine pour assister aux Etats de Blois, en 1588 ; — Antoine de Château-Chalons, maréchal-des-logis des gendarmes de M. le Dauphin, en 1630 ; — Henri de Château-Chalons, colonel d'artillerie, chevalier de Saint-Louis, en 1750, etc.

Les Château-Chalons ont contracté des alliances

avec les plus anciennes et les plus illustres maisons de la Touraine et du Berri. Nous nous contenterons de citer : celle des Crevant, seigneurs de Bauché, depuis ducs d'Humières, vicomtes de Brigueil, barons de Preuilly, etc. ; celle du Puy, qui a fourni des capitaines distingués ; celle des comtes de Graçay en Berry, dont les historiens de cette province vantent l'antique noblesse et les nombreuses illustrations ; celle des Rillé, seigneurs d'Azay-sur-Indre, en Touraine ; celle des Marolles, de Touraine, qui a produit le célèbre abbé de Villeloin, Michel de Marolles, auteur de précieux ouvrages relatifs à l'histoire de notre pays ; celle des sires d'Aloigny, marquis de Rochefort-sur-Creuse, barons de Craon et, en cette dernière qualité, premiers barons d'Anjou ; et celle des Menou, marquis de Menou, seigneurs de Boussay et de Charnizay, près Preuilly. A ces alliances nous pourrions en ajouter d'autres non moins honorables avec les vicomtes de Beauregard et de Saint-Cyprien, les comtes de Commacre, les de Marçay, les Guiet de la Gravière, les Vary-de-l'Ile-Savary, les Alès de Corbet, les Saintrai, les Gréaulme, les Saint-Pretz, les Fougères, les Gray, seigneurs de Chambon, les Salvert, les Malescot, et les Gain, châtelains d'Availles.

Comme on le voit, la maison de Château-Chalons réunit amplement ce qui constitue une bonne noblesse : possessions nombreuses, charges honorables, services militaires et alliances illustres.

BRANCHE DE BILLY.

I. CHATEAU-CHALONS (Gautier de), chevalier, seigneur de Billy, en Sologne, épousa Alix, dame de Bassimonon, dont il eut : 1° Etienne ; 2° Michelle, mariée, vers l'an 1400, à Hugues de Crevant II, seigneur de Bauché, et morte le 10 août 1441 ; 3° Ioland, femme de Jean, seigneur de Monceaux, de Saint-Cyr et de Fontainebleau. Gautier est cité dans une charte de 1362. (P. ANSELME, *Hist. de la m. de Fr., t.* IV, *p.* 387—762. *Arch. de fam.*)

II. CHATEAU-CHALONS I (Etienne de), chevalier, seigneur de Billy, épousa, par contrat du 20 avril 1458, Jeanne du Puy, fille de Geoffroy du Puy, seigneur des Dames en Berri, chambellan du roi Charles VI, et de N. de Pierre-Buffières. Elle eut en dot le fief de Timorantin et quelques autres terres d'une valeur de 300 livres de ferme, qui furent rachetées peu de temps après par son père, au prix de 2,500 réaux. De son mariage sont issus : 1° Etienne II ; 2° Jeanne, dame d'Entraigues et de Bassimonon ; 3° Etienne, abbé de Miseray, au diocèse de Bourges, en 1470 et 1489 ; 4° Catherine, dame de Richelieu et de Beaumont, en Poitou ; 5° N., prieur de Saint-Cyr ; 6° Jacques, chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem, commandeur de Chastres, plus tard prieur d'Aquitaine ; 7° N., doyen de Chastres ; 8° Louis, docteur en théologie et grand-doyen de Sainte-Croix d'Orléans. (P. ANSELME, t. 8,

p. 902. — *Gallia-Christiana, t. 2, p. 191, édit. de 1770. — Arch. de fam. — Martyrol. des chev. de Saint-Jean de Jér.*, par M. de Goussancourt. II. 302).

III. Chateau-Chalons II (Etienne de), chevalier, seigneur de Billy et de Chabris, vivant en 1470), eut de Jeanne de Graçay trois enfants : 1° Jehan; 2° Bertrand ; 3° Jeanne, qui épousa Philibert, chevalier, seigneur d'Azay, en Touraine, lieutenant du duc de Berri et de Guyenne. (*Arch. de fam.*)

IV. Chateau-Chalons (Jehan de), chevalier, seigneur de Billy, de Massay et de Bassimonon, épousa Marie d'Averton, dame de Vienne, fille d'André d'Averton et d'Isabelle de Laleu. Il en eut : 1° Jacques; 2° Marie, femme de N., vicomte de Saint-Cyriex ; 3° Jeanne, mariée à Louis de Villebranche. Marie d'Averton épousa, en secondes noces, par contrat du 16 janvier 1502, Pierre de Rillé, seigneur d'Azay-sur-Indre, en Touraine. (*Arch. de fam.*)

V. Chateau-Chalons (Jacques de), chevalier, seigneur de Billy, de Granges et de Laleu, en Sologne, eut deux filles de son mariage avec Philippe de Bécherel, dame de Bazoches : 1° Marguerite, femme de Jacques de Saintrai, écuyer, seigneur de Dinan et de Bréviande. (Par contrat du 26 février 1540, elle épousa, en secondes noces, François de Lavardin, chevalier, seigneur de Ramé, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi) ; 2° Anne, femme de Jean de Saint-Prez, chevalier, seigneur de Chemouille, lieutenant de 50 hommes d'armes (contrat du 3 fé-

vrier 1531). Par autre contrat du 13 octobre 1555, elle épousa René de Marolles, chevalier, seigneur de Claires et de Longaunay, lieutenant des Cent-Suisses de la garde du roi. (P. ANSELME, *t.* 6, *p.* 681. — *Lherm. Soul.* — *Arch. de fac.*)

BRANCHE DU PLESSIS.

I. CHATEAU-CHALONS (Bertrand de), deuxième fils d'Etienne II et de Jeanne de Graçay, seigneur du Plessis, de la Châtière, Bassimonon, Guindray, de la Folie, etc., épousa Françoise-Jehanne de Fougères, fille de Jehan de Fougères, seigneur des Effes, et de François d'Aloigny. Elle eut en dot quelques-unes des terres que nous venons de nommer. De ce mariage sont issus : 1° Antoine ; 2° Anne, mariée en 1518 à Jacques de la Feuillée, écuyer, seigneur de Montray; 3° Jacquette. En 1489, elle et son mari rendirent hommage de leurs terres à Arthus de Villequier, vicomte de la Guerche.

II. CHATEAU-CHALONS (Antoine), chevalier, seigneur des Effes, de Launay-sur-Fourche (paroisse de Bossay), de Broc, du Plessis, de la Normandière, Bergeresse, la Roche, etc., gouverneur et capitaine du Château de Brest, reçut, le 13 août 1518, l'hommage de Clément de Guenand, chevalier, pour son fief de la Leuvandière. En 1517, il rendit lui-même hommage au marquis de Mezières en Brenne, de la forteresse de Launay-sur-Fourche. Par lettres en date du 5

février 1551, il fut exempté du ban et de l'arrière-ban. De son mariage avec Renée de Bidoux (contrat du 24 mai 1513), il laissa : 1° René ; 2° Anne ; 3° David ; 4° Jean, seigneur de la Brosse, cité dans un acte de 1585 ; 5° Gabrielle, dame du Rozay et de la Brosse, mariée : 1° à René de Bourthric, écuyer, seigneur de Ronzay, mort le 28 août 1585 ; 2° à René Ier, chevalier seigneur de Corbet, Marnon, etc., chevau-léger des ordonnances du roi ; 6° Barbe. Par acte du 28 avril 1553, Antoine de Château-Chalons et son épouse firent leurs dispositions testamentaires. Renée de Bidoux était veuve avant le 4 mars 1565. (*Arm. gén. de d'Hoz.*, 2e *reg.*, 2e *part.* — *Arch. de fam.*).

III. Chateau-Chalons (René de), chevalier, seigneur du Plessis, des Effes, etc., fut pourvu de la charge de gouverneur du château de Brest, par lettres d'Henri, dauphin de Viennois et de Bretagne, en date du 24 janvier 1544, et en cette qualité prêta serment de fidélité au roi, le 27 des mêmes mois et annee. Le 11 mai 1542, il épousa Claude Cantineau de Commacre, dont il eut : 1° Françoise, mariée par contrat du 15 octobre 1556, à François de Marçay, chevalier ; 2° Claude, femme de N. de la Marche, et, en secondes noces, de N. Vicomte de Beauregard, en la paroisse de Barrou, en Touraine. (*Arch. de fam.*)

BRANCHE DES EFFES.

I. Chateau-Chalons (Anne ou Annet), deuxième fils d'Antoine de Château-Chalons et de Renée de Bidoux, chevalier, seigneur des Effes, de la Châtière, Launay-sur-Fourche, etc., chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de la chambre (prov. du 17 nov. 1575), capitaine de cinquante hommes d'armes, gouverneur du château de Châtillon-sur-Indre, fut député par la noblesse de Touraine pour assister aux Etats de Blois, en 1588. Il épousa, par contrat du 26 novembre 1559, Guillemette de Marçay, fille de Bernardin, chevalier, seigneur de Marçay, et de Charlotte du Puy. De ce mariage sont issus : 1° Antoine ; 2° Charles, seigneur de Chatellerie, qui prit pour femme Louise de Gray, fille de René Gray, chevalier, seigneur de Chambon, près Preuilly; 3° Georges, seigneur de la Brosse, mort en 1596 ; 4° Méry, seigneur de Châteauvert ; 5° François, seigneur de Lajon ; 6° Charlotte, femme de Pierre de Samson, chevalier, seigneur d'Avignon (paroisse de Saint-Flovier) ; 7° Marguerite, mariée : 1° à Pierre de Gréaulme, écuyer, seigneur de Saint-Marc ; 2° à Jacques de Marinon, écuyer, seigneur de Saulx ; 3° à François d'Erian, chevalier. Annet de Château-Chalons épousa en secondes noces Avoie de Menou, fille de René de Menou, chevalier, seigneur de Boussay, Charnizay, etc., échanson de la reine Claude, et de Claude du Fau de Mantelan. (Cont. du 13 déc. 1578).

Elle était veuve de Gaucher de Meslay, seigneur de Cerisay. Annet de Château-Chalons mourut en 1596. (D'Hoz. *Arm. gén.* — *Généal. de Menou.* — *Arch. de Saint-Flovier et d'Obterre.* — *Arch. de fam.*)

II. CHATEAU-CHALONS Ier (Antoine de), chevalier, seigneur des Effes, Saint-Saturnin, Cléré-du-Bois, etc., maréchal-des-logis des gendarmes de M. le dauphin, depuis Louis XIII, eut trois enfants de Charlotte de Varie de l'Ile-Savary : 1° Antoine ; 2° Louise; 3° Anne, mariée par contrat du 13 juin 1634, à Charles de Menou, chevalier, seigneur de Nerbonne. Il vivait encore en 1694. (*Arch. d'Obterre, de Saint-Flovier, Azay-le-Féron.* — *Arch. de fam.*).

CHATEAU-CHALONS II (Antoine de), seigneur des Effes, Cléré-du-Bois, Saint-Saturnin, etc., gendarme de la campagnie du roi, épousa Anne Rat, fille de N. Rat, chevalier, seigneur de Salvert, lieutenant-général en Saintonge. Nous ignorons s'il eut des enfants. (*Arch. de fam.*).

BRANCHE DE LAJON.

I. CHATEAU-CHALONS (François de), 5e fils d'Annet de Château-Chalons et de Guillemette de Marçay, eut en partage la terre de Lajon. Par contrat passé devant Me Fauconnier, notaire en la cour royale de Chinon, le 26 avril 1604, il épousa Renée de Malescot, fille de Charles de Malescot, chevalier, et de

Madeleine de Billard, dont il eut : 1° Jacques ; 2° Antoine, qui prit pour femme Esther de Marçay, fille d'Olivier de Marçay, chevalier, seigneur de la Chatière. Il fut maintenu dans sa noblesse par ordonnance de Jean d'Etampes, intendant de justice à Tours, et de Jérôme de Bragelogne, conseiller du roi, en date du 3 juin 1630. (*Arch. de fam.*).

II. Chateau-Chalons (Jacques de), chevalier, seigneur de Lajon et de la Janière, épousa, par contrat du 22 mai 1642, Catherine d'Esguillon, fille de Charles d'Esguillon, chevalier, et de Jeanne de la Janière, dont il eut un fils unique, Louis. (*Arch. de fam.*).

III. Chateau-Chalons (Louis de), chevalier, seigneur de Lajon et autres lieux, né le 21 octobre 1624, épousa, suivant contrat passé devant Me Turpineau, le 22 novembre 1661, Louise de Férou, fille de Jacques de Férou, chevalier, seigneur de la Chassaigne et de Mondion, et de Louise de Massonneau. Il contracta un second mariage avec Renée de Gain, fille de Florian de Gain, chevalier, seigneur d'Availles en Poitou. Du second lit sont issus : 1° Alexis; 2° Jacques ; 3° René. Louis de Château-Chalons fut maintenu dans sa noblesse par ordonnance de Jean-Baptiste Voisin de la Noiraye, intendant de Touraine, en date du 13 mars 1668. (*Arch. de fam.*).

IV. Chateau-Chalons (Alexis de), chevalier, seigneur de Lajon, vivant en 1713, laissa cinq enfants : Jacques, Joseph, Pierre et Alexis. (*Arch. de fam.*).

V. Chateau-Chalons (Jacques de), chevalier, seigneur de Lajon, vivait en 1715.

Nous n'avons pas d'autres renseignements sur cette branche.

BRANCHE DE MENARS.

I. Chateau-Chalons (Jacques de), deuxième fils de Louis de Château-Chalons et de Renée de Gain, chevalier, seigneur de Menars, des Loges et de la Janière, épousa, suivant contrat passé devant Me Manzot, le 27 février 1713, Marie Girault de N., dont il eut : 1° Henri, né le 9 septembre 1722, colonel d'artillerie et chevalier de Saint-Louis, mort assassiné aux Menars, en la paroisse de Nancré, sans s'être marié ; 2° Jean-Louis ; 3° Marie-Charlotte, vivant encore le 28 avril 1790. (*Arch. de fam.*)

II. Chateau-Chalons Ier (Jean-Louis de), chevalier, seigneur de Menars, etc., épousa, par contrat du 19 novembre 1743, Marie-Madeleine Bardouille, fille de Michel Bardouille, écuyer, et de Marie Marchand, dame de Lardillière, dont il eut Jean-Louis. D'un second mariage contracté le 25 mai 1751, suivant acte dressé par Petitbeau, curé de la Selle-Saint-Avant, avec Marie-Anne Coutard de N., il laissa deux enfants : 1° Anne-Marie, morte à Tours en 1832 ; 2° Marie-Anne, dame de Bissi et de Bassimonon, mariée, suivant contrat passé devant Me Thierry, notaire, à Louis-Sylvain Carré, chevalier,

seigneur de Busserolle, près Poitiers, de la Baubière, Saint-Marc, etc., officier des gardes-du-corps du comte d'Artois, et morte en 1793, à Chatellerault. (*Arch. de la Selle-Saint-Avant et de Vouneuil-sur-Vienne. — Arch. de fam.*)

III. CHATEAU-CHALONS II (Jean-Louis de), chevalier, seigneur de Menars, de la Levrie et des Loges, etc., né le 11 mai 1744, épousa Françoise, dame de la Touche, et mourut à Draché, le 18 messidor an VII, sans laisser de postérité. (*Arch. de Draché. — Arch. de fam.*)

Voici quelques noms que nous ne pouvons rattacher aux filiations établies ci-dessus.

CHATEAU-CHALONS (Georges de), chevalier, seigneur de Saint-Fallier, épousa, vers l'an 1500, Françoise d'Aloigny, veuve de Jean de Fougères, seigneur des Effes et de Vauléart, dont il n'eut pas d'enfants. (*Saint-Allais*, III. 269.)

CHATEAU-CHALONS (Marie de) vivait en 1622. (*Arch. de Saint-Flovier.*)

CHATEAU-CHALONS (Adélaïde-Madeleine) vivait en 1760. (*Arch. de Preuilly.*)

CHATEAU-CHALONS (Pierre de) vivait en 1761. (*Arch. de Preuilly.*)

CHATEAU-CHALONS (Marie-Charlotte de) vivait en 1784. (*Arch. de Vouneuil.*)

Armoiries de la maison Château-Chalons et de quelques familles de Touraine auxquelles elle s'est alliée.

Aloigny, marquis de Rochefort-sur-Creuse : *De gueules à* 3 *fleurs de lis d'argent*, 2, 1.

Beauregard, seigneurs de Barrou : *D'argent au chevron de sable, bordé d'azur accompagné en chef de* 2 *lions de gueules affrontés.*

Carré, seigneurs de Busserolle : *D'azur à* 2 *étoiles d'or en chef et une rose de même en pointe.*

Château-Chalons : *D'argent, à la bande d'azur chargée de* 3 *châteaux d'or.*

Commacre (comtes de) : *D'or à* 3 *étoiles de sable*, 2, 1.

Corbet (Alès de) : *De gueules, à une fasce d'argent accompagnée de* 3 *merlettes de même*, 2, 1.

Crevant, seigneurs de Bauché : *Ecartelé d'argent et d'azur.*

Fougères : *D'or au chef emmanché de gueules.*

Gray, seigneurs de Chambon : *De gueules, au lion d'argent, à la bordure engrêlée de même.*

Lavardin : *De gueules à* 3 *fleurs de lis d'or*, 2, 1.

Marçay : *De sable, semé de fleurs de lis d'or.*

Marolles, seigneurs de Claires : *D'azur à l'épée d'argent posée en pal, la pointe en bas, entre deux pennes adossées d'argent, la garde de l'épée d'or.*

Menou (marquis de), seigneurs de Boussay : *De gueules à la bande d'or.*

Puy : *De sinople à la bande d'or, accompagnée de 6 merlettes de même.*
Touche (de la) : *D'or à 3 tourteaux de gueules.*

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

I.

A tous ceuls qui verront ces pntes lett. Michel de Bacons licencié en lois, chateslain de Romorantin salut : sachant que en la pnce de Pierre Delabonne, clert, notaire.. du sel de la chatellenye du d. lieu de Romorantin, establi personnellement vénérable et discrète personne frère Jehan Lemce, prestre, prieur, curé de l'église parrochiale de Lassay, et Jehan du Molin, escuyer, seigneur du Molin, d'une part, et noble homme messire Estienne de Chasteau-Chaslon, chevalier, seigneur de Billy, d'autre part, lesquels ont cogneu et confessé que. . . . , fut faict en l'an de grâce mil quatre cent soxante et huict, le troysiesme iour du mois de may, signé Delabonne. (*Ext. d'une trans. ent. les susn.*)

II.

Nous, Jacques de Mongommery, comte du d. lieu, chev. de l'ordre du roy, gentilh. de sa chambre, capitaine de la garde de son corps et seigneur de Lorges, certifions que ce jourd'huy, le roy m'a commandé escrire et mander au bailly de Tourayne, qu'il veut et entend, que messire Anthoine de Chas-

teau-Challon, chevalier, seigneur de la Chatière et des Effes, soit exemt et exempté du ban et arrière-ban, à raison des bons et agréables services que le dict Chasteau Challon a faict à luy et aux roys ses predécesseurs, estant pour le présent au grant âge de quatre-vingt ans, ou environ, ayant six enfants.... et pour obéir au présent commandement que le roy m'en a faict, lui en ai bien voulu bailler ces présentes, advisant au bailly de Touraine ou son lieutenant, afin qu'il ait à obéir au bon plaisir et volonté du roy, et en témoin d'iceluy, avons signé les présentes, et fait sceller du scel de nos armes, à Fontainebleau, le roy y étant, le cinquième jour de février, l'an mil cinq cent cinquante-ung. Signé Mongommery.

III.

Aujonrd'huy 10e jour de may mil cinq cent soixante-douze, le roy étant à Chambort, a donné et accordé à Anne de Chasteau-Challon, seigneur des Effes, enseigne de la compagnie d'hommes d'armes dont a charge mons. de Villequier, que allant et venant par les champs, il puisse pour la sûreté de sa personne porter pistollets et arquebuzes, sans que au moyen des ordonnances et défenses faictes sur le poinct des armes, le d. seig. des Effes puisse tomber, ne encourir ez peines portées par icelles, l'en ayant sa majesté à cette fin, exempté et préservé par le présent brevet, qu'elle a pour ce signé de sa main et faict con-

tresigner par moy, secrétaire d'état de ses finances. Monseigneur le duc d'Anjou, frère et lieut.-général de sa majesté, présent. Signé CHARLES. Et plus bas: AMART.

IV.

Les commissaires-dépputés par le roy pour le règlement des tailles de la généralité de Tours, à tous ceux qui les présentes lettres verront, salut: Savoir faisons à tous ceux qu'il appartiendra que veue par nous la requeste présentée par François de Chasteau-Challon, qualifié escuyer, seigneur de Lajon, paroisse d'Abilly, élection de Chinon, aux fins qu'il nous plaise lui octroyer acte de la représentation des titres justificatifs de sa noblesse, suivant l'assignation à lui donnée, et ordonnons qu'il jouisse des priviléges attribués aux nobles de ce royaulme. Est dit qu'il est issu de messire Anne de Chasteau-Challon, vivant, son père, et le dit Anne, de Anthoine de Chasteau-Challon Copie collationnée du contrat de mariage de Anthoine de Chasteau-Challon, qualifié noble seigneur de la Chatière, du Breuil et de la Roche avec demoiselle Renée de Bidoux, du 24e jour de may mil cinq cent treize collationnée. Lettres de survivance du gouvernement de Brest, données par le roy Henry à René de Chasteau-Challon par la démission de Anthoine de Chasteau-Challon, escuyer, seigneur de la Chatière, son père, en date du neufvième jour de juin mil cinq cent quarante-sept, signé

Henri et scellé. Contrat de mariage de puissant seigneur, messire Anne de Chasteau-Challon, chevalier, seigneur des Effes, capitaine de cinquante hommes d'armes, avec damoiselle Avoie de Menou du treizième décembre mil cinq cent soixante et dix-huit, signé : Sallothe. Provisions données par le roi Henry à Anne de Chasteau-Challon, seigneur des Effes, lieutenant de la compagnie de cent hommes d'armes de ses ordonnances, de l'estat de gentilhomme ordinaire de sa chambre, du sixième jour d'avril mil cinq cent quatre-vingt, signé Henry; est par le roy. Un acte du seizième août mil cinq cent quatre-vingt-huit, par devant Boutard, notaire royal à Tours, ez la grande salle des Augustins de la d. ville, contenant la comparution et assemblée des dépputés pour les Etats-généraux assignés par le roy à tenir ez la ville de Bloys, signé Boutard. Partage noble de la succession de messire Anne de Chasteau-Challon, entre Anthoine de Chasteau-Challon, qualié escuyer, seigneur des Effes, fils aîné et principal héritier du d. Anne de Chasteau-Challon et de damoiselle Guillemette de Marçay, sa femme, d'une part, Charles et François Chasteau, d'autre part, ez date du 27 juin 1596 : signé Marteau. Contrat de mariage de François de Chasteau-Challon, qualifié escuyer, sieur de Lajon ; assisté de messire Anthoine de Chasteau-Challon, chevalier, son frère aîné, du vingt et unième jour d'avril mil cinq cent quatre, signé Gauthier. Le tout bien vu et considéré : Nous com-

missaires susdits, avons donné acte au d. François de Chasteau-Challon de la représentation des titres justificatifs de sa noblesse, et ordonné que lui et les siens, nez et à naître, jouissent des priviléges attribués aux nobles de ce royaulme, et tant et si longtemps qu'ils vivront noblement, et ne feront acte dérogeant à noblesse. Donné par nous Jehan d'Estampes de Valencé, conseiller du roy nostre syre, premier maître des requestes ordinaires du roy, président de son grand conseil et intendant de la justice en la généralité de Touraine, et Jérôme Bragelongne, conseiller du roy en sa cour des aides à Paris, commissaires susdits. Fait et arrêté le trentième jour de juin mil six cent trente, signé de Bragelogne.

V.

INVENTAINE des titres de noblesse que Louis de Chasteau-Challon, escuyer, sieur de Lageon, demeurant paroisse de Montguion en Poitou, tant pour lui que pour Anthoine de Chasteau-Challon, escuier, seigneur du d. lieu de Chasteau-Challon, demeurant paroisse de Bournan, élection et ressort de Tours, met et produit devant monseigneur Voysin, chevalier, seigneur de la Noiraye, conseiller du roy en son conseil, maître des requestes ordinaires en son hostel, commissaire désparty pour l'exécution des ordres de sa Majesté en provinces de Touraine, Anjou et Maine pour obéir à l'arrest du conseil du

XXIIe mars 1666 et autres ordonnances anterieures, en conséquence, poursuite et diligence de Me Jean de la Peyre, soi-disant chargé par sa Majesté de la recherche des usurpations des titres de noblesse, demandeur. Premièrement : produit sa généalogie avec le blazon de ses armures, au-dessoulx duquel est son certificat portant qu'il ne connaît autres personnes de sa famille qui portent son nom et armes que ceulx contenus en la d. généalogie cottée. *Item :* Pour faire voir que Anthoine de Chasteau-Challon, escuier, seigneur de la Chastière, trisaïeul du produisant, a toujours vescu noblement, produit trois pièces attachées ensemble : la première du 13 août 1518 est une déclaration rendue par noble homme Clément Guenand, chevalier, seigneur de la Leuvaudière, à noble homme Anthoine de Chasteau-Challon, escuier, seigneur de Brooc, du d. lieu de la Chastière et autres lieux, signé, Véron. La seconde du 12 oct. 1543, est une procuration passée en la cour de Brest par noble homme Anthoine de Chasteau-Challon, chevalier, seigneur de la Chastière, Plessis, Bergeresse et de la Normandière, gouverneur, capitaine de Brest, à noble et puissant seigneur M. René de Maron, chev. s. de Bossay, et Georges de Chasteau-Challons, de la Brosse, aux fins de faire pour lui les choses contenues en la d. procuration, signée Guyot, et Lamiou, notaire et sellé. La troisième du 24 janvier 1544. Ce sont lettres données par Henry, fils aîné

du roy, dauphin de Viennois, duc de Bretagne, comte de Vallentinois à Anthoine de Chasteau-Challon, sieur de la Chastière, lieutenant du château de Brest, de résignation de son office de lieutenant au proffit de René de Chasteau-Challon, sieur du Plessis, son fils, signées sur le repli, par monseigneur le Dauphin et duc de Neufville, et scellé; et sur le d. reply est l'acte de serment presté par le d. sieur de Chasteau-Challon fils, pour le d. office de lieutenant du chasteau de Brest, dattée du 27 janvier 1544, signé : Lepuart; les d. pièces cottées. *Item*, pour faire voir que du dit Anthoine de Chasteau-Challon, escuier, sieur de la Chastière et de damoiselle Renée de Bidoux, sa femme, est issu Annet de Chasteau-Chaslon, escuyer qui épouse dame Guillemette de Marcé, produit quatre pièces attachées ensemble. La première est un contrat de donation datté du 28 avril 1553, fait par messire Anthoine de Chasteau-Challons, chevallier, seigneur de la Chattière, et de dame Renée Bidoux, son épouse, à leurs enfants puinez, scavoir : David, Jean, Annet, Gabrielle et Barbe de Chasteau-Challons. tous leurs acquetz et conquetz, et leurs tiers de leurs propres, comme il est plus au long contenu au d. contrat de donation signé Rouzer, tabellion, et Vellé. La seconde, du 26 novembre 1559, est une copie entièrement escripte du contrat de mariage passé en la cour de Chavigny, entre Annet de Chasteau-Challons, fils de messire Anthoine de Chasteau-Challons, chevallier, seigneur de la Chattière,

et de dame Renée de Bidoux ses père et mère, d'une part, et damoiselle Guillemette de Marsay, fille de défunt noble homme Bernardin de Marsay, en son vivant escuyer, seigneur de la Gandinière, et damoiselle Charlotte Dupuis, ses père et mère, d'autre part. La troisième du 4 mars 1565, est une ordonnance de Jules Guinaut, lieutenant particulier de Chatillon-sur-Indre, entre Martin Jousselin et sa femme, et Gilles de la Chapelle et sa femme, demandeurs d'une part, et dame Renée de Bidoux, veufve de deffunt messire Anthoine de Chasteau-Challons, escuyer, seigneur des Effes, deffandeurs, d'une part. Appert-que, Annet de Chasteau-Challons a affirmé par son serment avoir cherché dans les papiers de son défunt père le contrat d'acquet de la seigneurie des Effes et ne l'avoir trouvé, ce qui fait voir qu'il est issu dudit deffunt et de ladite deffenderesse ; la d. ordonnance signée Vincent, greffier. La quatrième, ce sont lettres de provisions données par monseigneur, *fils et père de roy*, le dix-sept novem. 1575, à Annet de Chasteau-Challons, seigneur de la Chattière et des Effes, de l'estat et charge de l'un des gentilshommes ordinaires de sa chambre, en considération des bons et agréables services qu'il avait rendus au roy dans ses armées, signées FRANÇOIS, et encore à costé est l'enregistrement des d. lettres. Fait le 26 décembre au dit an, signé de Beaulieu les, d. pièces cottées. *Item* pour justifier que du d. Annet de Chasteau-Challons, escuyer et de la d. damoiselle

Guillemette de Marsay, sa femme, est issu François Chasteau-Challons, escuyer, qui épouza damoiselle Renee de Malescot, produit trois pièces attachées ensemble. La première du 17 juin 1506 et la copie d'un contrat de partage noble, passé en la cour de Chastillon-sur-Indre, entre Anthoine de Chasteau-Challons, escuyer, seig. des Effes, fils aisné et principal héritier de deffunt mess. Anne de Chasteau-Challons, vivant, chevallier, seig. du d. lieu des Effes et de deffunte Guillemette de Marsay, sa femme, d'une part, et Charles de Chasteau-Challons, aussi escuyer, seig. de la Charlerye, François de Chasteau-Challons, escuyer, seig. de Lajon, assisté de Denis Dubreuil, aussi escuyer, seig. de Préau et son curateur, et encore le d. Dubreuil au nom de damoiselle Marguerite Chasteau-Challons, d'autre part, et encore Pierre de Sauxon, escuyer, seig. d'Avignon, tant pour luy que pour damoiselle Charlotte de Chasteau-Challons, sa femme d'autre part, des successions des deffunts leur père et mère, ensemble des biens à eux eschus par le decedz de Georges de Chasteau-Chasllons, escuyer, leur frère aisné, par lequel partage, le dit Anthoine Chasteau-Chaslons comme aisné, suivant la coutume, prend les deux parts des immeubles avec l'adventage es dites successions et laisse aux dits Charles, François et Marguerite de Chasteau-Challons, tant pour eux que pour leurs autres frères puisnez es d. successions, le tiers des dits biens immeubles, comme il est contenu es d.

partage signez pour copie faite sur la minute : Souvin. La seconde du 26 avril 1604 est la grosse d'un contrat de mariage, passé devant Pierre Fauconnier, notaire en la cour royale de Chinon, entre François de Chasteau-Chaslons, escuyer, sieur de Lajon, assisté de mess. Anthoine de Chasteau-Chasllons, chev. seigneur des Effes, son frère aisné ; Charles de Chasteau-Challons, escuyer, seigneur de la Charlerye, son autre frère, d'une part, et dame Renée de Malescot, fille de deffunt Charles de Malescot, escuyer et de défunte Magdelaine du Billard, vivants sieur et dame de Mareuil, d'autre part : signé, Gautier, notaire. La troisième est un contrat de cession passé en la cour de Chastillon-sur-Indre, fait par François de Chasteau-Challons, escuyer, sieur de Lajon, à damoiselle Anne Rat, épouze d'Anthoine de Chasteau-Challons, escuyer, seig. des Effes, gendarme de la compagnie du roy, de la quatrième partie de la somme de quinze cents livres à lui due pour le retourd de partage des biens et successions de deffunte Guillemette de Marsay, sa mère, comme il est plus au long contenu au d. contrat, signé Lutier, notaire, et les d. pièces cottées. *Item*, pour faire voir que du dit François de Chasteau-Challons, escuyer, et de la damoiselle de Malescot, sa femme, est issu Jacques de Chasteau-Challons, escuyer, qui espouza damoiselle Catherine d'Esguillon et Anthoine de Chasteau-Challons, escuyer, produisant, qui a espouzé damoiselle Esther de Marsay, produit deux pieces attachées

ensemble. La première du 22 mai 1642 est copie d'un contrat de mariage passé devant Gautier, notaire en la cour royale de Tours, entre Jacques de Chasteau-Challons, escuyer, seigneur de Lajon et damoiselle Renée de Malescot, ses père et mère, d'une part, et damoiselle Catherine d'Esguillon, fille de deffunt Charles d'Esguillon et de deffunte Jeanne de la Granière, ses père et mère, d'autre part, signé; pour copie faite sur la minutte, Poitevin, notaire. La seconde du 27 novembre 1642 est un autre contrat de mariage passé devant Foucher, notaire en la baronnye de la Haye en Touraine, entre Anthoine de Chasteau-Challons, escuyer, fils de Chasteau-Challons, escuyer sieur de Lajon, d'une part et damoiselle Esther de Marsay, fille de Ollivier de Marsay, escuyer, sieur de la Chattière, d'autre part, signe : Foucher, notaire, les dittes pièces cottées. *Item* pour faire voir que du d. Jacques de Chasteau-Challons, escuyer, et de la d. damoiselle Catherine d'Esguillon, sa femme, est issu Louis de Chasteau-Challons, escuyer, qui a espouzé Louise de Férou, produit une pièce qui est un contrat de mariage passé devant Turpineau, notaire royal, le 22 novembre 1661, entre Louis de Chasteau-Challons, escuyer, sieur de Lajon et damoiselle Catherine d'Esguillon, ses père et même, d'une part, et damoiselle Louise Férou, fille de deffunt messire Jacques de Férou, vivant, chevallier, seig. de la Chasseigne et de Mondion, et de damoiselle

Louise de Massonneau, ses père et mère, d'autre part, signé Turpineau, notaire, et coté. Plus produit le présent inventuire cotté; le présent inventaire attesté véritable par moi soussigné notaire. Fait à Tours le 10ᵉ jour de mars 1660, signé L. Damoysel, Jean-Baptiste Voysin, chevallier, seig. de la Noiraye, conseiller du roy en son conseil, maître des requestes ordinaire de son hostel, commissaire départy pour l'exécution des ordres de sa Majesté es provinces de Touraine, Anjou et Maine. Veu l'inventaire cy-dessus, nous commissaires susd. avons donné acte au susd. de Chasteau-Challons de la représentation de ses titres mentionnés à l'inventaire pour y avoir égard, lors de la confection du catalogue des gentilshommes ordonné par l'arrest du Conseil du 22 mars 1666. Fait à *datte*. Tours le 13 mars 1668, signé : VOYSIN DE LA NOYRAYE.

VI.

Sachent tous, qu'en droict en la cour du scel aux contrats, en la ville et seigneurie et baronnie de Chauvigny pour le seigneur baron du dit lieu, par devant les notaires jurés de la d. cour soubscriptz, a esté pnte et personnellement establye, noble femme, damoiselle Charlotte Dupuy, veuve de feu noble homme Bernardin de Marsay, en son vivant escuyer, seigneur de la Gaudinière, demeurant en la d. baronnie de Chauvigny, la q. de son bon gré et volonté, a donné et donne plain pouvoir, aucthorité et puis-

sance, à. . . . ., de pour elle et en son nom accorder le mariage, par parolles de futur, de damoiselle Guillemette de Marsay, sa fille, et du d. feu son mary, avecq noble homme, Annet de Château-Châlons, fils de messire Anthoine de Chateau-Challons, chevallier, et de dame Renée de Bidoux, son épouze, seigneur et dame de la Chastière. Et sur ce d. accord et promesses qui seront faictes faire passer, etc. . . . . . et accorder par devant et aux mains de notaire, contracts de foi, promesses, liens de mariage et accords. Et en faveur d'icelluy mariage, et pour les droicts successifs escheus et à escheoir, tant paternels que maternels, à la d. Guillemette, ...

Faict et passé au dict lieu de la Gaudinière, le vingtième jour de septembre, l'an mil cinq cent cinquante six.

Collation de la présente coppie a été faicte à son original, et par sous seing et cachet à nous présenté par messire François de Marsay, chevallier, seigneur de la Chatière, — par nous, not. du Chasteau de Monthoiron soubs.; ce faict, rendu le dict original au s. de la Chastière, le treizième jour de janvier mil six cent quarante-neuf; signé : *Duboys et Péron, not*

VII.

En 1722, a été baptisé le 9 septembre, Henry, né aujourd'hui, de messire Jacques de Château-Chalons, écuyer, seigneur des Loges, et de dame Marie

Giraud, son épouse. Parrain : messire Louis-Henri de Tourneton, fils de messire Jacques de Tourneton, écuyer, seigneur du Plessis, et de la paroisse de Thilouze; marraine : Marie-Elisabeth Douard. (*Archives de Saché*.)

VIII.

Le vingt deuxième jour de novembre mil six cent soixante et sept :

Articles du mariage de messire Louis de Chasteau-Challons, escuier, sieur de Lajon, fils unique de deffunt Jacques de Chasteau-Challons, escuier, sieur de Lajon, et de damoiselle Catherine de Lesguillon, ses père et mère, avec damoizelle Louise de Férou, fille de messire deffunt Jacques de Ferrou, vivant chevalier, seigneur de la Chassaigne et de Mondion, et de damoiselle Louise de Massonneau, ses père et mère.

Est accordé entre les dites parties, scavoir ; que le dit Louis de Chasteau-Challons, ec., futur époux de damoizelle Louise de Ferrou, se prendront mutuellement l'un l'autre avec tous leurs droicts venus et à venir, et aussi accordé . . . ., etc.

Fait et passé à la seigneurie de la Jouffinière, les jour et an que dessus, et a le d. seigneur de Chateau-Challons déclaré ne scavoir signer. La minute des présentes est signée Louise de Ferrou, Louise Massonneau, Ferrou, le Brung, Lomard, P. Mesnard et Turpineau, not. royaux, Jacques de Grolle, etc. Signé : Turpineau, notaire royal.

IX.

Le 12 août mil sept cent quatre vingt six, j'ai baptisé Louis-Xavier, né ce jourd'hui du légitime mariage de messire Silvain-Louis Carré, écuyer, seigneur de Busserolles, garde-du-corps de Monsieur et de Marie-Anne de Château-Chalons, son épouse. Le parrain a été, Jean-Louis de Château-Chalons, écuyer, seigneur de la Lévrie et autres lieux, représenté par Charles Chapelle, domestique du dit seigneur de Busserolle, et la marraine, Marie-Anne de Château-Chalons, aussi représentée par Marie Pichon, domestique du même seigneur, qui ont déclaré ne savoir signer, de ce enquis. Signé au registre : Bonneau, vicaire de Vouneuil-sur-Vienne. (*Archives de Vouneuil.*)

X.

En 1784, le 10e jour du mois de juillet, Jean-Silvain, enfant mâle et légitime, né de ce jour, du mariage de messire Silvain-Louis Carré, écuyer, seigneur de Busserolle, et de dame Marie-Anne de Château-Chalons, son épouse, de cette paroisse. A été parrain, messire Jean de Château-Chalons, ayeul maternel du baptisé, écuyer, absent, qui a été représenté par Jean Labrousse ; la marraine a été Marie-Charlotte de Château-Chalons, tante de la mère du baptisé du côté paternel, absente, qui a été représentée par Marie Raboteau ; les représentants, de

cette paroisse, ont déclaré ne savoir signer, de ce interpellés; a été baptisé par moi curé soussigné, approuvé le renvoi mis à la fin de l'acte. Signé : Moricheau-Beaupré, curé. (*Archives de Vouneuil.*)

XI.

En 1785, le septième jour du mois de juin, Marie Mélanie, fille légitime, née de ce jour du mariage de messire Silvain-Louis Carré de Busserolle, écuyer, seigneur de Busserolle, et et dame Marie-Anne de Château-Chalons, a été baptisée par moi curé soussigné. A été parrain, messire Louis-César-Silvestre de Marans, officier au régiment de Rouergue ; la marraine, Marie-Julie-Joseph de Marans, cousins issus de germains de l'enfant, du côté paternel, de la paroisse de Bonnœil-Matours, qui ont soussigné : Marie-Julie-Joseph de Marans ; Louis-César-Silvestre de Marans, Moricheau-Beaupré, curé. (*Archives de de Vouneuil.*)

XII.

Le 12e jour de février 1686, a été par moi prêtre, curé de Vouneuil-sur-Vienne, baptisée Marie-Charlotte née dn 12e du dit mois, fille de Jean Carré, escuier, seigneur de Buxerolles, et de dame Marie-Madeleine Daux; a esté parrain, Charles-Joseph d'Appelvoisin, et marraine Marie-Anne d'Appelvoisin, fils de M. le marquis de la Rochedumaine, qui ont signé: Charles-Joseph Appelvoysin, Marie-

Anne d'Appelvoysin, Jean Carré, et Arnault, curé de Vouneuil-sur-Vienne. (*Archives de Vouneuil.*)

XIII.

Le 3 avril 1687 a été par nous prêtre, curé de Vouneuil-sur-Vienne, baptisé, Charles, fils de Jean Carré, escuier, seigneur de Busserolle, et de dame Marie-Madelaine Daux; a esté le parrain, Charles D'Aux, escuier, et marraine, damoiselle Louise de Sageot. Signé : Charles Daux, L. de Sagont, Jean Carré. (*Archives de Vouneuil.*)

XIV.

Aujourd'hui 27 mai 1761, a été baptisé Silvain-Louis, né du jour précédent, fils légitime de messire René-Silvain Carré, chevallier, seigneur de Busserolle et autres lieux, et de dame Marie-Anne-Louise de Marans, son épouse. A été parrain, Mre Louis Drouault, et damoiselle Catherine Basset : Bertholleau, curé de Vouneuil-sur-Vienne. (*Archives de Vouneuil.*)

XV.

Aujourdhui dix-huitième jour de janvier mil sept cent soixante et un, a été enterrée dans l'église de cette paroisse, dame Marie Drouault, veuve de messire Louis-Charles Carré, chevalier, seigneur de Busserolles, agée de soixante et quinze ans; en présence de messire René-Silvain Carré, chevalier de

Busserolles, son fils, M. Jean Biais, son gendre, Louis-François de Marans, et autres qui n'ont signé fors les soussignés. Signé : Carré de Busserolle, Bertholleau, curé de Vouneuil. (*Archives de Vouneuil.*)

XVI.

Le premier jour de mai mil sept cent neuf, après la publication d'un seul ban, et dispense des deux autres accordées et données par Mgr l'évêque de Poitiers, en son château de Dissay, le vingt-quatre avril signé Jean-Claude, évêque de Poitiers, ont été épousés : Mre Jean-Hillaire de Marconnay, notaire royal en la ville de Poitiers, fils de M. Jean de Marconnay, sieur des Mars, et de feue dame Marthe Pelletier, ses père et mère, de la paroisse de Saint-Hilaire de la Celle du d. Poitiers, dont j'ai reçu le certificat du sieur Curé, en date de ce jour, de vingt mars, mil sept cent neuf, signé Banerard, curé de Saint-Hilaire de la Celle, d'une part ; et damoiselle Marie-Charlotte Carré, fille de messire Jean Carré, écuyer sieur de Busserolle, et de feue dame Marie Daux, ses père et mère, d'autre part, et ont assisté aux cérémonies, messire Jean Carré père de la d. épouse, messire Guion, écuier, sieur de Dartres, et autres parents et amis, qui se sont soussignés ; signé : Carré de Busserolle, de Nessire, de Marconnay, Marie-Charlotte Carré, Catherine Carré, et Dubois, curé. (*Archives de Vouneuil.*)

XVII.

En 1783, 22 février, fut inhumé le corps de Marie-Anne-Louise Carré de Busserolle, décédée hier, âgée de 32 ans, épouse de messire Pierre Charlet, écuyer, en présence de messire Louis-Silvain Carré de Busserolle, son frère, et de messire Jean-César de Marans, son cousin germain : signé Carré de Busserolle. (*Archives de Vouneuil.*)

XVIII.

En 1776, le 14 novembre, inhumé le corps de Marie-Anne-Louise de Marans, décédée il y a deux jours, agée de 57 ans, épouse de messire René-Silvain Carré, écuyer, seigneur de Busserolle, et enterrée en présence de messire Jean Lhuillier de la Chapelle, messire Jean-César de Marans, messire Louis de la Touche, tous parents ou alliés; signé : Moricheau-Beaupré, curé. (*Archives de Vouneuil.*)

XIX.

En 1782, le 18e jour du mois de mai, le corps de messire René-Silvain Carré, écuyer, seigneur de Busserolle, décédé d'hier sur cette paroisse, âgé de 61 ans, veuf de Marie-Anne-Louise de Marans, a été inhumé dans cette paroisse, en présence de Louis-Silvain Carré de Busserolle, son fils. (*Archives de Vouneuil.*)

XX.

L'an mil sept cent quatre-vingt-un, le vingt-troisième jour du mois de janvier, après la publication des bans de futur mariage, entre messire Pierre Charlet, âgé de trente-cinq ans, écuyer, fils majeur de feu messire Jean Charlet, écuyer, et de dame Louise Deguillot, de la paroisse d'Archigny, d'une part: et damoiselle Marie-Anne-Louise Carré de Busserolle, fille majeure, âgée de vingt-neuf ans, fille de messire René-Silvain Carré, chevalier, seigneur de Busserolle, et de feue dame Marie-Anne-Louise de Marans, de cette paroisse, d'autre part; faite en prône de la messe paroissiale, le treize, quatorze et vingt-un du présent, tant en cette église qu'en celle d'Archigny, sans qu'il se soit trouvé aucun empêchement ou opposition, comme il paraît par le certificat de M. le curé d'Archigny, en date du vingt-deux du présent, et de lui signé: Fradin, curé d'Archigny, par lequel il consent aussi que je reçoive les susdites parties à la bénédiction nuptiale. Je, prêtre soussigné, ai reçu en cette église, le mutuel consentement de mariage des susdites parties, et leur ai donné la bénédiction nuptiale, avec les cérémonies prescrites par la Sainte-Église; présents et consentants: les sieurs Louis Drouault, Marchand, Louis-Jacques Drouault, notaire royal, cousin de l'épouse du côté paternel, Jean Petit, et François Petit, tous domiciliés, qui ont certifié ce que dessus,

sur l'âge, domicile et condition des susdites parties, et qu'ils ont soussignés, la dame Louise Duguillot, n'ayant pu assister au dit mariage, à raison de maladie, m'a envoyé par écrit son consentement, pour le mariage de son fils Charlet : signé : Drouault, Petit, Petit, Moricheau-Beaupré, curé. (*Archives de Vouneuil.*)

XXI.

En 1789, le 16e jour du mois de décembre, Marie-Rosalie-Euphrasie, fille légitime née de ce jour, du mariage de messire Silvain-Louis Carré, seigneur de Busserolle, garde-du-corps de Monsieur, et de dame Marie-Anne de Château-Chalons, son épouse, a été baptisée par moi, curé soussigné de cette paroisse : parrain a été messire Joseph de Marans, de la paroisse de Vicq ; la marraine, damoiselle Marie-Perrine-Rosalie de Marans de Varenne, de la paroisse de Bonnœil-Matours, qui se sont soussignés ; signé : Moricheau-Beaupré, curé de Vouneuil-sur-Vienne ; sgr Joseph de Marans ; Marie-Rosalie-Perrine de Marans. (*Archives de Vouneuil.*)

XXII.

Hugues de Crevant II, seigneur de Beauché, servit au siége de Parthenay avec 16 écuyers, en 1419, et mourut le 18 juin 1428, ayant pour femme, Michelle de Château-Chalons, morte le 10 août 1441. . . . .

Jean de Crevant, seigneur de Bauché, servit au

siége de Beauvais, Gerberoy, Louviers, Damville et autres, où il fut fait chevalier. Il rendit aveu à Jean d'Orléans, comte de Dunois et de Longueville, le 22 mai 1452, pour raison de quelques terres nobles qui lui étaient échues par la mort de Michelle de Château-Châlons. . . . . . (*Hist. gén. et chron. de la mais. royale de France, par le P. Anselme, édit. de* 1726, *t. IV, p.* 762.)

CHATRE (DE LA), comtes de la Châtre, seigneurs de Paray et de Piégu, en Touraine. — Famille noble issue des anciens sires de Châteauroux. Elle s'est alliée, en 1819, à la maison de Montmorency-Cany : *De gueules à la croix ancrée de vair.*

CHERGÉ (DE). — Famille noble et ancienne du Poitou, dont l'existence est signalée dès le onzième siècle. Elle commence sa filiation suivie par Pierre de Chergé, seigneur de la Martinière, en Touraine, qui vivait vers le milieu du seizième siècle. Ses confirmations de noblesse portent les dates du 6 août 1667, et de septembre 1696. Une de ses branches actuellement existantes, est représentée par M. Louis-Gilbert de Chergé, membre de la Société des Antiquaires de l'Ouest, inspecteur des monuments historiques du département de la Vienne. On trouve dans le *Dictionnaire historique et généalogique des familles de l'ancien Poitou*, ouvrage dont on ne saurait trop faire l'éloge, la généalogie détaillée de la famille

de Chergé, qui porte : *D'azur, à la fasce d'argent, chargée de 3 étoiles de gueules.*

CHIÈVRES (DE). — Famille noble établie en Poitou depuis plusieurs siècles. Elle a contracté des alliances avec les maisons de Taveau de Morthemer, de Turpin, de Montalembert, de Mallevault, de Vassé, de la Fontaine, de Monéis, de Montagnac, de Labatud, de Veillechèze, de Coral, etc. : *D'argent, à l'aigle éployée de sable.*

CHOISEUL (DE). — Maison des plus anciennes qui tire son nom de la terre de Choiseul, en Bassigny. Suivant quelques historiens, elle serait descendue de Hugues, comte de Bassigny, qui vivait en 937, sous le règne de Louis IV. A l'encontre de cette opinion, le Laboureur prétend qu'elle est sortie des anciens comtes de Langres. Sa filiation suivie commence à Raynier, seigneur de Choiseul, un des principaux bienfaiteurs de l'abbaye de Molesmes (1084). Parmi les branches nombreuses qu'elle a produites, nous remarquons celles de Clermont, de Langues, d'Aigremont, de Beaupré, de Meuse, de Francières, de Chevigny et de Praslin : *D'azur, à une croix d'or, cantonnée de 18 billettes de même, posées en chef, 5 et 5, et en pointe, 4 et 4.*

CLUGNY (DE).— Ancienne famille de Bourgogne, originaire d'Autun. Guillaume de Clugny, premier connu, exerça l'office de bailli d'Auxois, sous le régne

de Philippe de Rouvre, duc de Bourgogne (1365), et ensuite celui de conseiller de Jeanne d'Eu, comtesse d'Etampes et duchesse d'Athènes. Il mourut le 22 novembre 1386, et fut enterré dans l'église de l'Oratoire de Dijon. Son fils, Henri de Clugny, seigneur de Conforgrin et de Joursanvault, fut fait grand-conseiller du duc de Bourgogne, par lettres données à Lille, le 19 novembre 1414. Il décéda en 1432, laissant de son mariage avec Pernelle Couhet de Sagey, Ferri de Clugny, qui fut évêque de Tournay, Guillaume de Clugny, évêque de Poitiers, et plusieurs autres enfants, chefs des branches de Brouillard, de Villarceaux, de Rancy, de Saint-André, etc. Parmi les maisons auxquelles elle s'est alliée, nous remarquons celles de Gilbert des Voisins, de Papillon, de Choiseul-d'Esguilly, de Sainte-Croix, de la Bontière, du Foul de Praslay et de Guérin de Lugeac : *D'azur, à deux clefs d'or adossées et posées en pal, les anneaux en losange, pommetés et entrelacés.* Cimier : *Un casque de face, d'où sort une tête de daim à deux cornes herminées, portant sur le toupet une pomme ronde, sur laquelle est un lion assis.* Supports : *Deux daims à têtes contournées, aux rammes herminées.*

COCHON DE LAPPARENT. — Famille noble originaire de Bretagne. Elle a fourni entre autres illustrations, un préfet de la Vienne (1803), et un préfet de l'Hérault (1815). Une de ses branches, représentée

par M. Charles Cochon, comte de Lapparent, réside aetuellement en Berry : *D'or, au chevron de gueules accompagné de 3 hures de sanglier de sable, 2 en chef et 1 en pointe.*

CROZÉ DE CLESMES (DE). — Famille noble et ancienne, originaire du Dauphiné, et établie en Poitou dès le dix-septième siècle. Elle s'est alliée aux maisons de Quirit de Coulaines, de Chergé de Mayé, de Berthelot de Villesmes, d'Houdan, de Laistre, etc.: *D'azur, à deux chevrons d'argent, accompagnés de 2 étoiles aussi d'argent, et d'un croissant de même, les étoiles en chef et le croissant en pointe.*

DAILLON DU LUDE. — Famille noble originaire du Poitou, qui s'est illustrée dans la carrière des armes. La baronnie du Lude, en Anjou, fut érigée en duché-pairie, par lettres du mois de juillet 1675, en faveur de Henri de Daillon, grand-maître de l'artillerie de France, mort en 1685 : *D'azur, à la croix engrêlée d'argent.*

DALLIEZ. — Maison fort ancienne du Dauphiné : *Ecartelé, au 1 et 4 de gueules au lévrier courant accollé d'or; au 2 et 3 d'argent, à la barre d'azur, chargée de* 3 *étoiles d'or.*

DARCHAMBAULT. — Famille noble et ancienne originaire du Berry. Sa filiation suivie commence à Jean Darchambault, chevalier, qui fut créé grand-

bailli de Châtillon-sur-Indre en 1639. Elle s'est alliée aux maisons de Prunelay, des Mazis, Sully, Rohan, Duras, Baraudin, Selve, Barbançois, Harville, Rousselet de Châteaurenaud, Gomblain, Villedieu, Furet de Cernay, Angermes, Richebourg, Allouville, etc.

DEFFAND (DU). — Famille noble originaire du Nivernais. La terre de Chastres-sous-Montlhéry fut érigée en marquisat, par lettres du mois de décembre 1692, en faveur de Jean-Baptiste du Deffand de la Lande, colonel de dragons : *D'argent, à une bande de sable, accompagnée en chef d'une merlette de même.*

DEHEERE.—Famille noble originaire de Flandre. Elle a produit plusieurs conseillers au parlement de Paris et à la cour des aides, un président du présidial d'Orléans, et un intendant de Touraine (Denis Deheere Ier, écuyer, seigneur de Vaudoy) : *D'argent, au chevron de sable, accompagné en chef de deux coquilles de même, et en pointe d'une étoile de gueules.*

DELAMET, en Artois et en Flandre. — Famille noble issue d'un cadet de celle de Neuville, qui eut en partage la terre de Delamet, située dans les Pays-Bas. On trouve un seigneur Delamet qui se croisa en 1096, sous Godefroy de Bouillon, et c'est de ce seigneur qu'est issu, par divers degrés, Robert, sei-

gneur Delamet, qui, en 1212, fut écuyer de Beaudouin, comte de Flandre et de Hainaut, et empereur de Constantinople. Cette maison a contracté des alliances avec celles de Guéret, de Luxembourg, d'Apremont, de Linières, de Duras, de Hennecourt, etc. Un de ses membres, Antoine Delamet, né à Bourges, le 17 juin 1479, fut seigneur du Plessis-Saint-Just, conseiller et maître-d'hôtel de François I[er], et son ambassadeur en Suisse, en 1522.

DEROYS, en Languedoc. — Famille noble dont l'illustration est constatée dès le treizième siècle. Elle a produit un chevalier de Saint-Jean de Jérusalem (1230), un lieutenant du roi au château de Meirucis, en Gévaudan (1596), un gouverneur du château de Fourques (1556), un mestre de camp de cavalerie (1632), plusieurs chevaliers de Saint-Louis, etc.: *D'azur, à l'aigle éployée d'or, à deux têtes.*

DESCHAMPS DE BOISHÉBERT, en Normandie. Suivant un mémoire de famille, Robert Deschamps, écuyer, seigneur d'Enitot, épousa, en 1470, Marthe Thirel, dont il eut Jean Deschamps, écuyer, seigneur d'Enitot, et Adam Deschamps, auteur de la branche des seigneurs de Boishébert: *D'argent, à 3 perroquets de sinople, becquetés et onglés de gueules*, 2, 1.

DESCOURS. — Famille originaire de Picardie, qui vint s'établir en Vivarais à la fin du seizième siècle. Elle a été maintenue dans sa noblesse en 1729 et en

1730 : *D'azur, au rocher d'or, chargé de deux corneilles de sable perchées, affrontées, becquées et membrées de gueules, au chef d'argent.*

DESGRÉES. — Famille noble de Bretagne, qui s'est illustrée dans la carrière des armes. Elle a pour auteur Marin Desgrées, écuyer, seigneur des Grées, mentionné dans l'*Histoire de Bretagne* de dom Maurice, t. II, p. 65, sous la date de 1375 : *D'azur, à la fasce d'argent, semées d'hermines, cantonnée de* 3 *étoiles de . . . .* 2, 1.

DIGOINE (DE), en Maconnais : *Échiqueté d'argent et de sable de sept tires de six points.*

DIO DE MONTPEIROUX, en Poitou : *Fascé d'or et d'azur de six pièces, à la bordure de gueules.*

DISIMIEU (DE), en Provence. — La terre de ce nom fut érigée en comté, par lettres du mois de juin 1613, enregistrées en la cour des comptes de Grenoble, le 8 août 1717, en faveur de César-Martin de Disimieu, gouverneur de Grenoble : *D'argent, au chevron de gueules accompagné de* 3 *palmes de sinople.*

DOUARAIN.— Famille noble de Bretagne : *D'azur à un pal d'argent, chargé de* 3 *hermines de sable.*

DOUBLET DE PERSAN, en Picardie. — Ce fut en faveur de Nicolas Doublet, que l'ancienne seigneurie de Baudeville fut érigée en marquisat, par lettres

du mois d'avril 1682 : *D'azur, à 3 doublets d'or, ou papillons à doubles aîles.*

DOUGLAS (DE). — Famille noble et des plus illustres,. originaire d'Angleterre : *D'azur, à 3 molettes d'or, enfermées dans un double trescheur de même.*

DRENNET (DU), en Bretagne : *D'argent, à 3 fasces de gueules.*

DUCLAUX, seigneurs de Barrières et de Farelles. — Famille noble des Cévennes : *De gueules, au chevron d'or, au chef d'azur, chargé de 3 étoiles d'or.*

DULYON.— Famille ancienne originaire du Béarn. Raymond Dulyon, seigneur de Den-Len, fut présent, en 1150, avec Bibia d'Agramont, Pierre de Luxe et autres, à la fondation du prieuré d'Audinos, faite par Pierre, vicomte de Béarn. (*Hist. de Béarn*, par M. de Marca.) Ce document établit suffisamment l'ancienneté de noblesse de cette maison. Elle a produit un chevalier croisé (1280), plusieurs abbés d'Orthez, un conseiller et chambellan du roi Louis XI, un chambellan de Gaston IV, comte de Foix (1475), et un chambellan de la reine de Navarre. Pierre Dulyon, seigneur de Campet, d'Utchatq, de Geloux, etc., fut maintenu dans sa noblesse par M. de Bezons, intendant de la généralité de Bordeaux, au mois de décembre 1699. Il obtint l'érection de sa

terre de Campet et de ses dépendances, en titre de marquisat, par lettres patentes données à Marly, au mois de novembre 1731 : *D'or, au lion d'azur.*

DUPIN DE CHENONCEAUX. — Famille noble originaire de Châteauroux, en Berry, et établie en Touraine vers la fin du dix-huitième siècle : *D'azur, à 3 coquilles d'or,* 2, 1.

DUSSON. — Ancienne et noble maison originaire du comté de Foix. Le château de Dusson, relevait autrefois du comté de Cerdagne, dépendant du royaume d'Arragon. Des titres de l'année 1235 nous apprennent que le Donezan, avec les châteaux de Dusson et de Querizut, passèrent sous la domination des comtes de Foix. En 1620, ces domaines furent réunis à la couronne, et, en 1711, ils rentrèrent dans la famille de Dusson, qui avait alors pour chef François Dusson, baron, seigneur de Bonrepos. Cette maison établit sa généalogie depuis Bernard Alion, baron de Dusson, qui vivait en 1177 : *De gueules, au lion d'argent.*

ENFANT DE BOIS-MOREAU (L'), en Touraine : *D'or, à 3 faces de gueules.*

ESCOUBLEAU DE SOURDIS. — Maison noble et ancienne originaire de l'Anjou. Elle a fourni, à l'église et à l'armée, plusieurs membres distingués, dont nous ne citerons que les principaux :

Escoubleau (Jacques d'), évêque de Maillezais, en 1550;

Ecoubleau (François d'), marquis d'Alluye, maréchal des camps et armées du roi (1585);

Escoubleau (François d'), cardinal, archevèque de Bordeaux, mort le 8 février 1628;

Escoubleau (Charles d'), marquis d'Alluye, chevalier des ordres du roi, maréchal de camp, gouverneur de l'Orléanais, mort le 21 décembre 1666;

Escoubleau (Henri d'), évêque de Maillezais, puis archevêque de Bordeaux, commandeur des ordres du Roi, abbé de Royaumont, de Preuilly, au diocèse de Sens, de Saint-Jouin-sur-Marne, etc; mort le 18 juin 1645;

Escoubleau (François d'), chevalier de Sourdis, mestre de camp de cavalerie (1670).

Escoubleau porte : *D'azur et de gueules, à la bande d'or brochant sur le tout.*

ESPINAY DE LA CROUILLERIE (D').—Famille noble de Normandie, maintenue dans sa noblesse par jugement en date du 20 mai 1667 : *D'argent, à deux chevrons de gueules accompagnés de 3 merlettes de sable.*

ESTIMAUVILLE (D'). — Famille noble de Normandie, maintenue dans sa noblesse en 1669 : *De gueules, à 3 molettes d'argent.*

ESTAMPES (D'). — Maison noble et illustre originaire du Berry. Robert d'Estampes, premier de ce nom, seigneur de Sallebris et des Roches, un des exécuteurs testamentaires de Jean de France, duc de Berry, vivait en 1404. Elle a produit un grand nombre d'illustrations, entre autres : un évêque de Carcassonne (1430); un chambellan du roi Charles VII (1438); un premier écuyer de Gaston de France, duc d'Orléans; un maréchal de France (1662); un chevalier de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, grand-croix, bailli de son ordre, et grand-prieur de France (1635); un cardinal, chevalier de Malte, général de l'armée de l'Ordre (1635).

Les d'Estampes ont possédé, de temps immémorial, les terres de Sallebris, de la Ferté-Imbault et de Valançay, en Berry; ils devinrent propriétaires de la terre de Mauny, en Normandie, par le mariage de Jeanne de Hautemer, dame de Mauny, fille et héritière de Guillaume de Hautemer, seigneur de Fervaques, maréchal de France, avec Claude d'Estampes, capitaine des gardes de François de France, duc d'Alençon (1579).

Estampes porte : *D'azur, à 2 girons d'or, la pointe vers le milieu du chef, qui est d'argent, chargé de 3 couronnes ducales.*

ESTOUTEVILLE (D'), seigneurs de Villebon, Beaurepaire, Blainville, Arpentilly, Berenge-

ville, etc. — Famille noble connue en Normandie avant le quinzième siècle : *Fascé d'argent et de gueules de 10 pièces, au lion de sable d'or brochant sur le tout.*

FABRIS DE MONCAUT (Louis de), obtint l'érection en comté de la terre d'Autrey-le-Vay, en Franche-Comté, par lettres du mois de février 1692.

FADATE DE SAINT-GEORGES (DE). — Famille noble du Berry, maintenue dans sa noblesse le 10 décembre 1715 : *D'or au chevron de gueules, accompagné de 3 tourteaux de même*, 2, 1 ; *au chef d'azur, chargé de 3 fleurs de lis d'or.*

FAVEROLLES, en Berry : *D'azur à 3 chevrons d'or.*

FERRIÈRES (DE), seigneurs de Champigny-le-Sec, en Poitou, de Monteil, de Charrois, des Aubiers, etc. — Famille noble qui a pour auteur Thomas de Ferrières, écuyer, seigneur de Champigny-le-Sec, marié le 1er février 1542, avec Isabeau Binel : *D'azur, à 3 pommes de pin d'or*, 2, 1.

FOUGIÈRES (DE). — Famille noble de Bretagne, qui paraît avoir pour auteur Hugues de Fougières, chevalier. De son mariage contracté vers 1383, avec Jeanne de la Celle, il eut, entre autres enfants, Marguerite, mariée le 5 février 1402, avec Pierre de

Menou, seigneur de Boussay et de la Forge, en Touraine, et amiral de France.

Fougières porte : *D'or au chef emmanché de gueules.*

FRANCLIEU (Pasquier de). — Famille noble de l'Ile-de-France, dont la filiation suivie remonte à Robert Pasquier, écuyer, qui vivait en 1358. Elle compte un grand nombre de personnages illustres, dont les uns ont obtenu les premiers grades dans les armées françaises, et les autres ont été honorés de charges importantes. Nous nous contenterons de citer :

Pasquier de Franclieu (Pierre), écuyer, enseigne d'une compagnie d'ordonnance du roi, et gentilhomme ordinaire du duc d'Alençon (1560) ;

Pasquier de Franclieu (Pierre), écuyer, un des cent gentilshommes de la chambre du roi (1591) ;

Pasquier de Franclieu (François-Michel), écuyer, major du régiment de Broglie, gouverneur de Condé, et chevalier de Saint-Louis (1706) ;

Pasquier de Franclieu (Pierre-Charles), maréchal des camps et armées du roi, mort en novembre 1709 ;

Pasquier de Franclieu (Laurent-Pierre-Charles), aide-de-camp du roi d'Espagne, Philippe V, colonel du régiment de Nieuport, gouverneur de Fraga, dans le royaume d'Arragon (1720) ;

Pasquier (Jean-Baptiste-Isidore-Laurent), mar-

quis de Franclieu, capitaine au régiment de Bourbon, et chevalier de Saint-Louis. Ce fut en sa faveur que les terres de Hagedet, Barbazen, Estirac et autres, furent érigées en marquisat, par lettres en date de juillet 1767;

PASQUIER (Jean-Anselme-Louis), marquis de Franclieu, capitaine de dragons et chevalier de Saint-Louis (1730);

PASQUIER DE FRANCLIEU (Jean-François-Anselme), maréchal-de-camp et chevalier de Saint-Louis;

PASQUIER DE FRANCLIEU (Jean-Baptiste), chevalier de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, aide-de-camp du duc de Bourbon (1796);

PASQUIER DE FRANCLIEU (Anselme-Florentin), chevalier de Saint-Louis, capitaine de vaisseau, aide-de-camp du duc de Bourbon pendant l'émigration (1795).

Pasquier de Franclieu porte : *D'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 têtes de maures de sable, tortillées d'argent, et en pointe de* 3 *fleurs d'or.*

FYOT DE LA MARCHE. — Noble et ancienne famille de Bourgogne, connue dès le quatorzième siècle. Elle s'est divisée en deux branches. Celle de *Vangimois* a donné au parlement de Bourgogne un grand nombre de magistrats, qui se sont rendus recommandables par leur fidélité et par leur attachement à leurs légitimes souverains, pendant les trou-

bles de la ligue. La branche de la *Marche* a produit quatre présidents à mortier au parlement de Bourgogne, de père en fils, depuis Philippe Fyot jusqu'à Claude-Philippe Fyot de la Marche, comte de Bosjan, baron de Montpont et de Mervans, seigneur de la Marche, Montjay, etc. Les armes de cette famille sont : *D'azur, à un chevron d'or accompagné de 3 losanges de même.* Ceux de la branche de la Marche, portent : *Ecartelé ; au 1 et 4 de Fyot ; au 2 et 3 de sable à 3 bandes d'or.*

GARLANDES (DE). — Famille d'ancienne extraction originaire de Brie. Guillaume, seigneur de Garlande et de Livri, sénéchal de France, sous le règne de Philippe I, autorisa de son seing la charte de fondation du prieuré de Saint-Martin-des-Champs, en 1060. Son fils, Gautier dit Païen, fit le voyage de la Terre-Sainte, en 1096. Cette maison a produit quatre sénéchaux de France, un grand-bouteiller, un évêque d'Orléans (1146), et un évêque de Beauvais : *D'or, à 2 fasces de gueules.*

GAUDRY DU BOST, en Bourgogne : *D'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 moutons passants d'argent*, 2, 1.

GERMIGNEY (DE).—La terre d'Arèches fut érigée en marquisat, par lettres du mois de décembre 1717, en faveur de Jacques-François de Germigney.

GIBOT (DE). — Cette famille, originaire de l'Orléanais, possédait, en 1677, les terres de Moulin-vieux, de Portaut et de la Perinier. Vers la même époque, René-Luc Gibot épousa Marie le Bascle, fille de Philippe le Bascle, écuyer, seigneur de la Haie, conseiller du roi, juge au siége présidial de Tours, et d'Elisadeth Parîs : *D'argent. au léopard de sable.*

GILBERT DES VOISINS, barons du Grand-Précigny, en Touraine, seigneurs d'Etableaux, Ferrières-Larçon, Bessay, Médan, etc. — Famille noble qui a fourni un président de la grand'-chambre du parlement (1754) : *D'azur, à la croix engrêlée d'argent, cantonnée de 4 croissants d'or.*

GIRONDE (DE), comtes de Buron, vicomtes d'Embrief, seigneurs de Nérondes, la Chaize, Busseuil, la Plumassière, du Monteil, de Bégoule, Mezmin, Long-Regard, Buron, le Remy, etc. — Maison connue en Auvergne dès le commencement du quatorzième siècle. Elle a pour auteur Pierre de Gironde, *damoiseau*, qui, le dimanche après l'Ascension de l'année 1302, reconnut tenir de Bérauld, seigneur de Mercœur, ce qu'il possédait dans le château de Gironde et ses dépendances. Aygline, veuve de ce Pierre de Gironde, rendit deux aveux ; le premier, l'an 1322, à Bérauld, seigneur de Mercœur, des fiefs qu'elle tenait à cens et rentes assis au château de Gironde et autres lieux, et le second, le samedi

après l'Exaltation de la Sainte-Croix, en 1334, à Charles de Valois, comte d'Alençon, seigneur de Mercœur, d'un fief et plusieurs cens et rentes, dans la mouvance de Mercœur.

La maison de Gironde a produit cinq chevaliers de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem :

Pierre de GIRONDE (1400);

Louis de GIRONDE (1559);

Jean-Baptiste-Amédée de GIRONDE (1729);

Alexandre-Amédée de GIRONDE (1730);

Antoine-Marie de GIRONDE (1734).

Parmi ses illustrations, elle compte : un chevalier de l'ordre du Roi (1559); un conseiller et premier maître-d'hôtel de Catherine de Médicis (1586); un maître-d'hôtel de la reine Marguerite, duchesse de Valois (1609), et un grand-échanson de France et lieutenant-général pour le roi au gouvernement de l'Ile-de-France (1723). Elle fut maintenue dans sa noblesse par jugements en date des 29 mars 1624, 18 mai 1635, et 7 août 1666.

De Gironde porte : *D'or, à* 3 *hirondelles de sable, deux en face se regardant, et une déployée en pointe.*

GOUX (LE). — La Baulaïe prétend que cette famille, originaire d'Angleterre, vint s'établir en Bretagne lors de l'invasion des Saxons, et que de là diverses branches se répandirent en Bretagne, en Anjou, en Languedoc et en Bourgogne. Sans s'arrêter à ces indications, qui n'ont aucune importance,

faute de preuves, on peut faire remonter d'une manière incontestable, l'origine des le Goux au quatorzième siècle. Jean le Goux, seigneur de Thaumiray, suivit Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne, dans son voyage en Flandre, en 1369. Il épousa Jeanne de Wion, dont il eut Jean le Goux II, qui prit alliance avec Béatrix de Rupt. De ce mariage naquit un fils, Pierre le Goux, chancelier de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne (1461).

Cette maison a donné deux premiers présidents au parlement de Bourgogne : Jean-Baptiste le Goux, chevalier, seigneur de la Berchère, et Pierre le Goux, chevalier, marquis d'Interville et comte de Rochefort.

GOUYN DE CHAPIZEAUX. — La terre de Fontenailles, en Orléanais, fut érigée en marquisat, par lettres de juillet 1703, en faveur de Louis-Henri Gouyn de Chapizeaux, enseigne des gardes-du-corps, fils de François Gouyn, chevalier, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi.

GOYER DE BECHERADE, seigneurs de Becherade et de la Ratinière, en Touraine : *D'azur, au chevron d'or, accompagné de* 3 *pélicans de même*, 1, 2.

GRIFFON. — Famille noble et ancienne originaire du Poitou. Jean Griffon, premier auteur connu de cette maison, fut annobli par lettres en date du 4

août 1441. Un de ses descendants, Armand-Frédéric Griffon du Bellay, chevalier de la Légion-d'Honneur, né le 17 novembre 1790, a fait toutes les campagnes d'Espagne et de Portugal : *D'azur, au griffon d'argent.*

GRIMALDI (DE), princes de Monaco, ducs de Valentinois, marquis de Campazun, comtes de Carladez, en Auvergne, de Canouse, dans le royaume de Naples, barons de Calvinet, en Auvergne, de Beaux, en Provence, du Buis, en Dauphiné, etc. — Maison des plus illustres d'Italie, représentée aujourd'hui par M. Florestan-Tancrède-Roger-Louis de Grimaldi, prince de Monaco, né en 1785.

On pense que cette famille tire son origine de Grimoald, maire du palais sous le roi Childebert II. Son fils Thibaud, eut d'Aliarde deux enfants : Hugues, seigneur d'Antibes, en Provence, et Ramire, qui fit la guerre en Espagne contre les Maures. Passanus, fils de Hugues, eut Grimaldi Ier, premier prince de Monaco, vivant en 920.

ILLUSTRATIONS :

GRIMALDI (Alphant), évêque d'Apt en 1050 ;

GRIMALDI (Charles), évêque de Sisteron ;

GRIMALDI (Gui II de), amiral de l'empereur Henri IV;

GRIMALDI (Humbert de), évêque de Fréjus (1160);

GRIMALDI (Mainfroi de), évêque d'Antibes (1161);

Grimaldi (Albert de), chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur de Puimosson (1168).

Grimaldi (Pierre de), évêque de Vence (1169);

Grimaldi IV (de), prince de Monaco, intendant-général de l'armée des Génois;

Grimaldi (Devotus de), évêque de Grasse:

Grimaldi (Barthélemy de), gouverneur de Calabre (1300);

Grimaldi (Rainier II de), prince de Monaco, amiral de France, mort en 1330;

Grimaldi (Lucien de), grand-chambellan de Jeanne, reine de Naples, comtesse de Provence.

Grimaldi Ier (Charles de), prince de Monaco, gouverneur de Provence et amiral de Gênes, mort en 1463;

Grimaldi III (Rainier de), prince de Monaco et de Menton, sénéchal de Piémont, chambellan du roi, et son amiral sur la mer Méditerrannée, décédé en 1406;

Grimaldi (Henri de), conseiller et chambellan du roi de Sicile (1420);

Grimaldi (Antoine de), seigneur d'Antibes, conseiller de Jeanne, reine de Naples;

Grimaldi (Augustin de), évêque de Grasse, conseiller et aumônier du roi, abbé de Lérins, mort vers 1531;

Grimaldi (Lucien de), prince de Monaco, chambellan des rois Louis XII et François Ier, décédé en 1523;

Grimaldi (Honoré de), prince de Monaco, marquis de Campazun, chevalier de la Toison-d'Or (1600);

Grimaldi (Jérôme de), cardinal, archevêque de Barri;

Grimaldi (Dominique de), archevêque et vice-légat d'Avignon, mort en 1592;

Grimaldi (Jérôme de), cardinal, vice-légat de la province du Patrimoine, gouverneur de Rome et de Pérouse (1624);

Grimaldi (Louis de), prince de Monaco, duc de Valentinois, marquis de Baun, pair de France, né le 25 juillet 1742;

Grimaldi (Charles de), évêque de Rhodez (1746.)

GROSSOLLES.— Nom d'une maison dont les sires de Flamarens sont une branche. Elle fut une des plus considérables et des plus distinguées de la province de Guyenne, où elle a possédé des charges et des dignités honorables, tant ecclésiastiques que militaires. Sa filiation suivie commence à Raimond de Grossolles, chevalier, qui épousa, vers 1300, Marguerite, fille et héritière de Pierre de Vigier, damoiseau, seigneur de Saint-Bibier, en Périgord. Cette maison a produit un grand nombre d'illustrations, entre autres, un évêque de Condom (1543), plusieurs capitaines-gouverneurs de Mont-de-Marsan, un maréchal de camp (1588), un premier maître-d'hôtel de Philippe, duc d'Orléans (1710), et un brigadier des armées du roi, en 1714: *D'or, au lion de gueules*

naissant d'une rivière d'argent; au chef d'azur chargé de 3 étoiles d'or.

GUAST (DE), au Comtat-Venaissien. — Famille noble dont les généalogistes signalent l'existence dès le treizième siècle. La châtellenie de Mongauger, en Touraine, fut érigée en marquisat, par lettres du mois de janvier 1623, en faveur d'un des membres de cette ancienne et illustre maison : *D'azur, à 5 besants d'or, posés* 2, 2, 1.

GUEFFAUT (DE). — Famille d'origine chevaleresque, fondue dans celle de Voyer-d'Argenson par le mariage de Jeanne Gueffaut, héritière de la terre d'Argenson, avec Jean de Voyer III, seigneur de Paulmy, en 1538 : *D'argent à la fasce de sable.*

GUENANT (DE). — Famille d'origine chevaleresque, qui compte parmi ses illustrations un porte-oriflamme de France (1308). Elle paraît originaire du Berry, où plusieurs de ses branches existent encore : *D'or, à 5 losanges de gueules posés en fasce.*

GUIBERT DE LA ROSTIDE (DE), en Provence et en Languedoc. — Jérôme-Marie-Augustin de Guibert, fut honoré du titre de marquis, par lettre-close en date du 23 mars 1770. Cette maison a été maintenue dans sa noblesse en 1669 : *D'azur, au gui de chêne d'or, accompagné de 3 étoiles de même.*

HARAMBURE DE LA POEZE (D'). — Famille noble originaire d'Espagne. Son existence est constatée dans la Basse-Navarre, dès le quatorzième siècle, en la personne de Jean et de Pierre d'Harembure, qui figurent dans un traité conclu à cette époque entre Bernard, comte d'Albret, et Guillaume de Grammont. Une de ses branches vint s'établir en Berry au commencement du dix-septième siècle. Elle eut pour auteur :

I. HAREMBURE (Jean d'), chevalier, seigneur de Picassary, en Basse-Navarre, et de Romefort, près le Blanc, en Berry. Il devint propriétaire de cette dernière terre par son mariage avec Marie de Secondat, dame de Romefort (1595), fille de Jean de Secondat, chevalier, seigneur de Montesquieu, et d'Eléonore de Bressieu.

De cette alliance sont issus :

1° Jean, seigneur de Romefort et autres lieux, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, capitaine-gouverneur de la ville d'Aigues-Mortes, mort le 20 novembre 1639. Par contrat du 18 mars 1629, il avait épousé Marie Tallemant des Réaux, fille de Gédéon Tallemant, écuyer, seigneur des Réaux, en Touraine ;

2° Henri, qui suit ;

3° Jeanne, mariée en juillet 1619, avec Charles de Pierre-Buffière, chevalier, seigneur de Chabenet et de Prunget, en Berry.

II. HAREMBURE (Henri d'), chevalier, seigneur de

Romefort, conseiller et maître-d'hôtel du roi, épousa, par contrat du 10 juillet 1648, Marguerite Hatte de Bourgneuf, dont il eut :

1° Jean II, qui suit ;

2° Henri, marié vers 1670, avec Polixène de Chasteigner ;

3° Marie, épouse de Paul-Henri de Briant, écuyer, seigneur de la Courtaudière, en Poitou ;

4° Jeanne, mariée vers 1674, avec Charles de Guinnebaud de la Millière ;

5° Henriette ;

III. Harembure (Jean d'), chevalier, seigneur de Romefort, né en 1660, eut de son mariage, contracté le 27 avril 1681, avec Elisabeth Piozet des Vignaux :

1° Paul, qui suit ;

2° Jean, né à Preuilly, le 28 janvier 1682, mort le 30 du même mois ;

3° Jean, né le 8 février 1693 ;

4° Marie-Elisabeth ;

5° Jeanne.

6° Elisabeth, femme du seigneur de Ris.

IV. Harembure (Paul d'), chevalier, seigneur de Romefort, la Chevrie, la Roche-Aguet, la Sainjoirie, Granges, Flée, Champeron, du Petit-Granges, etc., mousquetaire du roi, né à Preuilly, le 14 avril 1683, épousa, par contrat du 7 novembre 1715, Marie-Anne de Moussy, fille de Claude de Moussy, seigneur de Granges, Marigny, Hautes-Rives, Saint-Léonard, commandant d'un bataillon du régiment

de Normandie, et de Madeleine de Montbel. De ce mariage sont issus :

1° Paul, né à Preuilly, le 16 décembre 1716 ;

2° Jean-Samuel, seigneur de la Chevrie (paroisse de Chaumussay), Jussai, Granges, la Sainjoirie, Yseures, etc., chevalier de Saint-Louis, gouverneur de Poitiers ; il n'eut pas d'enfants du mariage qu'il contracta avec Jeanne de Sorbière de Bezay;

3° Paul-Bertrand, né à Preuilly, le 28 mars 1721, prêtre, chanoine de l'église collégiale de Mézières, en Brenne, bachelier en théologie de la faculté de Paris, vicaire-général de Poitiers, aumônier de Mesdames de France, abbé commendataire de Saint-Just, mort le 4 janvier 1778 ;

4° Pierre-Edmond, né à Preuilly, le 26 juillet 1722, enseigne de vaisseau, décédé en 1747;

5° Charles, né à Preuilly, le 20 janvier 1725, lieutenant de dragons au régiment de Beauffremont ;

6° René-Charles, dit le vicomte d'Harembure, né à Preuilly, le 11 septembre 1727, écuyer du roi, maréchal de camp, mort au château de la Muette, près Paris, le 20 février 1784 ;

7° Paul-Louis ;

8° Edmond, né à Preuilly, le 2 décembre 1738 ;

9° Jacques-Claude, né à Preuilly, le 5 mai 1730, mort en 1755 ;

10° Charles-Henri-Borromée, chanoine de l'église de Poitiers ;

11° Louis-Charles, né à Preuilly, le 18 septembre 1740, chevalier de Saint-Louis;

12° Louis-François-Alexandre, qui suit :

13° Marie-Madeleine, née à Preuilly, le 12 novembre 1717;

14° Madeleine, née le 3 décembre 1723;

15° Antonine-Juliette, née à Preuilly, le 20 mai 1725;

16° Anne-Marguerite, née à Preuilly, le 13 février 1729, mariée en février 1748, avec René-Antoine de Pierres, chevalier, seigneur d'Epigny et de Fontenailles, en Touraine, officier au régiment de Roussillon;

17° Madeleine-Silvie, née à Preuilly, le 3 décembre 1723, femme de Gabriel-Louis de Férou, chevalier, seigneur de Mondion;

Et quatre autres enfants morts en bas âge.

Paul d'Harembure mourut le 3 mars 1746, et fut enterré dans l'église de N.-D. de Preuilly. Marie-Anne de Moussy, sa femme, décéda en 1759.

V. HAREMBURE (Louis-François-Alexandre d'), baron d'Harembure, seigneur de Granges, Yseures, la Chevrie, la Roche-Agnet, Bordequenard, la Bruère, etc., lieutenant-général, commandeur de l'ordre de Saint-Louis, né à Preuilly, le 13 février 1742, fut autorisé à donner son nom à la terre de Granges, près Yseures (Indre-et-Loire). Par contrat du 28 novembre 1771, il épousa Anne-Rosalie-Nicolle Bazin de Sainte-Honorine, fille de Jean-Baptiste-Louis Ba-

zin de Sainte-Honorine, et de Madeleine Lecerf de la Neufville. Par autre contrat, en date du 18 décembre 1797, il épousa, en deuxièmes noces, Madeleine, fille de François-Louis de Mégissier, et de Martine-Françoise Pinceloup de la Grange. Du premier lit sont issus :

1° Louis-Philippe, mort en 1788 ;

2° Catherine-Benjamine, mariée à N., comte de Saint-Pol.

Du second lit :

1° Louise-Virginie, mariée en 1817, avec Louis-René-Ambroise de la Poëze, capitaine au corps des carabiniers de Monsieur, frère du roi ;

2° Marie-Azélie-Emmanuelle, épouse de M. le comte de la Lande ;

3° Françoise-Madeleine-Thérèse, mariée en 1820, au comte de Villelume ;

4° Athénaïs-Joséphine, comtesse d'Harembure, résidant actuellement à Yseures (Indre-et-Loire).

Le baron d'Harembure mourut à Yseures, en 1825.

Louis-René-Ambroise de la Poëze fut autorisé, par lettres en date du 17 décembre 1817, à ajouter à son nom celui d'Harembure. Il est décédé en 1851, laissant de son mariage avec Louise-Virginie d'Harembure :

1° Ludovic-Jean-Marie de la Poëze d'Harembure, né en 1819 ;

2° Gabriel-François-Marie de la Poëze d'Harembure, né en 1823.

Harembure porte : *D'or, à l'arbre de sinople, à l'ours dressé de sable s'appuyant sur le fût dudit arbre; à la bordure de gueules, chargée de huit flanchis d'or.*

HARLAI (DE). — Famille noble et ancienne dont les généalogistes indiquent diversement l'origine. Quelques-uns prétendent qu'elle est issue d'une ancienne maison d'Angleterre; d'autres qu'elle est sortie de la Bourgogne. Quoi qu'il en soit, François de Harlai est le premier de ce nom qui figure dans nos annales. Il vivait sous le règne de Charles VI, et possédait les charges de conseiller et de chambellan du roi. De Louise de Berbizi, il laissa plusieurs enfants, entre autres, Nicolas, dit Collinet de Harlai, seigneur de Granvilliers et de Nogent, conseiller du roi Charles VI, et l'un des maîtres ordinaires de son hôtel.

ILLUSTRATIONS :

HARLAI (Jean de), seigneur de Grandvilliers, chevalier de l'ordre de Jean, duc de Bourbon, et chevalier du guet de la ville de Paris (1450) ;

HARLAI (Christophe de), président au parlement de Paris, mort en 1572 ;

HARLAI (Achille de), premier président au parlement de Paris, mort le 23 octobre 1616 ;

HARLAI (Christophe de), comte de Beaumont,

gouverneur des ville et duché d'Orléans, bailli du palais, mort en 1615 ;

Harlai (Achille de), comte de Beaumont, conseiller du roi, maître des requêtes, procureur-général au parlement de Paris (1638) ;

Harlai (Nicolas de), seigneur de Saucy, coneiller du roi, surintendant des finances, colonel général des Suisses, gouverneur de Châlons et lieutenant du roi en Bourgogne ;

Harlai (Achille de), abbé de Villeloin, en Touraine, et de Sainte-Marie du Châtellier, évêque de Lavaur, puis de Saint-Malo, mort en 1646 ;

Harlai (Philippe de), comte de Cesi, ambassadeur du roi à Constantinople, mort en 1652 ;

Harlai (Roger de), évêque de Lodève (1647) ;

Harlai (Jacques de), seigneur de Champvallon, mestre de camp du régiment des gardes de François de France, duc d'Alençon, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Sens, mort en 1630 ;

Harlai (François de), archevêque de Rouen, abbé de Saint-Victor-lès-Paris, mort le 22 mars 1653 ;

Harlai (François de), archevêque de Paris, abbé de Jumiéges, commandeur des ordres du Roi, duc et pair de France, docteur et proviseur de Sorbonne (1677) ;

Harlai (Anne de), abbesse de Notre-Dame de Sens (1670).

Harlai porte : *D'argent à 2 pals de sable.*

HAUTIER DE VILLEMONTÉE (Comtes). — Famille noble originaire de l'Auvergne. Un de ses membres, Jean-Baptiste Hautier, comte de Villemontée, émigra en 1791, se distingua au siége de Maëstricht, en 1793, et fit les campagnes de 1795-97-98-99 : *D'azur, au lion léopardé de sable, armé et lampassé de gueules; au chef denché d'or.*

HERCÉ (DE), en Bretagne. — Famille noble qui a produit un évêque de Dol en 1668 : *D'azur à* 3 *herses d'or*, 2, 1.

HERMITE (L'), seigneurs de Moulins, Mondion, Beauchais, du Bouchet, le Rougerie, etc. — Famille noble originaire de Touraine : *Ecartelé, au* 1 *et* 4 *d'azur, à* 3 *gerbes d'or liées de gueules, au* 2 *et* 3 *d'argent, à un massacre de cerf de sable.*

HOSPITAL (DE L'). — Maison noble et illustre de l'ancienne province d'Auvergne. Elle fait remonter son origine à François de l'Hospital, qui vivait en 1320. Jean de l'Hospistal, son frère, eut un fils, Jean de l'Hospital II, conseiller du roi, qui épousa, vers 1376, Jeanne Braque, dame de Choisy, fille de Nicolas Braque, seigneur de Châtillon-sur-Loing, et de Jeanne du Tremblay, sa première femme. Il laissa cinq enfants : 1° François II de l'Hospital; 2° Nicolas, prêtre; 3° Nicolle, femme d'Anseau-le-Bouteiller II, seigneur d'Orville; 4° Agnès, mariée à Jean de Beaumont, écuyer, chambellan de

Jean de France, duc de Berry; 5° Catherine, femme de Nicolas de Fontenay, seigneur de Liébaud.

La maison de l'Hospital s'est alliée a celles de l'Orfèvre d'Ermenonville, de Saunes, de Carrebones, de Rouhault de Gamaches, de Puysieux de Saint-Mesme, de Gobelin, de Stuart d'Albanie, de Cossé, de la Marche, de Monstiers, de Rohan, de la Châtre, de Seymer, de Brichanteau, de Lévis, de Brulart du Boulay, de Pot de Rhodes, etc.

Plusieurs de ses membres ont été admis au conseil de nos rois, et elle a produit un grand nombre de sujets distingués, tant dans la magistrature que dans les armes. Nous ne citerons que les principales illustrations :

Hospital (François de l'), seigneur de Choisy, conseiller et chambellan du roi, maître et enquêteur des eaux et forêts de France, maître-d'hôtel de la reine Isabeau de Bavière, mort le 24 décembre 1427;

Hospital (Adrien de l'), seigneur de Choisy, capitaine de Caudebec, en 1487;

Hospital (Alorf de l'), seigneur de Choisy, capitaine de la forêt d'Orléans;

Hospital (Henri de l'), maître de la garde-robe du duc d'Anjou (1561);

Hospital (Anne de l'), comte de Saint-Mesme, premier écuyer de Gaston de France, duc d'Orléans, et chevalier d'honneur de la duchesse Marguerite de Lorraine;

Hospital (Jean de l'), comte de Choisy, chevalier

de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de la chambre, capitaine de cinquante hommes d'armes, et gouverneur de François, duc d'Alençon (1547);

HOSPITAL (Jacques de l'), marquis de Choisy, chevalier des ordres du Roi, gouverneur et sénéchal d'Auvergne (1598);

HOSPITAL (Louis de l'), marquis de Vitry, chevalier des ordres du Roi, capitaine des gardes-du-corps, et gouverneur de Meaux (1590);

HOSPITAL (Nicolas de l'), duc de Vitry, comte de Châteauvillain, seigneur de Coubert, capitaine des gardes-du-corps du roi Louis XIII, maréchal de France, lieutenant-général en Brie. Ce fut en sa faveur que la terre de Châteauvillain, en Champagne, fut érigée en duché-pairie, sous le nom de Vitry, par lettres en date de 1643;

HOSPITAL (François de l'), comte de Rosnay, seigneur de Hallier et de Beine, chevalier des ordres du Roi, maréchal de France, gouverneur de Pau, lieutenant de Champagne et de Brie, gouverneur de Fontainebleau, mort le 20 avril 1668;

HOSPITAL (François-Marie de l'), duc de Vitry, comte de Châteauvillain, gouverneur de Meaux, mestre-de-camp du régiment de la reine-mère, lieutenant-général en Brie (1646).

HOUX (LE), à Tours: *D'azur, à la tête de léopard d'or, surmontée d'une fleur de lis de même, et soutenue d'un massacre de cerf aussi d'or.*

HUAULT DE BERNAY, en Touraine : *D'or, à la fasce d'azur, chargée de 3 molettes d'éperon, et accompagnée de 3 coquerolles de gueules.*

HURAULT DE CHEVERNY, en Bretagne. — Philippe Hurault, chevalier, comte de Cheverny et de Limours, auteur de cette maison, était fils de Raoul Hurault, capitaine distingué qui fut tué en Italie durant les guerres de Naples. Il fut pourvu de la charge de chancelier de France, en 1578. D'Anne de Thou, qu'il épousa en 1566, il eut, entre autres enfants :

1° Philippe, évêque de Chartres, mort en 1620 ;

2° Henri, gouverneur des pays Chartrain et Blésois, décédé le 1er mars 1648 ;

3° Anne, mariée en premières noces avec Gilbert de la Trémouille, marquis de Royan, et en secondes, avec Charles de Rostaing de la Guerche, marquis de Rostaing.

Hurault porte : *D'or, à la croix d'azur, cantonnées de 4 ombres de soleil de gueules.*

ILLIÈRE-POLASTRON, en Anjou : *D'argent, au lion de sable, armé et lampassé de gueules.*

ILLIERS-VENDOME. — L'origine de cette maison remonte à Avesgard, sire d'Illiers, qui vivait en 948. Bodard d'Illiers est mentionné dans un titre de l'abbaye de Saint-Pierre-en-Vallée, en 1090 : *D'or, à 6 annelets de gueules.*

JAILLE (DE LA). — Famille noble originaire du Poitou. Jacques de la Jaille, écuyer, seigneur de Thou et de Marcilly, près Yseures (Indre-et-Loire), vivant en 1650, eut de Madeleine Chasteigner de Marigny, entre autres enfants, Edmond de la Jaille, seigneur de Thou, Verneuil, Marcilly, etc. Celui-ci épousa, par contrat du 17 janvier 1661, Marie Frouin, fille de Claude Frouin, écuyer, seigneur des Landes. De ce mariage sont issus :

1° Pierre, né en 1661;

2° Marie, née en 1663;

3° Marie-Madeleine, baptisée le 3 février 1665;

4° Edmond, baptisé le 14 août 1666;

5° François, né en 1667;

6° Louis, né le 10 avril 1671;

7° Geneviève, née à Thou, le 29 juin 1672; elle eut pour parrain Charles de Montbel, chevalier, seigneur d'Yseures, et pour marraine Geneviève du Clausel, femme du seigneur de la Menardière;

8° Madeleine, née le 17 juillet 1676;

9° Madeleine, baptisée à Yseures, le 29 septembre 1677;

10° Jeanne, baptisée le 30 octobre 1685.

La maison de la Jaille s'est alliée à l'illustre famille des Moussy et à celle des Guineuf.

JANSON (FORBIN DE). — Famille noble de Provence qui a produit un évêque de Beauvais, Toussaint Forbin de Janson, cardinal du titre de Sainte-

Sabine, évêque et comte de Beauvais, pair de France, abbé de Corbie, de Preuilly, de Marchiennes, etc., mort à Paris, le 24 mai 1713. Jean Forbin, troisième du nom, seigneur de Janson et de Villelame, premier consul de Marseille, en 1506, épousa, par contrat du 15 octobre 1504, Antoinette de la Terre, fille de Pierre de la Terre, seigneur de la Chevalerie, en Touraine, et nièce de Jean de la Terre, seigneur de Janson : *D'or, au chevron d'azur, accompagné de 3 muffles de lions de même.*

JASSON (BINET DE). — Famille noble originaire du Berry : *De gueules, au chef d'or, chargé de 3 croisettes recroisettées et fichées d'azur.*

JAUBERT (DE), en Provence : *D'azur, à la fasce d'or, accompagnée de 6 fleurs de lis d'or*, 3, 3.

JOURDAIN DE BOISTILLÉ. — Famille noble originaire du Maine, où elle a possédé, outre la terre de Boistillé, celles de Tallebost et de Maisonnais : *De gueules, au tau d'argent.*

JOUY (DE), en Champagne. — Cette famille, originaire de Fortet, en Touraine, fut annoblie en la personne de Mathurin de Jouy, par lettres en date du 20 juin 1664 : *D'or, au lion de gueules, tenant un rameau de sinople.*

JUSSAC (DE), seigneurs de la Morinière, en Berry, et de Ris, en Touraine. — Famille noble issue

de l'illustre et antique maison de Maillé. René de Jussac, auteur de la branche qui habite le Berry, vendit le château de la Morinière, en 1660, à Claude Ledoux, chevalier, baron d'Enisemble, secrétaire du roi, et vint s'établir à Ris, près Preuilly : *Fascé, anté et ondé d'argent et de gueules de 6 pièces, au lambel d'azur à 3 pendants mouvants du chef de l'écu.*

JUYÉ DE MORIE (DE). — Famille noble de Bretagne. Elle a pour auteur Pierre de Juyé, chevalier, seigneur de Forges, dont le fils Isaac de Juyé, seigneur de Morie, pourvu de la charge d'intendant de Touraine, par lettres en date du 15 juillet 1616, mourut le 25 septembre 1651 : *D'azur, au rocher d'or, surmonté d'une épée d'argent posée en fasce.*

LAUGIER (DE). — Famille noble établie successivement en Provence et en Lorraine, et dont l'origine remonte à Raymond Laugier, mentionné par Nostradamus, dans son *Histoire de Provence*, p. 123, t. II, sous la date de 1145. La branche de Laugier-Rappes, établie à Sarrelouis dans le dix-septième siècle, a produit un chambellan du duc de Lorraine : *D'argent, à un lion de gueules, lampassé de même.*

LECARRON DE FLEURY. — Famille noble de Touraine. M. Jacques-Charles-Raoul Lecarron de Fleury, ancien capitaine au service du roi de Sardaigne, chevalier des ordres de Saint-Maurice et de Saint-Lazare,

résidant à Vendôme (Loir-et-Cher), a épousé demoiselle Sarah Orton Jencks, décédée à Vendôme, le 30 mai 1848, dont une fille, Marie-Elisabeth. M. Lucien-Alexandre Lecarron de Fleury, demeurant à Tours, a épousé demoiselle Marie-Augustine Thirat de Saint-Aignan : *D'azur, à 3 besants d'or*, 2, 1; *au chef de gueules treillissé d'or.*

LÉRETTE (DE), seigneurs du Poët, en Auvergne : *D'argent, à 3 grues de sables, becquées et onglées de gueules*, 2, 1.

LE ROY DE BARDES. — Famille noble de Picardie, maintenue dans sa noblesse par jugements en date des 16 janvier, 16 février 1664, 17 décembre 1702 et 24 avril 1708 : *Tiercé en fasces, au* 1 *d'or au lion de gueules, au* 2 *de sinople, au* 3 *d'hermine.*

LESCOUET (DE). — Famille noble originaire de Bretagne. Elle a pour auteur Raoulant de Lescouet, chevalier, conseiller et chambellan du roi, grand-veneur de France, capitaine du château de Loches, qui épousa en premières noces Thomine Péan, et en secondes, Marguerite le Borgne, fille de Robert le Borgne, écuyer, seigneur de Coetcanton et de Kernasser. Du premier lit sont issus :

1° Bertrand, capitaine du château de Loches, en Touraine (1467);

2° Louis, vivant en 1463;

3° Jean, employé dans la vénérie (1464).

La famille de Lescouet a possédé la terre de Grillemont, près Loches. Ce fief passa dans la maison de Vaucelles, par le mariage de Jeanne de Lescouet, dame de Grillemont, avec René de Vaucelles, chevalier, seigneur de la Chaume (quinzième siècle).

Lescouet porte : *De sable, à l'épervier d'argent, accompagné de 3 coquilles de même*, 2, 1.

LÉVIS. — Maison illustre originaire du Languedoc. Guy, sire de Lévis, se signala dans la guerre des Albigeois (1210). Isarn, son frère, défendit vaillamment la ville de Mirepoix, qui était assiégée par le comte de Foix, en 1222. Jean de Lévis, son fils, épousa, en 1296, Constance de Foix, fille de Roger-Bernard III et de Marguerite de Béarn. Il en eut, entre autres enfants, Jean II, seigneur de Mirepoix, et Isabeau de Lévis, mariée en 1320 avec Bernard II, seigneur de la Tour.

Cette maison s'est alliée à celles d'Archiac, d'Estouteville, de la Trémouille, de Lomaigne, Béthune, Cochefilet, Roquelaure, Bassabat, Beaujeu, Anduze, Chartres, Villequier, Château-Morand, Ventadour, Agout, Chalançon, Amboise, Montmorency, Laucière, la Guiche, Durfort, Mothe-Houdancourt, de Poitiers-de-Saint-Vallier, Lignerac, Daillon, la Baume, l'Hospital, Harville, etc.

Elle a produit un grand nombre d'illustrations :

LÉVIS V (Jean de), lieutenant-général au gouvernement de Languedoc (1500);

Lévis (Philippe de), seigneur de Mirepoix, sénéchal de Carcassonne et de Béziers (1538);

Lévis (Jean de), baron de Mirepoix, vicomte de Montségur, premier gentilhomme de la chambre du roi;

Lévis (Jean de), sénéchal et gouverneur de Foix;

Lévis (Philippe de), cardinal, évêque d'Agde, en Languedoc, puis archevêque d'Auch, mort en 1489;

Lévis (Eustache de), archevêque d'Arles, mort en 1489;

Lévis II (Philippe de), comte de Villars, gouverneur de Montargis (1439);

Lévis (Gilbert de) obtint l'érection de sa terre de Ventadour en duché (1578), puis en duché-pairie (1589);

Lévis (Anne de), duc de Ventadour, pair de France, gouverneur du Limousin et lieutenant-général en Languedoc (1605);

Lévis (François-Christophe de), duc de Damville, gouverneur du Limousin et capitaine de Fontainebleau, mort le 19 septembre 1661;

Lévis (Anne de), archevêque de Bourges, mort le 17 mars 1662;

Lévis (Louis-Charles de), évêque de Mirepoix (1665);

Lévis (Charles de), duc de Ventadour, pair de France, chevalier des ordres du Roi, lieutenant-général au gouvernement de Languedoc, gouverneur du Limousin, mort le 18 mai 1649;

Lévis (Charles de), seigneur de Charlus et de Poligny, vicomte de Lugni, grand-maître des eaux et forêts de France, en 1554;

Lévis II (Charles de), comte de Charlus, seigneur de Poligni, capitaine des gardes-du-corps du roi, mort en 1662;

Lévis (Philippe-Elzéar-François de), capitaine de vaisseau, chevalier de Saint Louis (1694);

Lévis (Charles-Eugène de), duc de Lévis; pair de France, chevalier des ordres du Roi et lieutenant-général de ses armées, gouverneur particulier de la ville de Bourges. En considération de ses services militaires, les terres de Lurcy-le-Sauvage, Poligny, la Baudrière, Champroux et autres, qu'il possédait en Bourbonnais, furent érigées en duché-pairie, sous le nom de Lévis, par lettres du mois de février 1723

Lévis (Joseph de), chevalier de Malte, capitaine des galères du roi (1670);

Lévis (Chrisante de), aumônier de la duchesse de Bourgogne, abbé de Grestain, mort en 1727;

Lévis (Paul-Louis de), marquis de Leran, mestre-de-camp en 1703;

Lévis (Gaston Jean-Baptiste de), enseigne de la compagnie des gendarmes de la garde ordinaire du roi (1725);

Lévis (Charles de), comte de Charlus, mestre de camp d'un régiment de cavalerie (1724);

Lévis (François-Honoré de), mestre de camp du régiment de cavalerie de Charlus;

Lévis (Charles-Pierre-Gaston de), marquis de Mirepoix, comte de Terrides, brigadier des armées du roi (1734);

Lévis (Gaston de), duc de Lévis, pair de France, colonel d'infanterie (1829).

La maison de Lévis porte : *D'or à 3 chevrons de sable.* Ces armoiries figurent dans la salle des Croisés, à Versailles, au nom de Guy de Lévis III, maréchal de la Foi, seigneur de Mirepoix, en 1270.

LIGNE. — Maison illustre connue dans le comté du Hainault, dès le douzième siècle. Lamoral de Ligne, comte de Fauquemberghe, chevalier de l'ordre de la Toison-d'Or, gentilhomme de la chambre de l'archiduc Albert, capitaine de cinquante hommes d'armes, gouverneur de l'Artois, fut créé prince de Ligne, par l'empereur Rodolphe III : *D'or, à une bande de gueules.*

LIGOT DE LA BOULAYE (DE). — Maison noble de Champagne, dont la filiation remonte à Antoine Ligot, époux de Marguerite de Gresles, et père de Blaise Ligot, lieutenant des chasses et des eaux et forêts d'Amboise et de Montrichard (1550) : *D'azur à 2 chevrons d'or, accompagnés de 3 trèfles d'argent,* 2, 1.

LIVENNE (DE), comtes de Livenne, seigneurs de Cingé. — Famille noble du Berry : *D'argent, à la*

fasce d'azur losangée d'argent, et accompagnée de 3 étoiles de gueules.

LIVET DE BARVILLE, comtes de Barville, seigneurs de Saint-Léger, Caillouet, etc. — Famille noble et ancienne de Normandie, maintenue dans sa noblesse le 31 décembre 1667 : *D'azur, à 3 molettes d'éperon d'or.*

LHOMME DE LA PINSONNIÈRE. — Famille noble représentée par M. Alexis-Jacques-Louis-Marie, comte de la Pinsonnière, ancien pair de France, demeurant à Civray-sur-Cher. M. de la Pinsonnière à épousé demoiselle Adèle-Anne-Julie Liébert.

LONGUEVAL (BAILLACHE DE), en Normandie. Famille maintenue dans sa noblesse le 10 avril 1668 : *De gueules au sautoir d'argent, cantonné de 4 merlettes de même.*

LUCE DE TRÉMONT. — M. Jules-Octave Luce de Trémont, demeurant au château de Saint-Senoch, commune de Varennes (Indre-et-Loire), a épousé demoiselle Mélanie Fournier d'Oyron, fille de M. Pierre-René-Gustave Fournier, marquis d'Oyron.

LUZERNE (DE LA). — La terre de Beuzeville, en Basse-Normandie, fut érigée en comté, par lettres datées du mois de juillet 1719, enregistrées au parlement de Rouen, le 18 mars 1720, en faveur de Guy-

César de la Luzerne : *D'azur, à la croix ancrée d'or, chargée de 5 coquilles de gueules.*

MAISNIEL, en Picardie : *D'argent, à 2 fasces de gueules, chargées chacune de 3 besants d'or.*

MARANS (DE). — Famille noble et très-ancienne du Poitou. Plusieurs de ses membres émigrèrent en 1791, et se distingèrent dans les campagnes de 1792 et de 1793. Parmi eux nous remarquons : Pierre-Louis de Marans de Tricon, lieutenant au régiment commissaire-général-cavalerie ; N. de Marans de la Fond, lieutenant au régiment de Bourbon ; Gabriel de Marans de la Maisonneuve, officier au régiment royal-infanterie ; Jean-César de Marans, officier au régiment de Normandie, et Gabriel de Marans de Laudetterie, officier au régiment de Provence. Cette maison a possédé les terres des Ormes-Saint-Martin, de Saint-Marc, Loubressay, Bois-le-Roy, etc. : *Contrefascé d'or et d'azur, au chef contrepallé de même, flanqué à dextre et à senestre d'azur, à 2 girons d'or appointés en chevrons couchés, mouvants des bords de l'écu ; à l'écusson de gueules brochant sur le tout.*

MARION, comtes de Druy, seigneurs de Villeneuve et de Massonvilliers. — Famille noble originaire du Nivernais. Elle a pour auteur Simon Marion, avocat au parlement de Paris, mort le 15 février 1605. L'ancienne baronnie de Druy, en

Nivernais, fut érigée en comté, par lettres-patentes du mois d'octobre 1658, en faveur de Claude Marion, conseiller du roi, baron de Druy, seigneur de Villeneuve et de Massonvilliers ; son fils, François-Eustache de Marion, comte de Druy, lieutenant-général des armées du roi, et chevalier de ses ordres, épousa, le 4 mars 1669, Cassandre-Marie de Monsaulnin ; dont il eut plusieurs enfants; il mourut le 11 février 1712.

Marion de Druy porte : *Ecartelé, au* 1 *et* 4 *d'azur, à un croissant d'argent surmonté d'une étoile d'or; au* 2 *et* 3 *d'or, à un arbre de sinople sur une terrasse de même.*

MAROLLES (GAIGNERON DE). — Famille noble de Touraine, représentée actuellement par M. Alfred-Louis-Casimir Gaigneron, comte de Marolles, résidant au château d'Aiguevives, commune de Faverolles, canton de Montrichard (Indre-et-Loire). Il a épousé demoiselle Elisabeth-Marie Lawton : *D'argent, à un chevron d'azur, accompagné de* 3 *têtes de coq de même, arrachées, barbées et crêtées de gueules.*

MARTIN DE LA GOUTTE BERNARD, seigneurs de Chassenon, de Salles et de la Roche-Mouhet, en Berry. — Famille maintenue dans sa noblesse par jugement de M. Tubeuf, intendant du Bourbonnais et du Berry, le 12 août 1769 : *D'argent, à la fasce ondée d'azur.*

MARTINEAU DE THURÉ, barons de Thuré, seigneurs de Charnizay, Obterre, Saint-Michel-des-Landes, Terre-Fronte, Jauget, Beauvollier, Rouanceau, Fouroux, Gireuil, la Louchère, Dulfort, etc. — Famille noble originaire de l'Anjou, établie en Touraine dans le dix-septième siècle. Claude Martineau, Angélique Gillier, veuve de Martin Martineau, baron de Thuré, René de Martineau de Thuré, et Emmanuel Martineau de Thuré, abbé commendataire de Sainte-Marie de Noyers, sont mentionnés dans les archives municipales de Charnizay, sous les dates de 1626 - 36 - 49 - 53 : *Pallé, contrepallé d'or, à la fasce de gueules chargée de* 3 *roses d'argent.*

MASSÉ (DE). — Famille noble et ancienne du Poitou, où elle a longtemps possédé les terres seigneuriales de Leigné-les-Bois et du Grand-Fief-Batard. Un de ses représentants actuels, M. Paul-Charles-Prudent de Massé, résidant au château du Petit-Fief-Bâtard, près Plumartin (Vienne), a épousé, par contrat du 2 juin 1839, damoiselle Bernardine-Honorine du Breuil, fille de messire Antoine-Hippolyte du Breuil, écuyer, et de Marie-Anne-Célestine Carré de Busserolle. De ce mariage sont issus :

1° Marie-Anne-Almaïde, née le 29 décembre 1840;
2° N...., née en 1850.

MENOU DU MÉE (DE). — Famille noble du Berry, issue de celle de Menou-Boussay, en Touraine.

I. MENOU III (Jean de), chevalier, seigneur de Boussay, du Mée, Sennevières, etc., capitaine de cinquante hommes d'armes, épousa, en 1369, Agnès de Galardon, dont il eut, entre autres enfants, Collinet, seigneur du Mée.

II. MENOU (Collinet de), chevalier, seigneur du Mée et de Longny, mourut en 1483. De son mariage avec Ysabeau de Grasleul, dame de la Boutelaye, fille de Barthelémy, écuyer, seigneur de la Mothe-Grasleul, il laissa Louis qui suit.

III. MENOU (Louis de), chevalier, seigneur du Mée, épousa Jeanne de Thais, fille de Jacques de Thais, écuyer, seigneur de Cousières et de Nantillay, et de Catherine Ysoré de Plumartin. Il en eut sept fils et sept filles, entre autres :

1° Jean, marié en 1455 avec Olive de Graçay, dame de Graçay et de la Maisonfort ;

2° Antoine, qui suit ;

3° Philippe, seigneur de Poiriers, marié avec Françoise de Marolles ;

4° Hugues, vivant en 1503 ;

5° Louis, prieur de Louans ;

6° François, seigneur de Cousiers, prêtre, chanoine de l'église de Chartres ;

7° Godemar, prieur de Cloué :

8° Jeanne, femme d'Antoine Gastineau, écuyer, seigneur de la Chapelle-Heurtemale ;

9° Renée, mariée avec Jacques Douant, écuyer, seigneur de Sellon, en Berry;

10° Marie, femme de Pierre de Gray, écuyer, seigneur de Chambon, près Preuilly;

11° Antoinette, mariée avec Guy, écuyer, seigneur du Chesne.

IV. Menou (Antoine de), chevalier, seigneur du Mée, épousa, en 1496, Catherine de Guenand, fille de Louis de Guenand, chevalier, seigneur de Saint-Ciran et du Jambot, et de Anne de Chevalleau, dont :

1° Edmond, qui suit ;

2° Jean, seigneur de Cousières.

V. Menou (Edmond de), chevalier, seigneur du Mée, eut quatre enfants de son mariage avec Catherine de Varennes :

1° Jean, qui suit ;

2° Catherine, mariée à Jean de Douant, seigneur de Rillou ;

3° Marie, femme de Gabriel de Chargé, écuyer, seigneur de Hauteflère ;

4° Anne, mariée avec le seigneur de Rocheron.

VI. Menou (Jean de), chevalier, seigneur du Mée et de Pelvoisin, rendit hommage de ce dernier fief le 18 décembre 1545. Il épousa, en premières noces, Françoise Lanet de Champost, et en secondes, Catherine Quinault. Du premier lit sont issus :

1° Jeanne-Françoise, mariée par contrat du 6 juillet 1569, à Jean de la Châtre, écuyer, seigneur de Parai, en Touraine ;

2° Marie, femme de Pierre-Hilaire de Salvert.

Du second lit :

1° Jacques, qui suit ;

2° Edmond, chevalier, seigneur de Rabry;

3° Marguerite, mariée à Charles de Bridiers, écuyer, seigneur de Nouzerines ;

4° Marie, femme d'Antoine Coagne, écuyer, seigneur de Marteau.

VII. Menou (Jacques de), chevalier, seigneur du Mée, fit hommage au roi du fief de Pelvoisin, le 17 août 1606. Il épousa en premières noces (*cont. du 13 novembre* 1602), Louise de Rochefort, fille de Claude de Rochefort, chevalier, seigneur de Luçay-le-Mal, et de Claude de la Rivière, et en secondes, Charlotte de Grenesy. Du premier lit sont issus :

1° Louis, qui suit ;

2° Marie, femme de Charles Graffar, écuyer, seigneur d'Ormois;

3° Claude, religieuse ;

4° Louise, mariée à Henri de Casardel, écuyer, seigneur de Germenonville, en Beauce.

Du second lit : Jacques de Menou, mort en bas âge.

VIII. Menou (Louis de), chevalier, seigneur du Mée, épousa, le 23 novembre 1626, Claude Baraudin, fille d'Honorat de Baraudin, écuyer, seigneur du Verger, Mauvières, la Jallère, etc., et de Marie de Cérisières, dont il eut, entre autres enfants :

1° François, qui suit ;

2° N..., chevalier, seigneur d'Entraigues, marié à une demoiselle de Maussabré ;

3° N..., mariée à Louis de Menou, chevalier, seigneur de Billy.

IX. Menou (François de), chevalier, seigneur du Mée, eut cinq enfants :

1° Edmond, qui suit ;

2° Charles, seigneur de Villemort, chevalier de Saint-Louis, marié à Catherine Guesbin ;

3° N..., seigneur de Rochefolle ;

4° N..., femme du seigneur de Chambon ;

5° N..., mariée au seigneur de Préaux.

X. Menou (Edmond de), chevalier, seigneur du Mée et de Pelvoisin, chevalier de Saint-Louis, eut trois enfants de son mariage avec Catherine de Bonvoust :

1° Esmon, qui suit ;

2° N..., tué à la bataille d'Ethinghem ;

3° N..., mariée à François de Bertrand, chevalier, seigneur de la Louëre, en Touraine.

XI. Menou (Esmon de), chevalier, seigneur du Mée et de Pelvoisin, capitaine des grenadiers de France, chevalier de Saint-Louis, épousa, en 1750, Louise-Anne de Menou-Cuissy, dont il eut cinq enfants, entre autres Esmon, qui suit.

XII. Menou (Esmon de), chevalier, seigneur du Mée, maréchal des camps et armées du roi, chevalier de Saint-Louis, eut, entre autres enfants, Françoise-Charlotte, mariée le 10 juin 1789, à Charles de Bardin, chevalier, seigneur de l'Ile-Mauvière, et décédée au Blanc, le 25 septembre 1841.

XIII. Menou (Esmon de), comte de Menou, a épousé, en 1806, Catherine-Sophie-Hippolyte de la Cotardière, morte le 26 février 1852. De ce mariage sont issus plusieurs enfants, dont l'aîné est :

XIV. Menou (Louis-Philippe-Esmon de), né en 1812, marié, en 1845, avec Philippe-Juliette-Zénobie de Menou, sa cousine.

Menou porte : *de gueules à la bande d'or.*

MESNIL (AUBERT DU). — Famille de Normandie, maintenue dans sa noblesse le 3 février 1668 : *Pallé d'argent et de gueules de 6 pièces au chef d'azur.*

MONTALEMBERT (DE), à Paris : *D'argent, à la croix ancrée de sable.*

MONTBEL (DE). — Famille noble du Poitou, issue, dit-on, des anciens princes de Savoie. On ne saurait préciser l'époque à laquelle elle vint s'établir en France. Elle paraît avoir pour auteur Philippe, seigneur de Montbel, qui fit partie de la première croisade, en 1098, et dont les armoiries figurent à ce titre, dans la salle des Croisés, à Versailles.

Cette maison s'est divisée en une infinité de branches qui se sont répandues en Poitou, en Touraine et en Berry. Nous regrettons que les bornes de notre ouvrage ne nous permettent pas de retracer leur histoire généalogique dans toute son étendue. Pour le moment, nous nous contenterons de transcrire

quelques documents inédits, empruntés aux archives municipales d'Yseures, de Bossay et de Chambon (Indre-et-Loire), paroisses où les de Montbel ont résidé dans les dix-septième et dix-huitième siècles.

I.

MONTBEL (Robert de), chevalier, seigneur de Chambon, Yseures, Fontarcher, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, vivait en 1600. Sa fille, Charlotte de Montbel, fut mariée par contrat du 15 janvier 1622, à Hubert de Gray, chevalier, seigneur de Chambon, la Morselière, la Touche, la Charlottière, etc.

II.

MONTBEL (Roger de), chevalier, seigneur d'Yseures, mort avant 1670, avait épousé Louise Taveau de Morthemer. Celle-ci décéda à Yseures le 18 avril 1693. De ce mariage sont issus :

1° Marie-Anne, baptisée le 24 janvier 1652 ;

2° Guillaume, né le 29 août 1652 ;

3° Roger, seigneur de la Ménardière, abbé commendataire de la Merci-Dieu, mort à Bossay, le 30 mars 1724 ;

4° Jacques-Roger, né le 13 janvier 1654, épousa damoiselle Anne Esnard de N..., dont il eut : 1° Jacques, mort en 1689 ; 2° Louis, mort le 28 mai 1691 ; 3° Louise, décédée le 11 juin 1695 ; 4° Polixène, née en 1696 ; 5° Louis, né en 1698.

III.

Montbel (François de), chevalier, seigneur de l'Hôpital, eut deux enfants de son mariage avec Marie-Polixène de Préaux :

1° Roger, né le 20 juin 1663;

2° Madeleine, née le 23 mars 1669, mariée avec Claude de Moussy, chevalier, seigneur de Granges, Marigny, Haute-Rives, officier supérieur au régiment de Normandie.

IV.

Montbel (René de), chevalier, seigneur d'Yseures, Fombrette, Chambon, Champéron, chevalier de l'ordre du Roi, épousa Marie Fumée, fille de Martin Fumée, chevalier, seigneur des Roches-Saint-Quentin, maître des requêtes, et de Madeleine de Crevant de Cingé, dont :

1° Madeleine, née en 1662, mariée le 1er mars 1650, avec messire César de Brossin, chevalier, seigneur de Méré, fils de Louis de Brossin, chevalier, seigneur de Méré, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, et de Marguerite de la Rochefoucaud;

2° François, seigneur de Chambon et de l'Hospital, mariée en 1691, avec Anne de Brisacier;

3° Charles, né en 1651, seigneur de la Fombrette, prêtre, abbé d'Yseures;

4° Charles, né le 5 mars 1644;

5° MONTBEL (Louis de), chevalier, seigneur d'Yseures, Champeron et autres lieux, mort le 11 novembre 1693, laissant de son mariage avec Jeanne Dreux :

1° Roger, baptisé à Yseures, le 5 novembre 1684 ;

2° Marie-Anne, née en 1686 ;

3° Louis ;

4° Polixène, mariée avec Constant Scot, chevalier, seigneur de Coulangé, fils de Constant Scot, seigneur de Coulangé et autres lieux, et d'Antoinette de Lesme ;

5° Catherine, née en 1688 ;

6° François, né le 20 avril 1689, mort le 18 octobre suivant :

7° Françoise, née le 1er avril 1691.

Parmi les membres de la famille de Montbel, du Poitou, qui émigrèrent en 1791, nous remarquons : M. Joseph, marquis de Montbel, chevalier de Saint-Louis, officier au régiment d'Artois-cavalerie, et M. François-Sébastien de Montbel, capitaine au régiment d'Auvergne-infanterie.

Montbel porte : *D'or, au lion de sable, armé et lampassé de gueules, à la bande componée d'hermines et de gueules de 6 pièces brochant sur le tout.*

MONTJON (DE). — Famille noble originaire du Poitou, où elle réside encore. M. Martial de Montjon, officier au régiment de Lorraine, fut tué en émigration, le 7 juin 1794. Un de ses fils, M. Joseph-

Emmanuel de Montjon, mort en 1855, avait épousé, le 17 novembre 1845, damoiselle Anne-Marie-Idalie du Breuil, née le 11 février 1816, fille de messire Antoine-Hippolyte du Breuil, écuyer, et de Marie-Anne-Célestine Carré de Busserolle.

Représentant actuel de cette branche, dite de Montjon-du-Breuil :

M. Marie-Albert de Montjon, né à Archigny, le 22 septembre 1837.

MONTMORENCY (DE), ducs de Montmorency, de de Damville, de Piney-Luxembourg et de Laval, princes de Tingry et de Robecq, marquis de Magnac, de Bois-Dauphin, de Thury, comtes de Dammartin, de Laval, de Châteaubriand et de Beaumont, barons de Fosseux, seigneurs de Chantilly, Marly, Ecouen, Courtalain, Cany, Attichy, Montléry, etc., premiers barons chrétiens. — Maison des plus illustres de France, et dont l'origine remonte authentiquement au dixième siècle : *D'or, à la croix de gueules cantonnée de* 16 *alérions d'azur.*

MOURAIN DE SOURDEVAL. — Famille noble de Touraine : *Fretté d'or et de sable, au franc-quartier de sable.*

MOUSSAC (AUGIER DE). — Famille noble originaire de l'Orléanais, et établie en Poitou dès le seizième siècle. Elle s'est alliée aux maisons de Vrignaud, de Montplanet, de l'Espine, de Moreau de

Beaulieu, de Goudon de la Lande, de Couronne, de Carré de Candé, d'Allest de Lavaud, de Cœur-de-Roy, etc. Parmi ses illustrations elle compte un évêque de Saint-Dié, mort en 1827. M. Paul-Laurent Augier de Moussac, ancien receveur des finances à Montmorillon, fils de François Augier, écuyer, seigneur de Moussac, conseiller du roi, est un des représentants actuels de cette ancienne maison : *D'or, à 3 croix de sable.*

NÉGRON. — Famille noble originaire de l'Anjou, qui a donné son nom au bourg de Négron, près Tours. Cette terre passa dans la maison du Pont, par le mariage de Jeanne de Marquière, héritière de Pierre de Négron, avec Bertrand du Pont, seigneur de la Huchelonnière, commandant pour le roi à Mirebeau, en 1480 : *D'argent, à 2 chevrons de gueules.*

NEUFVILLE (BARDOUL DE).— Famille de Normandie, maintenue dans sa noblesse le 30 avril 1666 : *Parti d'argent et de gueules, au lion léopardé de l'un en l'autre.*

NEUFVILLETTE (ANDAME DE).— Famille noble de Normandie, maintenue dans sa noblesse le 3 août 1668 : *D'azur, à 3 lions d'argent, posés 2, 1, tenant chacun une palme de même.*

NOAILLES (DE), ducs de Noailles, princes de Poix, ducs de Mouchy, marquis de Montclar, comtes

d'Aïen, barons de Chambres, Malmort et de Charbonnières, seigneurs de Noaillac, Merle, Anglar, Chauvignac, Launaguet, etc. — Maison des plus anciennes et des plus illustres de France. Geraud, seigneur de Noailles, vivait en 1080. Il épousa Nabée de Ségur, dont il eut Pierre de Noailles, qui se croisa en 1111.

Cette famille a donné à l'Etat, sous les différents règnes de nos rois, des personnages de la plus grande distinction. Nous ne citerons que les principaux :

NOAILLES (François de), comte-précenteur de l'église de Saint-Jean de Lyon (1430) ;

NOAILLES (François de), évêque de Dax, mort le 15 septembre 1585 ;

NOAILLES (Antoine de), baron de Chambres, chevalier de l'ordre du roi et gentilhomme ordinaire de sa chambre, gouverneur et maire de Bordeaux, capitaine du château de Ha, amiral de France, mort en 1562 ;

NOAILLES (Henri de), seigneur de Noailles, gouverneur d'Auvergne et capitaine de cinquante hommes d'armes (1578) ;

NOAILLES (Charles de), évêque de Saint-Flour, abbé d'Aurillac et de la Vallette ;

NOAILLES (François de), comte d'Aïen, chevalier des ordres du Roi, gouverneur et lieutenant-général d'Auvergne, de Rouergue et de Perpignan, maréchal des camps et armées du roi, mort le 15 décembre 1645 ;

Noailles (Anne de), duc de Noailles, pair de France, comte d'Aïen, marquis de Montclar, premier capitaine des gardes-du-corps du roi, et lieutenant-général de ses armées, gouverneur du Roussillon, mort le 15 février 1678;

Noailles (Louis-Antoine de), évêque de Cahors, abbé d'Aubrac (1679);

Noailles (Jacques de), chevalier de Malte, lieutenant-général dans la Haute-Auvergne, né le 3 décembre 1653;

Noailles (Louis-Anne-Jules de), duc de Noailles, pair de France, gouverneur du comté du Roussillon et de la ville de Perpignan (1671);

Noailles (Adrien-Maurice de), duc de Noailles, pair de France, grand d'Espagne de première classe, maréchal de France (1734);

Noailles (Gaston-Jean-Baptiste-Louis de), évêque de Châlons, mort le 15 septembre 1720;

Noailles (Louis-Antoine de), cardinal, archevêque de Paris, mort le 4 mai 1629;

Noailles (Philippe de), comte de Noailles, gouverneur de Versailles, colonel d'un régiment d'infanterie, puis maréchal de France;

Noailles (Louis de), comte d'Aïen, né le 21 avril 1713, gouverneur général des comtés et vigueries de Roussillon, Conflans et Cerdaigne, capitaine du château de Perpignan, mestre de camp du régiment de Noailles-cavalerie.

Cette maison a actuellement pour chef M. Paul

de Noailles, duc de Noailles, ancien pair de France, membre de l'Académie française.

Noailles porte : *De gueules à la bande d'or.*

NOE (AUBRY DE LA). — Famille de Normandie qui a été maintenue dans sa noblesse, par jugement en date du 11 octobre 1784. M. Joseph-Michel-Antoine Aubry de la Noë, ancien chef de division des armées royales de l'Ouest, en 1790, épousa, en 1783, Marianne-Angélique du Prey. De ce mariage sont issus plusieurs enfants, entre autres, Antoine-Hippolyte Aubry de la Noë, officier de marine.

Cette maison porte : *De gueules, à 3 pals d'or.*

NOGARET DE LA VALETTE (DE), ducs d'Épernon : *D'argent, à l'arbre de sinople ; au chef de gueules, chargé d'une croir alaizée d'argent.*

NOGUÈS DE CASTEL-GAILLARD (DU). — Maison d'ancienne noblesse originaire de Guienne, où son existence est constatée dès le commencement du seizième siècle : *D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois fers de lance d'argent.*

NOMPÈRE DE CHAMPAGNY, ducs de Cadore.— Famille d'ancienne noblesse originaire du Forez. Jean-Baptiste Nompère de Champagny, officier de marine, fut créé duc de Cadore, par lettres-patentes en date de mars 1806. Un de ses petits-fils, M. Louis-Marie-Camille Nompère de Champagny de Cadore, lieutenant de vaisseau, a été nommé aide-de-camp

de S. M. l'empereur Napoléon III, en 1855 : *D'azur, à 3 chevrons brisés, alaizés et superposés d'or;* au franc-quartier de comte-ministre, qui est : *D'azur, à la tête de lion arrachée d'or.*

ODART. — Famille noble de Touraine établie à Esvres (Indre-et-Loire). M. Alexandre-Pierre, comte Odart, a épousé demoiselle Marie-Charlotte de la Bonninière de Beaumont : *D'or, à la croix de gueules, chargée de 5 coquilles d'argent.*

OISY (DE TOURNAI-D'ASSIGNIES D'). — Maison des plus anciennes de l'Artois. Son origine remonte authentiquement au commencement du treizième. Philippe de Tournai, chevalier, seigneur d'Oisy, en faveur duquel Oisy, seigneurie en Artois, fut érigée en comté, en 1665, institua, le 1er mai 1678, pour son héritier universel, Julien-Eustache d'Assignies, son cousin, le substituant aux noms et armes de Tournai : *D'or, à 3 lions naissants de gueules, armés et lampassés d'argent.*

OLFU (AMPLEMAN D'), vicomtes d'Olfu. — Famille noble originaire d'Amiens. Elle remonte à Antoine Ampleman, écuyer, seigneur d'Ericourt, vivant sous le règne de François Ier : *D'argent, à 3 aîgles éployées de sable.* Supports : *Deux licornes blanches, surmontées d'uue couronne de vicomte.* Les cadets de cette maison prennent pour brisure : *Un chevron d'or.*

ONFROY. — Famille noble de la Haute-Normandie, maintenue dans sa noblesse en 1666, en la personne de François Onfroy II, seigneur de Veret : *D'argent, au chevron de gueules, accompagné de 3 trèfles de sinople, 2, 1.*

ORBIGNY (MONS D'). — Famille noble de Touraine, dont un des représentants, M. Louis-Hector de Mons d'Orbigny, colonel, chevalier de Saint-Louis, réside à l'Epau, commune de Joué-lez-Tours (Indre-et-Loire).

OUDINOT DE REGGIO (Victor), duc de Reggio, général de division : *Parti, au 1 de gueules, à 3 casques tarés de profil d'argent ; au 3 d'argent, au lion de gueules tenant une grenade de sable flambante de gueules.*

OYRON (FOURNIER D'). — Famille noble de Touraine, qui a actuellement pour chef de nom et d'armes, M. Pierre-René-Gustave Fournier, marquis d'Oyron, résidant au château de Paulmy (Indre-et-Loire).

PADOUE (Thomas-Arrighi **DE CASA-NOVA DE**), duc de Padoue, général de division, sénateur : *Ecartelé, au 1 et 4 d'argent, à la croix treillissée et ombrée d'azur; au 2 et 3, au sphinx égyptien portant en barre un étendart turc à trois queues de cheval de sable, soutenues de gueules.*

PAILLOT DE SAINT-LÉGER, en Champagne : *D'azur, à un chevron d'or, accompagné de 3 feuilles d'orme d'or, en chef, et d'une étoile de même en pointe ; au chef de gueules, chargé de 3 couronnes d'or.*

PAINTEUR DE MARCHÈRE (LE). — Famille noble de Normandie, maintenue dans sa noblesse le 14 mai 1666 : *D'argent, au chef de gueules chargé de 3 roses d'or.*

PANOUSE (DE LA). — Maison noble et fort ancienne originaire du Rouergue. Elle fut maintenue dans sa noblesse, par jugements en date des 4 mai 1668, et 5 avril 1716 : *D'argent à 6 cotices de gueules.*

PARC (AUPOIX DU).— Famille noble et ancienne de Normandie : *D'azur, à 3 croix recroisettées d'argent*, 2, 1.

PASTORET (Amédée de), comte de l'empire, marquis de Pastoret, sénateur : *D'or, à la bande de gueules, chargée d'un berger paissant un mouton d'argent.*

PELLETIER DE LA HOUSSAYE (LE).—Famille noble de Normandie : *D'argent, au chêne arraché de sinople, accompagné de 3 roses de gueules.*

PESANT DE BOISGUILBERT (LE), en Normandie : *D'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de*

2 têtes de lion arrachées d'or, et en pointe, d'un cœur aussi d'or.

PETIT DE CHASTENAY. — Famille noble de Touraine, représentée par M. Louis Petit de Chastenet, lieutenant-colonel d'artillerie en retraite, officier de la Légion-d'Honneur et de Saint-Louis, résidant à Veigné, canton de Montbazon (Indre-et-Loire).

PETITVILLE (ANGLOIS DE). — Famille de Normandie, maintenue dans sa noblesse le 6 juin 1666 : *Ecartelé, au 1 et 4 d'or à une aigle de sable; au 2 et 3 de gueules, au lion d'or, armé et lampassé de gueules.*

PIPEREY (DE). — Famille de Normandie, maintenue dans sa noblesse le 9 avril 1666 : *D'argent, à 3 têtes de grues de sable, au chef d'azur, chargé de 3 molettes d'éperon de sable.*

PITATOUIN DE LA COSTE.— Famille noble de l'Anjou. M. Louis-Jean-Madeleine Pitatouin de la Coste a épousé demoiselle Jeanne de Tigné, dont : Agathe Pitatonin de la Coste, mariée en 1807, avec M. Henri-Charles-Fortuné, baron de Bernon, chevalier de Saint-Louis, officier supérieur de cavalerie.

PLAISANCE (Charles LEBRUN DE), duc de Plaisance, sénateur : *De sable, à la louve arrêtée d'or, surmontée de 2 billettes d'argent.*

POIRIER DE FRANQUEVILLE. — Famille de Normandie, maintenue dans sa noblesse le 31 décembre 1666 : *D'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de 3 étoiles d'argent, et en pointe, d'un croissant de même.*

POMMEREUIL (DE). — Famille de Normandie, maintenue dans sa noblesse le 1er août 1667 : *De gueules, au chevron d'or, accompagné de 3 molettes d'éperon d'or.*

PONTEVÈS (DE). — Famille de Provence, maintenue dans sa noblesse en 1704 : *De gueules, au pont d'or de 2 arches posé en fasce.*

PONT-JARNO (DE). — Famille noble du Poitou. M. Marc-Augustin-Gabriel de Pont-Jarno, a épousé demoiselle Céleste de Gaullier, dont une fille, Marie-Amélie, mariée en 1828, avec Maurice-Joseph-Adolphe-Alexandre, comte de Bremond, chevalier de Saint-Louis et de l'ordre de Charles III d'Espagne.

PORTEBISE, en Touraine : *De gueules, à 5 besants d'or posés en sautoir.*

PORTE DU THEIL DE FORGES (DE LA). — Famille noble du Poitou. M. Louis-Charles-Remi de la Porte du Theil de Forges, a épousé demoiselle Caroline-Françoise de Roches de Chassay, dont : Françoise-Antoinette, mariée en 1843 avec M. François-Charles-Frédéric-Marie de Chergé.

POTEREL (ANGOT DE), en Normandie : *D'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 croix de Malte de même, boutonnées, et en pointe, d'un écusson d'argent.*

POTERIE (GUILLOT DE LA). — Famille noble représentée par M. Urbain-Joseph-Alexandre Guillot de la Poterie, chef de bataillon en retraite, demeurant à Château-du-Loir (Sarthe), et par M. Henri-Jacques Guillot de la Poterie, chevalier de la Légion-d'Honneur, qui a épousé demoiselle Marie-Elisabeth Leclerc de la Rongère ; résidence : La Grange, commune de Joué, près Tours (Indre-et-Loire).

POULLAIN DE LA NOE. — Famille de Normandie, maintenue dans sa noblesse le 21 janvier 1667 : *D'argent, à 2 lions léopardés de gueules.*

PRÉPETIT (DE), en Normandie : *De sinople, à la fasce d'argent, accompagnée de 3 éperviers d'or.*

PRÉVOST DE BASSERODE (LE). — Famille noble et ancienne originaire de la Flandre. Elle a produit un grand-écuyer du comte de Flandre (1315); un grand-bailli de Lille (1452); un pannetier du duc de Bourgogne (1460); plusieurs chevaliers de Saint-Louis et de la Légion-d'Honneur, et un colonel de la garde nationale de Lille (1815) : *D'azur, au lion d'or, armé et lampassé de gueules.*

PREVOST DE LA BOUTETIÈRE, comtes de la Boutetière, seigneurs de Saint-Mars, la Vau, Vellan-

din, Chazolles, Portault, Bressigny, Granry, etc. — Famille d'origine chevaleresque, établie en Poitou dès le douzième siècle. Elle s'est alliée aux maisons de Jaucourt, de Surgères, de Saint-Fulgent, de Gazeau de Champagné, de Morin de Loudon, de Chaigne, de la Mothe-Baracé (*à cette dernière, par le mariage de François-Antoine Prévost, chevalier, seigneur de la Boutetière, capitaine d'infanterie, avec Urbaine de la Mothe-Baracé de Sennones*, 1732), de Turpin, des Houllières, de la Saussaye, de Chouppes, de la Fare, etc.

Prévost de la Boutetière en Poitou, porte : *D'argent, à 3 hures de sanglier de sable*.

PRINCERIE (BONAMY DE LA). — Famille noble établie en Berry depuis le seizième siècle. Elle a produit un chevalier de l'ordre de l'Éperon-d'Or, et plusieurs chevaliers de Saint-Louis : *De sinople, à 3 roses d'argent posées*, 2, 1.

PRINS (BELLIVIER DE). — Famille noble des plus anciennes du Poitou, maintenue dans sa noblesse en 1667 : *De gueules, à 3 fers de lance d'argent*, 2, 1.

PUCHOT DES ALLEURS. — Famille noble de Normandie. Elle a pour auteur Rolland Puchot des Alleurs, comte des Alleurs, capitaine dans le régiment des gardes-françaises, qui épousa, en 1744, Marie, fille de Georges, prince de Lubomirski. Sa sœur,

Marie-Sophie, fut mariée en 1728 à Louis-Auguste Sonning, receveur général des finances de la généralité de Paris, oncle maternel de la comtesse de Grammont.

Puchot des Alleurs de Gerponville porte : *D'azur, à l'aigle éployée d'or, au chef cousu de même.*

PUYRENARD (COULARD DE). — Famille noble du Poitou. M. Auguste Coulard de Puyrenard a épousé, en 1811, demoiselle N. Mallet de Foix, fille d'un ancien conseiller au présidial de Poitiers : *D'or, au cœur de gueules ; au chef d'azur, accompagné de 2 étoiles d'or.*

QUÉBRIS (BARCILLON DE). — Famille noble de Provence qui a produit, entre autres illustrations, un évêque de Vence (1337); deux conseillers à la cour des comptes de Provence, et un chevalier de l'ordre de Malte, en 1643 : *D'azur, à 3 sautoirs d'or, alaizés ou raccourcis, posés en fasce, et surmontés en chef d'une étoile de même.*

RAFELIS DE BROVES, comtes de Broves, en Provence. — Maison noble qui a fourni un contre-amiral de France (1816), en la personne de M. Joseph-Barthélemy, comte de Rafelis-Broves : *D'azur, à trois chevrons d'or.*

RIQUET DE CARAMAN, comtes de Caraman, princes de Chimay. — Ancienne et illustre maison

qui s'est alliée, en 1750, à celle de d'Alsace-Henin-Liétard, par le mariage de Victor-Maurice de Riquet, comtes de Caraman, lieutenant-général des armées du roi, grand'-croix de l'ordre de Saint-Louis, avec Anne-Gabrielle d'Alsace-d'Hénin-Liétard, fille d'Alexandre-Gabriel-Joseph d'Alsace-d'Hénin-Liétard, prince de Chimay et du Saint-Empire, vicomte de Lombeck, premier pair des comtés de Hainault et de Namur, gouverneur d'Oudenarde, Grand-d'Espagne de première classe, général-feld-maréchal-lieutenant des armées de Hongrie et de Bohême, et de Gabrielle-Françoise de Beauveau-Craon.

M. François-Joseph-Philippe Riquet de Caraman, prince de Chimay, né en 1771, fils de Victor-Maurice Riquet, a épousé, le 3 août 1805, Marie-Jeanne-Ignace-Thérèse de Chabarrus. De ce mariage sont issus, entre autres enfants :

1° Joseph Riquet de Caraman. né en 1808 ;

2° Victor-Antoine-Charles, né le 7 février 1811.

Riquet de Caraman de Chimay porte : *Ecartelé au 1 et 4 d'azur, à la bande d'or, accompagné en chef d'une demi-fleur de lis d'or, défaillante à dextre, et en pointe de 3 roses du même ; au 2 et 3 de gueules, à la bande d'or* (1 et 4 est de Riquet de Caraman ; 2 et 3 est d''Alsace-d'Hénin-Liétard).

RIVIÈRE (COUSTIS DE LA). — Famille noble de Touraine qui a produit un lieutenat de frégate (Charles de Coustis), et un chef d'escadron, chevalier

de Saint-Louis (Clément Coustis). M. Clément-Hippolyte Coustis de la Rivière, résidant à l'Auberdière, commune de Joué-lez-Tours, a épousé demoiselle Angélique-Thérèse Guillot de la Poterie.

ROCHE-AYMON (DE LA). — Famille noble des plus anciennes, représentée aujourd'hui par M. Antoine-Marie-Paul-Casimir, comte de la Roche-Aymon, ancien colonel dans la cavalerie légère de la garde, commandeur de l'ordre de la Légion-d'honneur, membre du conseil-général du département d'Indre-et-Loire, membre titulaire de la société d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du même département, etc., résidant actuellement au château de Chenais, commune d'Athée (Indre-et-Loire).

ROHAN-CHABOT (DE), ducs de Rohan, comtes de Chabot, vicomtes de Bignan, barons de Kerghéenéeck, etc. — Maison noble du Poitou qui a actuellement pour chef, M. Anne-Louis-Ferdinand de Rohan-Chabot, duc de Rohan, prince de Léon, ancien aide-de-camp des ducs de Berry et de Bordeaux, maréchal-de-camp. Il a épousé, le 18 mai 1817, Joséphine-Françoise de Gontault-Biron de Saint-Blancard. De ce mariage sont issus plusieurs enfants, entre autres :

1° Charles-Louis-Josselin de Rohan-Chabot ;

2° Isabelle, mariée le 15 avril 1841, à Marie-Gaston, marquis de Béthizy ;

3° Jeanne-Charlotte-Clémentine, née le 1er janvier 1839.

PRINCIPALES ILLUSTRATIONS :

Rohan-Chabot (Henri de), duc de Rohan et de Fontenay, prince de Léon et de Soubise, marquis de Sainte-Aulaye, etc., premier baron de Bretagne, gouverneur et lieutenant-général de l'Anjou, pair de France, mort le 23 février 1655;

Rohan-Chabot (Louis-Bretagne-Alain de), duc de Rohan, pair de France, gouverneur de Lectoure, mort le 10 août 1738;

Rohan-Chabot (Louis-Auguste de), baron de Montesquiou, maréchal-de-camp (1740);

Rohan-Chabot (Louis-Marie-Bretagne-Dominique de), duc de Rohan, pair de France, mort le 28 novembre 1791;

Rohan-Chabot (Louis-Antoine-Auguste de), duc de Rohan, pair de France, chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, lieutenant-général des armées du roi, mort en 1807;

Rohan-Chabot (Alexandre-Louis-Auguste de), duc de Rohan, adjudant-général de S. M. Louis XVIII, et lieutenant-général de ses armées, mort le 8 février 1816;

Rohan-Chabot (Louis-François-Auguste de), duc de Rohan), cardinal, archevêque de Besançon, mort le 8 février 1833.

Rohan-Chabot porte : *Ecartelé*, *au* 1 *et* 4 *de gueules*, *à* 9 *macles d'or*, 3, 3, 3 ; *au* 2 *et* 3 *d'or*, *à* 3 *chabots de gueules*, 2, 1.

ROUBIN (DE). — Famille noble et ancienne orinaire de Provence. Elle s'est divisée en deux branches, dont l'une a pour chef de nom et d'armes, M. Marie-Villeneuve-Ponce-Henri, comte de Roubin, père de MM. Amédée-Auguste, vicomte de Roubin, et Victor-Marie, baron de Roubin.

M. le Baron Victor de Roubin habite le château de Montigny, près Vernon (Eure).

De Roubin porte : *D'azur*, *à* 3 *coquilles d'argent* ; *au soleil d'or naissant à dextre au haut de l'écu.*

ROYER DE LA SAUVAGÈRE (LE), seigneurs d'Artzé, près Chinon. — Famille noble originaire de Bretagne : *D'azur*, *à* 3 *roses d'or*, 2, 1.

SAIN DE BOIS-LE-COMTE. — Famille noble de Touraine, représentée par M. Ernest-André-Olivier de Sain de Bois-le-Comte, ancien ambassadeur aux États-Unis d'Amérique, commandeur de la Légion-d'Honneur, qui a épousé Marthe-Adèle Etcheverry : *D'azur*, *à la fasce d'or*, *chargée d'une tête de Maure de sable*, *et accompagnée de* 3 *coquilles d'or*, 2 *en chef et* 1 *en pointe.*

SAINT-MANVIEUX (DE). — Famille noble originaire de Normandie. Elle fut maintenue dans sa no-

blesse en 1666 : *De gueules, fretté d'argent ; au franc-canton d'hermine.*

SAINT-OUEN (DE), seigneurs de Folleny, Gruchet, Pierrecourt, etc. — Famille de Normandie, maintenue dans sa noblesse le 10 décembre 1667 : *De sable, au sautoir d'argent, cantonné de 4 aiglettes au vol abaissé de même.*

SALMON DE LOIRÉ, marquis du Châtellier, seigneurs de Loiré, Courtemblay. — Famille noble et des plus anciennes du Vendômois. Elle s'est divisée en plusieurs branches, dont l'une s'est établie en Touraine vers le quinzième siècle. Parmi ses illustrations, on compte un chevalier de l'ordre du Roi et un évêque de Laon : *D'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 têtes de lions aussi d'or, arrachées et languées de gueules.*

SARCUS DE FRÉVILLER. — Famille de Normandie, maintenue dans sa noblesse le 25 avril 1668 : *De gueules au sautoir d'argent, cantonné de 4 merlettes de même.*

SARRAZIN (DE).— Famille noble et très-ancienne de l'Auvergne. Un de ses représentants actuels, M. Charles-Allyre, comte de Sarrazin, a épousé, en 1850, Claire-Marie-Gabrielle de Croy, fille de M. André-Rodolphe-Claude-François-Siméon, comte de Croy, et de Victorine de Voyer d'Argenson : *D'ar-*

gent, à la bande de gueules chargée de 3 coquilles d'or.

SEPTIER DE COLOMBEL, en Normandie : *De sable, à 3 chevrons d'argent, accompagnés de 3 trèfles du même.*

SIBLAS (DOUMET DE). — Famille noble dont un membre, M. Adolphe Doumet, marquis de Siblas, ancien sous-préfet, chevalier de la Légion-d'Honneur, réside à Tours (Indre-et-Loire).

SILLANS, marquis de Creully. — Famille de Normandie, maintenue dans sa noblesse en 1666 : *D'argent, au sautoir bretessé de gueules, chargé de 5 besants d'or.*

SORET DE BOISBRUNET. — Famille noble et ancienne originaire de Picardie : *De gueules, à un léopard couronné d'or, surmonté de 3 molettes d'éperon d'argent.*

SORTEMBOSC DE SAINTE-MARGUERITE. — Famille de Normandie, maintenue dans sa noblesse le 10 février 1667 : *D'argent à 3 lézards de sinople.*

SOUFFLEUR DE GAUDRU (LE). — Famille noble de Touraine qui a possédé, pendant près de cinq siècles, le fief de Gaudru, situé dans la paroisse de Saint-Pierre-de-Tournon (Indre-et-Loire). Jean le Souffleur, écuyer, seigneur de Gaudru, est cité dans

un acte de 1475, avec Jean Pin, écuyer, seigneur de Granges, et Jacques de Mallemouche, chevalier, seigneur de Rouvray. — Antoine le Souffleur avait épousé, vers 1675, Anne Fournier, dont un fils, Charles, baptisé le 13 novembre 1681. — Gilles le Souffleur, probablement fils du précédent, eut de son mariage avec Marie Quantin de la Varenne :

1° Gilles, né en 1693, mort le 26 juillet 1776;

2° René-Louis, baptisé le 18 juillet 1794;

3° Marie-Anne, née en 1695;

4° Jean, né en 1697;

5° Anne, baptisée le 25 avril 1699, morte le 20 mai 1701;

6° Marie-Gabrielle, née en 1701;

7° Thérèse le Souffleur, baptisée le 7 avril 1707;

Gilles le Souffleur mourut le 26 décembre 1729.

Antoine-Auguste le Souffleur, chevalier, seigneur de Gaudru, des Effes, Cléré-du-Bois et autres lieux, capitaine de dragons, vivant en 1788, eut de son mariage avec Françoise Odner, un fils, né le 5 mars 1754.

La famille le Souffleur de Gaudru réside actuellement au château des Effes, près Cléré-du-Bois (Indre).

SOUIN DE LA SAVINIÈRE. — Famille noble originaire du Poitou. Une de ses branches, établie à Tours, est représentée par M. Louis-Claude-Benjamin-Édouard Souin de la Savinière, qui a épousé demoiselle Louise de Roze.

THIBAUDEAU (Antoine, comte), sénateur : *De gueules, à une colonne d'or, accompagnée d'un lion d'argent, armé et lampassé de sable, dressé sur le piédestal ; au franc-quartier de conseiller d'état ; échiqueté d'or et d'azur.*

THORY DE FRAMERVILLE. — Famille du Berry, représentée par M. Benjamin-Eugène-Quentin Thory de Framerville, résidant au château de Mizeray, canton d'Ecueillé (Indre).

VOYER (DE). — Cette maison, l'une des plus anciennes et des plus illustres de France, est originaire de Touraine, où elle est signalée dès le commencement du treizième siècle. Le premier des seigneurs de ce nom qui soit connu, est Mathieu Voyer, chevalier, seigneur du Breuil, en la paroisse de Saint-Aubin-le-Dépeint (1202). Étienne de Voyer, seigneur de Paulmy, vivant en 1244, est qualifié dans les titres de cette époque, de vicomte et Voyer-Royal.

ILLUSTRATIONS :

VOYER (Jean de), écuyer, seigneur de Paulmy, vicomte de la Roche-de-Gennes, chevalier de l'ordre de Saint-Michel et gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, mort le 17 février 1571 ;

VOYER (René de), vicomte de la Roche-de-Gennes, conseiller au conseil privé du roi, bailli de Touraine, gouverneur de Loches, mort en 1656 ;

16.

VOYER (Pierre de), chevalier, seigneur d'Argenson, chevalier de l'ordre du roi, bailli de Touraine, mort le 22 décembre 1616 ;

VOYER (Louis de), seigneur de Paulmy, chevalier de l'ordre du Roi et gentilhomme ordinaire de sa chambre, mort le 14 décembre 1651 ;

VOYER (René de), seigneur d'Argenson, conseiller au parlement de Paris (15 nov. 1619), ambassadeur du roi à Venise (1650), intendant des provinces de Touraine et de Berry, mort le 14 juillet 1651;

VOYER (Gabriel de), nommé évêque de Rodez, le 7 février 1666, mort le 11 octobre 1782 ;

VOYER (Louis de), prêtre, prévôt de Saint-Laurent de Parthenay, abbé commendataire de Beaulieu, en Touraine, doyen de Saint-Germain-l'Auxerrois, mort le 3 janvier 1694 ;

VOYER (Pierre de), vicomte de Mouzé, bailli de Touraine, conseiller d'état (1657) ;

VOYER (Jacques de), gentilhomme ordinaire de la chambre du roi et chevalier de son ordre, gouverneur de Châtellerault, mort en décembre 1774 ;

VOYER (Marc-Antoine de), chevalier de Malte, grand-fauconnier du grand-maître de l'ordre, gouverneur de l'île de Gose, mort en 1700 ;

VOYER (Jacques de), chevalier de Malte, commandeur de Fretté (1709);

VOYER (Jean-Armand de), seigneur de Paulmy,

gouverneur de Châtellerault, brigadier des camps et armées du roi, mort en 1674;

Voyer (René de), seigneur de Dorée, intendant des armées françaises en Catalogne, conseiller du roi, mort en 1665;

Voyer (René de), comte de Rouffiac, seigneur d'Argenson, conseiller au parlement de Rouen, mort en 1700;

Voyer (François-Élie de), archevêque de Bordeaux, abbé de Preuilly, en Touraine, mort le 25 octobre 1728;

Voyer (Marc-René de), marquis d'Argenson, ministre d'état, garde-des-sceaux de France, chevalier de Saint-Lazare, membre de l'Académie française, grand'-croix de Saint-Louis, mort le 8 mai 1721;

Voyer (Pierre-Marc de), comte de Weil-Argenson, intendant de Touraine, grand'-croix de Saint-Louis, garde-des-sceaux et surintendant des finances, membre de l'Académie royale des sciences;

Voyer (René-Louis de), marquis d'Argenson, conseiller au parlement de Paris, intendant du Hainaut, grand'-croix de Saint-Louis.

M. Charles-Marc-René de Voyer, marquis d'Argenson, membre correspondant de la Société archéologique de Touraine, chef du nom et des armes de cette maison, réside au château des Ormes-Saint-Martin et à Poitiers (Vienne).

Voyer d'Argenson porte : *Écartelé, au* 1 *et* 4 *d'ar-*

gent, à une fasce de sable qui est de Gueffault; au 2 et 3 d'azur, à deux lions léopardés d'or, passants l'un sur l'autre, couronnés de même, armés et langués de gueules.

La branche d'Argenson portait ci-devant : *Sur le tout, l'écusson de Venise, qui est d'azur, à un lion ailé, assis d'or, tenant un livre ouvert d'argent; cet écusson surmonté d'une couronne ducale fermée.* Cimier : *Le lion de Saint-Marc.* (1)

Ces armoiries furent concédées, par le sénat de Venise, à René de Voyer de Paulmy II, seigneur d'Argenson, comte de Rouffiac, pour marque de la considération qu'il faisait de sa personne, et en retour de ses bons offices durant son ambassade près de la république. (*Lettres-patentes du* 27 *octobre* 1655.)

Le roi de France, par brevet du 7 novembre 1656, lui permit, et aux siens, d'user de cette concession.

---

(1) Le rédacteur du CALENDRIER DES FAMILLES NOBLES prépare, en ce moment, l'histoire complète de la maison de Voyer d'Argenson. Il accueillera avec empressement toutes communications relatives à ce travail.

REVUE HISTORIQUE

Héraldique et généalogique

DES

FAMILLES NOBLES DE FRANCE

TROISIÈME SÉRIE.

ROCHECHOUART-MORTEMART (DE), ducs de Mortemart et de Vivonne, princes de Tonnay-Charente, vicomtes de Rochechouart, etc. — Famille noble du Poitou. Son origine remonte authentiquement à l'année 996. Un des représentants de cette illustre maison, M. Casimir-Louis de Rochechouart, duc de Mortemart, général de division, ancien pair de France, a été nommé sénateur en 1852 : *Fascé, ondé d'argent et de gueules de 6 pièces.*

Ces armoiries sont celles d'Aymery IV, vicomte de Rochechouart, chevalier-croisé (1096).

TONNELIER DE BRETEUIL (LE). — Famille noble et originaire de Normandie. Un de ses représentants actuels, M. Achille-Charles-Émile-Stanislas

le Tonnelier, comte de Breteuil, ancien pair de France, sénateur, réside à Paris : *D'azur à l'épervier d'or, le vol étendu, longé et grilleté aussi d'or.*

HANACHES (M. Charles-Sulpice Alexandre, vicomte d'), demeurant à Beauvais (Oise), a épousé Charlotte de Lugré.

GUICHENÉ (M. Armand-Léonard-Félix, baron de), réside à Paris, rue de l'Université, 2, et à Villiers (Indre-et-Loire).

FLAVIGNY (M. Maurice-Adolphe-Charles, comte de), officier de la Légion-d'Honneur, chevalier de l'ordre de Charles III d'Espagne, commandeur de l'ordre de la Conception de Portugal, membre du corps législatif, demeurant à Tours, et à Paris, rue de la Saussaye, 9, a épousé Louise-Mathilde de Montesquiou-Fezensac.

ACHARD DE VACOGNES. — Famille de Normandie dont l'illustration nobiliaire est constatée dès le onzième siècle, et qui a produit un évêque d'Avranches, Jean Achard, mort en odeur de sainteté vers 1180. Elle réside actuellement à Saint-Jean-des-Essartiers, canton d'Aunay, et à Bayeux Calvados : *D'azur, au lion d'argent, armé et lampassé de gueules, à deux fasces de gueules brochant sur le tout.*

On trouve dans le *Dictionnaire des familles nobles de l'ancien Poitou*, t. I, page 3, publié par M. Beau-

chet-Filleau, de précieux documents relatifs à l'histoire généalogique de la famille Achard.

COSTA DE BEAUREGARD. — Famille noble de Touraine, représentée par M. Louis-Marie-Pantaléon Costa, marquis de Beauregard commandeur des ordres religieux et militaires de Saint-Maurice et de Saint-Lazare, propriétaire du château de Champigny-sur-Veude, qui a épousé Marthe-Augustine-Antoinette-Adrienne de Saint-Georges-Vérac : *D'argent, au chevron de sable, accompagné en chef de 2 lions de gueules.*

VERGYER DE LA ROCHEJAQUELEIN (DU). — M. Henri-Auguste-Georges du Vergyer, marquis de la Rochejacquelein, sénateur, né en 1805, a épousé Adélaïde Chartier de Coussay-les-Bois : *De sinople à la croix d'argent, cantonnée de 4 coquilles du même, et chargée en cœur d'une coquille de gueules.*

BIGNE (DE LA). — M. André-Louis, comte de la Bigne, réside à Versailles, rue Saint-Antoine, 2, et aux Roziers, commune de Savonnières (Indre-et-Loire).

AIGNEUX (D'). — Famille de Normandie, maintenue dans sa noblesse le 1er septembre 1667 : *D'azur, à 3 agneaux d'or, 2, 1.*

RONCIÈRE-LE-NOURY (LA). — Famille noble de Normandie, dont un des représentants, M. Camille-

Adalbert-Marie, baron de la Roncière-le-Noury, membre du conseil général de l'Eure, réside au château de Cracouville, commune du Vieil-Évreux (Eure).

BONNINIÈRE DE BEAUMONT (DE LA), seigneurs de Beaumont, des Chastelliers, du Fresne, etc. — Famille noble et très-ancienne de Touraine, qui s'est alliée à celles de Montplacé, du Bois, Oudart de la Faye, Gallois, Simon de Claires, et autres non moins illustres. Un de ses représentants actuels, M. Anne-Charles-Alfred de la Bonninière, comte de Beaumont, demeurant au château de la Mothe-Sonzay, canton de Neuillé-Pont-Pierre (Indre-et-Loire), a épousé Charlotte-Julie de la Rue de Champchévrier, dont : 1° Mathilde-Marie ; 2° Marie-Caroline ; 3° Renée-Marie ; 4° Charles-Marie.

Cette maison porte : *D'argent, à une fleur de lis de gueules.*

HUARD DE VERNEUIL. — Famille du Berry, représentée par M. Armand Huard de Verneuil, demeurant au château de Pellegrue, commune d'Ambrault, près Issoudun (Indre).

AUXAIS (D'), en Normandie : *De gueules, à la fasce d'or, chargée de 3 étoiles d'azur, et accompagnée de 3 croissants d'or, 2 en chef et 1 en pointe.*

LAISTRE (DE). — Famille noble du Poitou, représentée par M. Paul-Marie-Gustave, comte de

Laistre, demeurant au château de Marnay, commune de Mazeuil (Vienne).

RUE (DE LA). — Famille noble de Touraine, représentée par M. Érasme-Léon de la Rue, baron de Champchévrier, demeurant au château de Champchévrier, commune de Cléré, canton de Langeais (Indre-et-Loire). Cette maison s'est alliée à celle de Contades-Gizeux, par le mariage de René de la Rue, baron de Champchévrier, avec Louise-Marie-Julie de Contades-Gizeux.

CONFEX DE NEUILLY. — M. Édouard-Auguste Confex de Neuilly, demeurant à Versailles, rue d'Anjou, 12, a épousé Louise-Marie-Joséphine de Couilhac-Mazérieux.

SAINT-HILAIRE (DE), en Touraine.— M. Alexandre-David de Saint-Hilaire, demeurant à Chinon (Indre-et-Loire), a épousé Élisabeth-Fanny de Rodde.

BARBIER DE PRÉVILLE. — M. Charles-Victor Barbier de Préville, receveur de l'enregistrement et des domaines à Blois, a épousé Anne-Marie-Amanda de Brunelot.

MADRID DE MONTAIGLE (M. David-François, comte de), capitaine en retraite, réside à Vauvert, commune de Rochecorbon (Indre-et-Loire).

GOURJAULT (DE), en Touraine. — M. Charles-Louis-Ernest, marquis de Gourjault, auditeur au

conseil d'état, demeurant à Paris, et au château de Saint-Ouen (Indre-et-Loire), a épousé Rose-Charlotte Butel de Sainte-Ville.

SCOURIONS DE BEAUFORT. — Famille noble de Touraine dont un membre, M. Jules-Charles-Mériadec Scourions de Beaufort, réside à Saint-Martin-le-Beau (Indre-et-Loire).

Scourions de Beaufort porte : *D'azur, à* 3 *gerbes d'or liées du même*, 2, 1.

CHATEAUVIEUX (Armand de). — Famille originaire de l'Auvergne. Elle a produit un grand nombre d'illustrations, entre autres, un maréchal de camp, commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis (1732) : *Fascé d'argent et de gueules de* 6 *pièces.*

FALETTE-BAROLE (DE). — Maison noble et fort ancienne originaire du Piémont. M. Tancrède, marquis de Falette-Barole, a épousé Juliette-Françoise-Victurnienne de Colbert, fille de M. Édouard-Victurnien-Charles-René de Colbert, comte de Maulévrier, et de Marianne-Louise de Quengo de Crenolle.

RAMATUELLE (Audibert de). — Famille de Provence, maintenue dans sa noblesse par jugement en date du 25 mars 1705 : *D'argent, au chêne de sinople entrelacé, glanté de sinople ; à la bordure dentelée*

de gueules ; au chef de même, chargé d'un cœur d'or, accosté de 2 étoiles du même.

BOUVET DE VASSINCOURT (DE. — Cette maison, originaire d'Ast, en Piémont, s'est alliée aux Stainville, Choiseuil, Pouilly, Chautemel, Rozeaux, Simonin, etc. Elle a fourni un président impérial, plusieurs chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem et de Saint-Étienne de Toscane, un aide-de-camp de René II, roi de Sicile et duc de Lorraine, des conseillers d'état, etc. : *D'azur, à un bœuf d'or passant, surmonté de 3 étoiles d'or en chef.*

PRÉVOST-SANSAC (DE). — Famille noble du Poitou. M. Augustin de Prévost-Sansac, vicomte de Traverzay, a épousé, le 7 mai 1833, Clotilde-Catherine Coulard de Puyrenard.

BARRAL (DE), comtes de Barral, marquis d'Arvillars, barons de la Roche-Commier, seigneurs de la Ferrière, Pinsot, Rochechinard, Monferret, la Basté, etc. — Maison originaire du Dauphiné. Elle remonte authentiquement à Jean de Barral, qui vivait en 1323.

PRINCIPALES ILLUSTRATIONS :

BARRAL (Louis de), lieutenant-provincial des mines du Lyonnais (1597) ;

BARRAL (Claude de), gouverneur d'Entremont (1600).

Barral (Gaspard de), maître des requêtes ordinaires de la reine-mère (1649);

Barral (Louis-Benoît de), gouverneur du château de Culant, en Berry (1650);

Barral (François de), marquis d'Arvillars, substitut des trois ordres du Dauphiné, conseiller au parlement de Grenoble (1695);

Barral (Joseph de), marquis de la Bastré d'Arvillars, président au parlement de Grenoble. Il obtint l'érection de la terre d'Arvillars en marquisat. *(Lettres-patentes du* 11 *août* 1739, *vérifiées au parlement de Grenoble le* 5 *septembre de la même année.)*

Barral (Jean-Sébastien de), évêque de Castres, en 1752;

Barral (François-Antoine de), né le 20 février 1716, chevalier de Saint-Louis, commandant d'un bataillon du régiment de Belsunce;

Barral (Pierre-Alexandre de), né le 26 août 1724, docteur de Sorbonne, prieur d'Ambial, vicaire-général du diocèse de Montpellier;

Barral (Joseph-Claude-Mathias de), né le 6 septembre 1714, aumônier du roi, abbé et comte d'Aurillac, évêque de Troyes, en 1751;

Barral (Jean-Baptiste-François de), comte de Barral, marquis de la Bastié d'Arvillars, président à mortier au parlement de Grenoble. Le 11 juillet 1751, il obtint l'érection en comté de la terre d'Allevard. Par lettres-patentes du mois de mars 1753, le roi, voulant reconnaître les importants services

rendus par cette famille, tant dans l'église que dans les principales charges de la magistrature, et dans différents emplois militaires, changea le nom de la terre d'Allevard en celui de *Barral* ;

BARRAL (Pierre-François de), comte de Barral, né le 30 décembre 1745, chevalier de Malte ;

BARRAL (Louis-Mathias de), né le 26 avril 1746, archevêque de Tours, mort le 7 juin 1816 ;

BARRAL (Hippolyte-Amédée-François de), comte de Barral, sénateur (1855).

Barral porte : *De gueules, à 3 bandes d'argent ; au chef aussi d'argent, chargé de 3 cloches d'azur, bataillées d'or.*

CASSIN (DE). — M. Amédée, baron de Cassin, chevalier de la Légion-d'Honneur, réside au château de Piolant, commune de Danzé (Vienne).

LAS CASES (Emmanuel-Pons-Dieudonné de), comte de Las Cases, sénateur : *D'or, à la bande d'azur bordée de gueules ; au franc-quartier de comte-officier de la maison de l'empereur.*

CHAUSSÉE (DE LA). — Famille noble originaire du Poitou, et établie à Lille vers la fin du siècle dernier. Cette branche a pour tige, Charles de la Chaussée de Saint-Aubin, chevalier, gouverneur de Montreuil-sur-Mer, époux de Marie-Béatrix Moullart de Villemarest : *Ecartelé d'or et de sable.*

TILLETTE DE MONTORT, en Picardie. — M. Adrien-Jean-Baptiste, comte de Montort, chevalier de Saint-Louis, ancien maire d'Abbeville, a épousé Louise-Élisabeth-Adélaïde de Clermont-Tonnerre, dont une fille, Louise-Elisabeth Tillette de Montort, mariée le 8 janvier 1816, avec M. Jacques-Gabriel le Coigneux, marquis de Belâbre.

CUISSARD (DE). — Famille noble de l'Anjou. Elle est actuellement représentée par M. Alexandre de Cuissard, ancien officier d'état-major, maire de la commune des Verchers (Vienne). Il a épousé, en 1807, Marie-Pauline de Buor : *D'or, au chef de sable, chargé de* 3 *croix d'argent.*

LEMAN-AUVRAY. — Famille noble de Touraine. M. Anatole-Louis Leman, baron Auvray, réside au château de Taillé, commune de Fondettes-Vallières (Indre-et-Loire).

TASCHER DE LA PAGERIE (Louis, comte de), sénateur : *D'argent, à* 3 *fasces d'azur, chargées chacune de* 3 *sautoirs d'argent ; à* 2 *soleils de gueules placés à senestre, au haut de l'écu ; au franc-quartier d'azur, au miroir d'or accompagné d'un serpent d'argent.*

SCHRAMM (Jean-Paul-Adam, comte), ancien pair de France, sénateur : *D'or, au lion grimpant de gueules, appuyé sur le tronc d'un chêne de sinople,*

terrassé du même ; au franc-quartier de gueules, à l'épée en pal d'argent.

GATIAN DE CLÉREMBAULT. — *Ajoutez ce qui suit à la notice de cette famille, page* 27.

La maison Gatian de Clérambault est actuellement représentée par :

1° Gatian de Clérembault (M. Philibert-Victor), juge au tribunal civil de première instance de Tours, époux de demoiselle Marie-Marguerite-Clémentine Morinet ;

2° Gatian de Clérembault (François-Alfred), maire de Lernay, membre de la société d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département d'Indre-et-Loire, demeurant au château des Hérissaudières, canton de Neuillé-Pont-Pierre (Indre-et-Loire) ;

3° Gatian de Clérembault (Henriette), épouse de M. Charles de Perthuis, ancien officier, demeurant à Tours ;

4° Gatian de Clérembault (Léonie-Athénaïs).

GROLLIER (DE). — Famille noble du Beauvaisis. M. Eugène-Pierre, marquis de Grollier, demeurant au Plessis-de-Roze (Oise), a épousé Marie-Charlotte-Rose-Julienne de Méricourt.

MONCEL (BACHELIER DE), seigneurs de Moncel et de Planchin, en Champagne : *D'azur, à la croix engrêlée d'or, cantonnée de 4 paons, rouants d'argent.*

SAINT-CHAMANS (DE). — Famille noble et fort ancienne dont un des représentants, M. Louis-Gaëtan-Marie, comte de Saint-Chamans, réside au château de Mousseaux, commune d'Orbigny, canton de Montrésor (Indre-et-Loire).

GEFFRIER (DE). — Famille de Normandie. M. Philippe-Victor de Geffrier, lieutenant de vaisseau et chevalier de la Légion-d'Honneur, réside à Cherbourg.

ARREL DE KERMAQUER. — Famille noble de Bretagne, dont l'origine remonte au quatorzième siècle : *Ecartelé d'argent et d'azur.*

VIGNES (ARRAC DE). — Famille de Guyenne qui a pour auteur Jean Arrac, écuyer, seigneur de Brostan et de Vignes, marié, en 1595, avec Madelaine d'Anglade : *D'argent, à un sanglier de sable passant, écartelé d'azur, et une aigle à 2 têtes d'or, ayant le vol abaissé.*

LEROUX DU FEUGUERAY, en Normandie. — M. Louis-Balthazar-Auguste Leroux du Feugueray, résidant à Dieppe, a épousé demoiselle Elisabeth-Delphine de Belleville.

PARENT DE CURZON. — Famille noble du Poitou, dont un membre, M. Jean-Jacques-Amable Parent de Curzon, conseiller du roi, émigra en 1791.

M. Marie-Alexandre-Evariste Parent de Curzon, résidant au château d'Ayron, commune de ce nom (Vienne), a épousé Marie-Adèle-Clara Loyauté, de Preuilly.

ALLAIN DE BARBIÈRES, seigneur de la Haule, Montafilant, Morainville, etc. — Famille de Normandie, généralité de Caen, maintenue dans sa noblesse le 16 février 1666 : *D'azur, au chevron d'argent, accompagné en pointe d'un besant de même.*

HAUTPOUL (Alphonse, comte d'), ancien pair, sénateur : *D'or, à 2 fasces de gueules, accompagnées de 6 coqs de sable, crêtés et barbés de gueules*, 3, 2, 1.

BELLIN DE MAUPRIÉ. — Famille du Poitou, annoblie en 1697. Un de ses représentants actuels, M. Théophile Bellin de Mauprié, a épousé, en 1826, Marie-Anne-Antoinette de Constant : *D'or, au lion de gueules onglé et lampassé de même, au chef d'azur, chargé de 3 étoiles d'or.*

VIEUVILLE (BAUDE DE LA), marquis de Chatenet.

La terre de Chatenet fut érigée en marquisat en faveur de Étienne-Auguste de Baude, officier au régiment des gardes-françaises, par lettres en date du mois de juin 1744.

PELET (Jacques-Germain, baron), général de division, sénateur : *D'azur, à trois bandes d'or, au lion d'argent; bordure de sinople; au franc-quartier, échiqueté d'azur et d'or.*

MARCOTTE DE QUIVIÈRES (DE). — Famille noble de Normandie.

M. Félix de Marcotte de Quivières, inspecteur des eaux et forêts, résidant à Verneuil (Eure), a épousé demoiselle Blanche de Martel.

COSSÉ-BRISSAC (DE). — Maison illustre, originaire de l'Anjou. Un de ses représentants actuels, M. Artus-Eugène-Gabriel-Thimoléon, comte de Cossé-Brissac, officier de la Légion-d'Honneur, chevalier de Saint-Louis, demeurant à Paris, rue d'Anjou-Saint-Honoré, 50, a épousé demoiselle Marie-Antoinette-Gabrielle de Sainte-Aldégonde de Noircammes d'Hust.

Cossé porte : *De sable, à 3 fasces d'or dentelées par le bas.*

BEAUFREMONT (Alphonse, duc de), sénateur : *Vairé d'or et de gueules.*

DELLEY DE BLANCMESNIL (DE). — Famille noble originaire de Normandie.

M. Alphonse-Léon de Delley de Blansmesnil, demeurant à Paris, rue de la Ville-l'Évêque, 23, a épousé demoiselle Julie-Marie-Françoise de Boutier

de Catus, veuve de M. Pierre-Paul, baron de Denniée.

MAILLY (DE), marquis de Nesle, premiers marquis de France, princes de Neufchâtel et de Rubemprey, ducs de Mailly, comtes de Mailly-Rayneval, d'Urfé, du Quesnoy, d'Armilly, Beaurevoir, vicomtes de Melun, Plainval, de Monstrelet, etc. — Famille des plus anciennes de France. Elle a pour auteur Humbert de Mailly, comte de Dijon, qui vivait en 986. Cette puissante maison a produit un régent du royaume.

M. le marquis Ferry de Mailly-Nesle a épousé, en 1851, demoiselle Barbe-Joséphine Odoard du Hazé.

Mailly porte : *D'or, à 3 maillets de sinople.*

BEAUVEAU-CRAON (DE), princes de Beauveau, barons de Craon, marquis d'Harouel. — Famille originaire de l'Anjou. Elle a pour auteur Foulques d'Anjou, seigneur de Beauveau, qui comparaît dans une charte en date de 986. Il était proche parent de Geoffroy, comte d'Anjou, dit *Grisegonnelle.*

Cette illustre maison a produit un grand nombre d'illustrations, entre autres, un grand-connétable de Sicile, un connétable et un maréchal de France.

Beauveau-Craon porte : *D'argent, cantonné de 4 lions rampants de gueules.*

RODIER DE MONTLOUIS, en Nivernais.

M. Charles-Louis de Rodier de Montlouis, ancien

capitaine d'état-major de la place de Lyon, chevalier de la Légion-d'Honneur, réside à Pougues (Nièvre).

TOUR D'AUVERGNE (DE LA), princes de la Tour-d'Auvergne, de Sédan et de Raucourt, ducs de Bouillon, d'Albret et de Château-Thierry, comtes de Beaufort et d'Évreux, vicomtes de Turenne, etc. — Maison illustre qui a donné à l'église trois cardinaux, un primat des Gaules et un patriarche d'Antioche. Le célèbre maréchal de Turenne a immortalisé le nom de cette famille.

La Tour-d'Auvergne porte : *De gueules, à la tour d'argent maçonnée de sable.*

CHALVET DE ROCHEMONTEIX (M. Léon de), réside au Petit-Montrouge, près Paris, route d'Orléans, 68.

LUZIGNAN (DE), rois de Chypre et d'Arménie, comtes de la Marche et d'Angoulême, comtes de Jaffa, Lézay, Saint-Thuniac, Marans, vicomtes d'Aunis, Manissac, barons de la Ferté-Julian, etc. — Famille originaire du Poitou. Sa filiation remonte authentiquement au commencement du onzième siècle.

Des descendants directs de cette royale et antique maison existent à Maillé (Vienne).

Luzignan porte : *Ecartelé au* 1 *et* 4 *d'azur; au* 2 *et* 3 *burelé d'argent et d'azur, au lion de gueules, couronné et lampassé d'or, brochant sur le tout.*

HOUDETOT (DE), comtes de Houdetot.— Famille noble de Normandie. Son origine remonte au onzième siècle. Jean et Colard de Houdetot prirent part à la première croisade, en 1096.

Houdetot porte : *D'or, à 6 porcs de sable*, 3, 2, 1.

MATHAN (DE), en Normandie. — Un sire de Mathan est mentionné dans une charte de 1230, avec la qualité de *pleige* du roi. Les armoiries de Jean de Mathan, qui vivait en 1096, figurent dans la salle des Croisés à Versailles : *De gueules, à 2 jumelles d'or, au lion passant du même, en chef.*

GUICHE DE SAINT-GÉRAN (DE LA), marquis de la Guiche, Saint-Géran, Martigny, Chaumont, Jaligny, la Palisse, etc. — Famille noble du Briennois. Elle a produit un maréchal de France (1619), un grand-maître de l'artillerie, plusieurs ambassadeurs, des gouverneurs de provinces et un évêque de Mirepoix et d'Agde.

La Guiche porte : *De sinople, au sautoir d'or.*

CAUMONT-LAFORCE (DE), ducs de Laforce et de Lauzun. — Maison dont l'origine remonte au onzième siècle. Elle paraît avoir pour auteur Calo II, seigneur de Caumont, qui se croisa en 1096. Un de ses représentants actuels, M. Nompar, comte de Caumont-Laforce, a été élevé à la dignité de sénateur, en 1852.

Caumont porte : *D'azur à 3 léopards d'or.*

HUMIÈRES (D'), en Limousin. — M. Pierre-François, comte d'Humières, réside au château de Majorrie, canton d'Attilay (Corrèze).

MONTESQUIOU-FEZENSAC (DE).— Famille originaire de Gascogne. — Un de ses représentants actuels, M. Thierry-Anatole, comte de Montesquiou-Fézensac, réside au château de Charnizay (Indre-et-Loire) : *D'or, à 2 tourteaux de gueules.*

TRÉMOILLE (DE LA). — Maison originaire du Poitou. Elle a actuellement pour chef de nom et des armes, M. Charles, duc de la Trémoille, prince de Tarente : *D'or, au chevron de gueules, accompagné de 3 aiglettes d'azur, becquées et membrées de gueules.*

COURTEILLES (DE). — Famille noble de Normandie. M. le vicomte Ludovic de Courteilles réside à la Chaise-Dieu-de-Theil, canton de Rugles (Eure).

SESMAISONS (DE). — Famille dont l'origine remonte authentiquement au commencement du quatorzième siècle. Un de ses représentants actuels, M. le comte Olivier de Sesmaisons, réside à Nantes : *De gueules, à 3 tours de maisons d'or*, 2, 1.

MARGUERYE (DE), en Normandie. — M. le comte Louis de Marguerye réside à Colleville, canton de Trévières (Calvados).

CANISY (M. le comte Paul de), réside à Saint-James, arrondissement d'Avranches (Manche).

BOISSY (marquis de), en Berry : 5 *points d'argent équipollés à 4 d'azur.*

COETQUEN (DE), en Bretagne : *Bandé d'argent et de gueules.*

PETIT-MONT (AUGEARD DU). — Famille originaire de Montreuil-Bellay, sur les frontières du Poitou. Sa noblesse fut confirmée par arrêt de la cour des aides de Paris, en date du 27 juin 1766 : *D'azur, à 3 jars d'argent*, 2, 1.

HOTOT (AVICE DE), en Normandie. — Gilles Avice, seigneur de Hotot, fut, suivant Masseville, en son *Histoire de Normandie*, un des fondateurs des Capucins qui s'établirent à Valognes, en 1630.

Cette maison porte : *D'azur, à une épée d'argent garnie d'or, posée en pal, la pointe en haut, et accompagnée de* 3 *pommes de pin d'or,* 2 *en chef et* 1 *en pointe.*

TILLAY (DE), barons d'Auffay, en Normandie.— Cette famille paraît avoir pour auteur Jamet de Tillay, qui, le premier juillet 1451, fut commis par le roi à recevoir les montres et revues des gens-d'armes ordonnées au pays de Normandie.

Tillay porte : *De gueules, à la bande d'or, chargée de* 5 *losanges de gueules, dans le sens de la bande.*

ARSONVAL (D'), en Sologne : *De gueules, à deux épées à l'antique d'argent, posées en sautoir, accom-*

pagnées de 3 étoiles d'or, deux en flancs et une en chef, et d'un croissant d'argent en pointe.

OGNATTE (ARAZOLLA D'), ancienne noblesse d'Espagne, établie en Flandre depuis l'archiduc Albert. Plusieurs de ses membres sont entrés dans les chapitres nobles : *D'argent, à un arbre de sinople, et deux loups de sable, passants l'un sur l'autre.* Devise : *Ara soli Deo.*

CREZANCY (ANGLARD DE). — Famille noble du Berry : *D'argent, à un lion de gueules.*

ACHÉ DE MARBOEUF. — Famille noble de Normandie où elle est connue dès le quinzième siècle.

Elle a possédé les terres de Beuzeval, de Serquigny, de Villequier, de Bliquetuit, d'Azeville, des Hommets, de Saint-Aubin et de Marbœuf. Parmi ses illustrations, elle compte un pannetier du roi François Ier (1524), et un écuyer de l'écurie du roi, capitaine du château de Tancarville (1590).

Aché porte : *Chevronné d'or et de gueules de 6 pièces.*

AURAY DE SAINT-POIX, seigneurs de Saint-Poix. — Famille noble et ancienne de Normandie.

Un des représentants actuels de cette maison, M. Raymond d'Auray de Saint-Poix, réside à Saint-Poix, arrondissement de Mortain (Manche).

Auray porte : *Losangé d'or et d'azur.*

Il y a une autre famille de ce nom en Bretagne, qui porte les mêmes armes.

RENNEL (DE), maison illustre et ancienne, établie en Lorraine, depuis plus de deux siècles, et qui subsistait auparavant en Picardie. Elle a pour auteur, Guillaume de Rennel, qui est qualifié dans les actes publics de *noble et généreux chevalier*, et capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances du roi Louis XI. Il épousa Isabeau de Hangest, d'une des plus grandes maisons et des mieux alliées de la province de Picardie. De ce mariage sont issus : Jean de Rennel, chevalier, capitaine d'une compagnie entretenue pour la garde de Boulogne-sur-Mer, et Bonaventure de Rennel, qui se distingua dans l'ordre des Cordeliers, dont il fut trois fois Provincial.

PRINCIPALES ILLUSTRATIONS :

Rennel (Bonaventure de), conseiller et gentilhomme de la chambre du duc de Lorraine, mort le 16 mars 1584 ;

Rennel (Bonaventure de), chanoine de Saint-Dié, mort en 1621 ;

Rennel (Charles de), conseiller du duc Charles IV de Lorraine ;

Rennel (Balthazar de), chevalier, écuyer d'écurie du prince Philippe-Emmanuel de Lorraine, mort en 1657 ;

Rennel (François de), président de la chambre des comptes de Lorraine, mort le 21 janvier 1649;

Rennel (Balthasar de), seigneur de Jarville, conseiller du duc Charles IV, mort le 2 novembre 1658;

Rennel (Charles-Jean de), chevalier, seigneur d'Andilly, conseiller d'État, maître des requêtes ordinaires de l'hôtel de Son Altesse royale Léopold I, décédé le 14 avril 1716;

Rennel (François de), chevalier, seigneur de Jarville, conseiller d'État du duc Charles IV, mort à Nancy, le 21 février 1687;

Rennel (Dieudonné-Joseph-Balthasar de), chevalier, seigneur de Mehoncourt, conseiller d'État de Léopold Ier, et premier président de la chambre des comptes de Lorraine, décédé à Nancy, le 24 février 1726;

Rennel (Joseph-Ignace de), prêtre, comte du Saint-Empire, chanoine de Saint-Dié;

Rennel (Jean-Baptiste-Balthazar de), dit le *Chevalier de Rennel*, comte du Saint-Empire, capitaine aux gardes du duc de Lorraine;

Rennel (Nicolas-François de), comte de Rennel, secrétaire d'État du duc de Lorraine (1730);

Rennel (Jean-Baptiste-Henri de), comte de Rennel et du Saint-Empire, colonel d'infanterie (1721);

Rennel (Jean-Sigisbert de), chevalier, seigneur de Jarville, conseiller d'État et président à mor-

tier en la cour souveraine de Lorraine et de Barrois, mort à Nancy, en 1707 :

Rennel (Jean-Joseph de), comte du Saint-Empire, chanoine de Saint-Dié ;

Rennel (Thomas-Balthazar de), comte de Rennel, lieutenant-colonel d'infanterie (1722).

Rennel porte : *Ecartelé, au 1 et 4 d'azur à la croix ancrée d'or, chargée en cœur d'une boule de gueules qui est de Rennel; au 2 et 3 d'or, au lion de sable, armé et lampassé de gueules, chargé sur l'épaule senestre d'un écusson d'argent, qui est de l'Escut.* Devise : *Domine ut scuto bonæ voluntatis tuæ coronasti nos.*

AGNEAUX (D'), seigneur de l'Ile, en Normandie, élection de Bayeux, généralité de Caen : *D'azur, à 3 agneaux d'or, 2, 1.*

BALLINEUC (DE). — Famille noble et ancienne de Bretagne : *D'argent, à une fleur de lis de gueules, en abîme, accompagnée de 4 merlettes de sable, 2 en chef et 1 en pointe.*

MARES (LA BALME DE), en Dauphiné : *D'or à la bande d'azur.*

CASTELMERLE (ABBO DE), ancienne famille, originaire de Navarre. Elle fut confirmée dans sa noblesse par jugement en date du 14 mars 1668.

Cette maison porte : *Ecartelé, au 1 et 4 d'or,*

à 2 lions rampants de gueules, au 2 et 3 d'argent, à 2 arbres de sinople.

ARQUINVILLÉ (D'). — Famille noble de Picardie, qui a pour auteur Jean d'Arquinvillé, chevalier, seigneur de Crapon. Son petit-fils, Olivier d'Arquinvillé, seigneur de Saint-Rimaud, époux d'Andrée d'Aymeret, dame des Châtelliers, en Poitou, mourut le 21 septembre 1520.

Cette maison a produit un chevalier de Malte (1557), et un conseiller au parlement de Paris (1560).

Arquinvillé porte : *D'hermines, papelonné de gueules.*

SERRE (AROUX DE LA), maison noble de Gascogne : *D'or, à un besant écartelé d'or, à l'aigle éployée de sable.*

AYDIE (D'). — Famille noble du Périgord. Son origine remonte authentiquement au commencement du quinzième siècle.

PRINCIPALES ILLUSTRATIONS.

Aydie (Jean d'), conseiller et maître d'hôtel du roi (1523);

Aydie (Armand-Guillaume d'), évêque d'Aire (1516);

Aydie (Lubat d'), bailli de Labour et gouverneur de Bayonne (1504);

Aydie (Jean d'), seigneur de Lias, capitaine au régiment de Riberac (1615);

Aydie (Odet d'), comte de Comminges, amiral de Guyenne;

Aydie (Armand d'), comte de Riberac, maréchal des camps et armées du roi, mestre de camp d'un régiment d'infanterie, député de la noblesse de Périgord aux états-généraux tenus à Paris en 1614, mourut en 1628;

Aydie (Sicaire-Antonin-Armand-Auguste-Nicolas d'), comte de Rions, né le 22 septembre 1792, lieutenant des gardes-du-corps de la duchesse de Berry, puis son premier écuyer, colonel d'un régiment de dragons (1728).

Aydie de Betoulin porte : *De gueules aux 4 lapins courants, d'argent, l'un sur l'autre. L'écu est surmonté de son timbre, orné d'un heaume d'argent grillé d'or, accompagné de ses lambrequins de gueules et d'argent.*

Aydie-Riberac porte : *De gueules, à 4 lapins courants d'argent, l'un sur l'autre, sur un écartelé de* Comminges *et d'*Armagnac.

ADÉMAR (D'). — Cette maison, l'une des plus anciennes de la province de Languedoc, tire son origine des *Trencavels*, vicomtes de Carcassonne, qui, après les comtes de Toulouse, tenaient le premier rang dans le pays.

Guillaume-Pons d'Adémar, un des membres les plus distingués de cette famille, vivait en 1138. Dans le cours de cette année, il vendit, conjointement

avec Guillaume et Raymond, ses fils, la ville de Marcillan et le village de Pisan, à Raymond de Trencavel, leur cousin, par contrat écrit en latin, dont une partie de la teneur suit : *Ego* GUILLELMUS-PONCIUS, *et nos qui sumus, ei filii,* ROIMDUS ADEMAR, *et* GUILLEMUS ADEMARUS *vendimus tibi*, R. TRENCAVELLO, *totum quod habemus in toto Castro de Marcelliano, hoc est homines et fœminas cum toto seignorivo quod ibi habemus, etc. Et totam leddam, totam que navem quæ habemus de temeptipso* Trencavello, *in stagno, et in salinis de Marcelliano, etc. Hæc enim omnia prædicta vendimus et tradimus liberè pro alodio franco, cum omnibus ad se pertinentibus, et quæ pertinere debent, etc. Similiter vendimus et tradimus vobis totam vineam quam habemus super villam de Pisan pro aloco franco, etc. Propter hanc venditionem..... tu* R. Trencavel, *vice-comes, dedisti nobis duo mille..... sol. melgorienses pro emptione.* (Hist. de Languedoc, II, 486.)

Adémar porte : *D'azur, à une bande d'argent, chargée de 3 croissants de sable, et surmontée d'un lion d'or grimpant, armé et lampassé de gueules.*

Adémar de Montréal et de Mezerac porte : *Écartelé, au* 1 *d'argent, à la bande de gueules, chargée de* 3 *étoiles d'or, qui est d'*Urre; *au* 2 *d'azur, à* 3 *fleurs de lis d'or, posées* 2, 1, *à un bâton péri en barre de gueules, qui est de* Bourbon-Roussillon; *au* 3 *d'azur, semé de fleurs de lis d'or, à la tour d'argent, brochant sur le tout, qui est de la* Tour-d'Au-

vergne ; *et au 4 d'or, à 4 pals de gueules, qui est de* Carcassonne ; *et sur le tout de la maison d'*Adémar.

BAGLION DE LA SALLE.—Famille originaire du Lyonnais, qui s'est alliée aux maisons d'Aumaistre de la Grange de la Praye, d'Allonville de Lonville et de Beauvoir de Grimoard du Rome. Parmi ses illustrations, elle compte un évêque d'Arras, François de Baglion de la Salle, mort vers 1750 : *D'azur, au lion léopardé d'or, appugant sa patte droite sur un tronc écotté et abaissé de même, mis en pal, le chef chargé de 3 fleurs de lis d'or, sommées d'un lambel à 4 pendants de même.*

COMBAUX (BAILLARD DE). — Maison noble du Languedoc. Elle a pour auteur Jean de Baillard, qui est qualifié de *Nobilis Joannes Baillardus, scutifer,* dans un contrat de vente du 20 septembre 1509 : *Écartelé au 1 et 4 d'or, au rameau de sinople, au 2 et 3 d'azur, à un croissant d'argent, accompagné de 3 molettes d'or, posées 2 en chef et 1 en pointe.*

MANVILLE (BARRÊME DE), seigneurs de Manville et de Montravail. — Famille de Provence maintenue dans sa noblesse par lettres patentes enregistrées à Marseille le 27 novembre 1663 : *De sable à deux triangles entrelassés d'argent, enfermant une molette d'éperon d'or chargée d'un tourteau de gueules.*

ABOVILLE (D'), en Normandie : *De sinople, au château antique de 3 tours d'argent.*

NIÉZON (Armand de), en Auvergne : *D'argent, au chevron d'azur, accompagné de 3 roses de....., 2 en chef et 1 en pointe.*

CHAMPNIERS (Armand de), en Angoumois : *D'azur, au croissant d'argent, surmonté d'une étoile d'or.*

ROQUESMARTIN (AUBES DE), en Bourgogne : *D'or, à l'ours rampant de sable.*

AYMON, seigneurs de Montépin et du Bois-d'Artant, en Bourgogne. — Famille noble et ancienne : *D'azur, au besant d'or, posé en abîme.*

DIMANVILLE (AUVRAY DE), seigneurs de Dimanville, des Monts, de Martinville, etc. — Famille de Normandie, annoblie en 1597 : *D'argent, au chevron d'azur, chargé de* 3 *fleurs de lis d'or,* 1, 2, *et accompagné de* 3 *feuilles de sinople,* 2 *en chef et* 1 *en pointe.*

BAAS DE SIVORD, en Béarn : *D'argent, à 2 couleuvres au naturel, affrontées et posées en pal ; le casque de profil.*

NÉCROLOGIE DE 1855.



Acher de Montgascon (le baron).
Amelot de la Roussille, ancien magistrat.
Arros (le comte d'), ancien député.
Armagnac (le vicomte d'), général de division.
Arnaud (d'), intendant militaire.
Aubermesnil (Lemoyne d'), membre de l'Assemblée législative.
Aubert (le baron), colonel en retraite.
Aubigny (le vicomte d'), ancien officier supérieur de la garde royale.
Aussagnel de Lasbordes (d'), général de division.
Badeigths de la Borde (de), capitaine de vaisseau.
Barchou de Penhoen (de), membre de l'Assemblée législative.
Bart (Ferdinand-Marie), dernier neveu du célèbre marin.
Bassière (de), capitaine de vaisseau.
Becdelièvre (le vicomte de).

Berger de Castellan (le baron), ancien intendant militaire et chef de la garde royale.
Bichin de Cendrecourt, lieutenant-colonel d'infanterie de marine.
Billard (le baron), général de division.
Bineau, ancien ministre.
Blanriez (de), ancien consul à Gênes.
Blosseville (le comte de), contre-amiral.
Bogaerde (le baron Van den) (Hollande).
Bonnaire de Gif (de), ancien conseiller d'Etat.
Bonnefoux (le baron de), capitaine de vaisseau.
Bordesoulle (le comte de).
Bouchage (le comte du), ancien député.
Boudeville (de), colonel du 1er de voltigeurs de la garde.
Boulaye (le comte), ancien magistrat.
Bourgnon de Layre, ancien magistrat.
Bouvier (N.), évêque du Mans.
Brancion (le comte de), colonel du 50e de ligne.
Bréauté (Nell de), membre correspondant de l'Académie des sciences.
Broglie (la princesse de).
Bruat, amiral de France.
Bryas (le comte de), lieutenant-général (Belgique).
Burgraff (de), général de brigade.
Canino (la princesse de).
Carayon-Latour (Amédée de).
. Cart (Mgr de), évêque de Nîmes.

Caumont (de), recteur honoraire de l'Académie de Nancy.
Cavaignac (le vicomte), ancien pair.
Cavelier de Saint-Jacques (Rose), veuve du Hecquet.
Challaye (de), consul à Ancône.
Chastenay-Lanty (la comtesse de).
Châteauneuf (Marius de), ancien préfet.
Chévrier de Corcelles, ancien député.
Clermont-Montoison (le marquis de), général de brigade.
Cochet de Savigny (le baron).
Coisy (de), général de division.
Colas de la Noue, ancien magistrat.
Commène (la princesse de).
Corderie (de la), à Saint-Servan.
Cornullier de Lucinières (de).
Courbon de Saint-Genest, ancien préfet.
Courson (de), contre-amiral.
Croizier (Mgr), évêque de Rodez.
Delandine de Saint-Esprit, homme de lettres.
Dubreton (le baron), ancien pair.
Ducos, ancien ministre.
Durand de Mareuil, ancien pair.
Durand de Saint-André, ancien consul à Philadelphie.
Escrivieux (d'), colonel en retraite.
Fabvier (le baron), ancien pair et général de division.

Falvi (de), ancien magistrat.
Faye (le comte), ancien chef des requêtes.
Febvrier des Pointes, contre-amiral.
Fermont (de), ancien préfet.
Ferrière (de la), ancien magistrat.
Foissac-Latour (le vicomte de), gén. de division.
Fontenay (le vicomte de), ancien ministre plénipotentiaire.
Foucher de Careil (de), officier.
Fresneau de la Salle, ancien préfet.
Freteau de Peny, ancien pair.
Fréville de Lorme (de).
Froment (de), ancien magistrat.
Gaspary (de), consul à la Goulette de Tunis.
Gérard de Nerval, littérateur.
Gicquel des Touches, capitaine de vaisseau.
Girardin (le comte Alexandre de), général de division, grand-veneur de Charles X.
Grammont (le duc de), général de division.
Graveran (de), évêque de Quimper.
Gudin (le vicomte), général de division.
Harispe (le comte), ancien pair, sénateur.
Haubersaert (d'), ancien pair.
Haussez (Charles de Longpré, baron d'), ancien ministre de la marine.
Heureux (d'), capitaine de frégate.
Hody (de), colonel en retraite.
Horrie de Beaucaire, lieutenant-colonel du 18e léger, démissionnaire en 1830.

Isord (d'), lieutenant-colonel en retraite.
Javel (de), colonel, mort en Crimée.
Jourdan (Elie de), colonel au 2e régiment de chasseurs d'Afrique.
Juchereau de Saint-Denis (Joséphine-Noëmi).
Julvécourt (de), publiciste.
Kerguern (de), colonel du 49e de ligne.
Landry de Saint-Aubin, lieutenant-colonel.
Landy de la Boissière, lieutenant colonel.
Lapierre (de), contre-amiral.
Lardemelle (de), ancien député.
Larochefoucaud (la comtesse Sosthêne de la).
Larrouy d'Orion, lieutenant-colonel.
Latour-du-Pin (de), colonel.
Lavarande (de), général mort à Sébastopol.
Le Pelletier d'Aunay, ancien député.
Leroy de la Cocherie, ancien juge.
Lequen (de), ancien évêque de Rennes.
Lévesque de Pouilly, ancien député.
Ligneville (Henri de), capitaine de zouaves.
Lille (de), ancien magistrat.
Liron d'Ayrolles (de), chef d'état-major.
Locmaria (la comtesse de).
Loménie (la marquise de).
Lorencez (le comte de), général de division.
Lourmel (de), ancien magistrat.
Mackau (baron de), amiral.
Malher de Mortera, colonel du 97e de ligne.
Mareuil (de), ancien pair.

Marolles (de) général de brigade.
Martin de Villers, ancien député.
Mazières (des), premier président honoraire de la cour d'Angers.
Melun (la comtesse de).
Miremont (Tessières de), ancien député.
Molé de Champlâtreux, ancien ministre.
Monjon (Emmanuel de).
Narbonne-Pelet (le duc de), ancien pair.
Nerciat (de), capitaine de vaisseau.
Nicolaï (la vicomtesse de).
Noyer du Roure (de), ancien préfet.
Odon de Lorme, chef de bataillon.
Ordonneau (le baron), général de division.
Ottavi (le baron), général de division.
Palierne de Chassenay, ancien conseiller maître à la cour des comptes.
Partouneaux (le vicomte de) membre du Corps législatif.
Paulze-d'Yvoy, petite-fille du comte de Peyronnet.
Pecqueult de Lavarende, général de brigade.
Pelleport (le vicomte de), général de division.
Pérignon (le baron), ancien député.
Perrin de Jonquières, général de brigade.
Piallin de Saint-Paul.
Pianelli de la Vallette (le marquis de), ancien député.
Picardière (de la) ancien magistrat.

Plancy (le comte de), ancien préfet.
Polignac (le comte Melchior de), général de brigade.
Pontgibaud (le comte de), ancien pair.
Portalis (Auguste), ancien député.
Prévost (le baron) ancien secrétaire du cabinet de Napoléon.
Prudhomme de la Boussinière, lieutenant-colonel.
Puniet de Montfort, général de brigade.
Rebillot, général, ancien préfet de police.
Reybaud (le baron).
Rochefoucaud (le comte Polydore de), ancien ministre plénipotentiaire.
Rochemore (le marquis de), général de brigade.
Rohault de Fleury (la comtesse de).
Rolland du Roquan, ancien receveur-général de l'Aude.
Romieu, ancien préfet.
Rosier (du), ancien député.
Rothschild (le baron Salomon de), banquier.
Rouen (le baron).
Saint-Mars (le comte Abel de).
Saint-Paul (Piallin de).
Saint-Philbert (Phillon de).
Saint-Pol (le comte de), général de brigade.
Sainte-Beuve (de), ancien député.
Saladin (le baron de), ancien magistrat.
Salgues (de), lieutenant-colonel en retraite.

Salle-Préserville (de la) intendant militaire.
Sautereau du Parc (le baron), général de brigade.
Sentier de Chuygné (le baron), ancien conseiller au parlement de Paris.
Sparre (le comte Achille de), général de division.
Termes (de), colonel du 73e de ligne.
Tessières de Miremont, ancien député.
Tilly (de), ancien pair.
Tour-du-Pin (de la), colonel d'état-major.
Tourniolle de la Rode, ancien député.
Treilhard (le comte), ancien préfet.
Védrines (de), ancien magistrat.
Vial (le baron), général de brigade.
Villeneuve (de), colonel en retraite.
Villiers du Terrage (de), inspecteur des ponts-et-chaussées.

TABLE

Des noms des familles nobles citées dans ce volume.

Abbo de Castelmerle. 211
Abouville (d'). 215
Abzac. 65
Achard de Vacognes. 190
Achard-Dupin. 13
Aché de Marbœuf. 208
Adémar (d'). 213
Agneaux (d'). 211
Agoult. 65
Aitz de Nesmy. 65
Albert de Luynes. 66
Alenc. 66
Allain. 201
Aloigny (d'). 66
Amanzé (d'). 67
Ambert. 67
Ancienneville (d') 67
Andrault. 68
Angerville (d'). 68
Appelvoisin (d'). 68
Appigné (d'). 68
Arcelot (d'). 69
Archiac (d'). 69
Arcs. 69
Argouges (d'). 69
Armainvilliers. 69
Armoises. 70
Arnolet. 70
Aroux de la Serre. 212
Arquinville (d'). 212
Arrac. 200
Arrel. 200
Arsonval. 207
Arthuys. 13
Asselin. 13
Aubery. 70
Aubert. 14
Aubes. 216
Audibert. 194
Audiffret (d'). 14
Augeard. 207
Augron. 70
Aultry (d'). 70
Aulnoy (d'). 70

Auray de Saint-Poix. 208
Aux (d'). 71
Auxais (d'). 192
Avaux (d'). 71
Avice. 207
Aydie (d'). 212
Aymon. 216
Babin. 71
Baillau-le-Pin. 72
Bailleul (de). 16
Bainville (de). 72
Ballineuc (de). 211
Balmes de Mares. 211
Bandeville (de). 72
Barbançois (de). 15-72
Barbier. 193
Barbières (de). 201
Barde. 73
Bardin (de). 73
Baret. 15
Barral (de). 195
Barre de Bierné. 73
Barre de Nanteuil. 16
Barrême de Manville. 215
Barrin. 73
Baude. 201
Beauffremont (de). 202
Beaufort (de). 194
Beaumont (de). 192
Beaunay (de). 16
Beauregard (de). 191
Beauveau-Craon (de). 203
Bécherade (de). 129
Belliard. 74
Bellin. 201
Bernard. 74
Bernay (de). 144
Bierné (de). 73
Biencourt (de). 16
Blancmesnil (de). 202
Bœuf (le). 16
Bois de Saint-Mandé. 74
Boisbrunet (de). 183
Boiséon (de). 74
Boishébert (de). 117
Bois-le-Comte (de. 181
Boislinards (de). 19
Boismarmin (de). 27
Bois-Moreau (de). 120
Bois-Rioult (de). 57
Boissy (de). 207
Bonninière (de la). 192
Bost (du). 126
Bouillonney (de). 19
Bouin (de). 21
Bouvet. 195
Bréteuil (de). 189
Bridieu (de). 19

Brissac (de). 75
Brochard. 75
Busserolle (de). 20
Cambis (de). 75
Canisy (de). 206
Caraman (de). 177
Carpentier. 75
Carré. 20
Carte (de la). 60
Cassin (de). 197
Caumont-Laforce (de) 205
Celle (de la). 29
Chabot. 76
Chabot de Bouin. 21
Chabot de Lussay. 77
Chalvet (de). 204
Champchévrier (de). 193
Champniers (de). 216
Chapizeaux (de). 129
Charlet. 21
Charnizay (de). 13
Chartognes (de). 77
Chasteigner (de). 77
Château-Châlons (de). 77
Chateauvieux (de). 194
Châtre (de la). 112
Chaumont (de). 21
Chaussée (de la). 197
Chenonceaux (de). 120
Chergé (de). 112
Chezelles (de). 59
Chièvres (de). 113
Choiseul (de). 113
Civille (de). 22
Clérembault (de). 27-199
Clervaux (de). 22
Clesmes (de). 115
Clugny (de). 113
Cochon. 114
Coetquen (de). 207
Coigneux (le). 23
Colombel (de). 183
Combaux (Baill. de). 215
Commacré (de). 90
Confex. 193
Contades (de). 23
Conte (le). 23
Cornois (de). 23
Corsant (de). 72
Cossé-Brissac (de). 202
Cossin. 24
Costa. 191
Coste (de la). 173
Costé. 24
Cougny (de). 25
Courteilles (de). 206
Coustis. 178
Crémille (de). 25

Crouillerie (de la). 121
Crozé. 115
Cuissard (de). 198
Curzon (de). 200
Daillon. 115
Dalliez. 115
Darchambault. 115
Deffand (du). 116
Deheere. 116
Delamet 116
Delley. 202
Deroys. 117
Deschamps. 117
Descours. 117
Desgrées. 118
Digoine (de). 118
Dimanville (de). 216
Dio. 118
Disimieu (de). 118
Douarain (de). 118
Doublet. 72-118
Douglas (de). 119
Doumet. 183
Drennet (du). 119
Duclaux. 119
Dulyon. 119
Dupin. 120
Dusson. 120
Enfant (l'). 120
Esclainvilliers (d'). 59
Escoubleau (d'). 120
Espinay (d'). 121
Estimauville (d'). 121
Estampes (d'). 122
Estoré. 35
Estouteville (d'). 122
Étendart (l'). 68
Fabris. 123
Fadate. 123
Falette-Barole (de). 194
Fargis (de). 57
Faverolles. 123
Ferrières (de). 123
Feugueray (du). 200
Flavigny (de). 190
Fleury (de). 147
Foucaud (de). 25
Fouchardière (de la). 25
Foucher (de). 26
Fougères (de). 90
Fougières (de). 123
Fournier. 27
Framerville (de). 185
Franclieu (de). 124
Franqueville (de). 174
Freviller (de). 182
Fyot. 125
Galissonnière (de la). 73

Galliffet (de). 27
Garlandes (de). 126
Gatian. 27-199
Gaudru (de). 183
Gaudry. 126
Gaullier. 29
Gauville (de). 43
Geffrier (de). 200
Genicourt (de). 71
Genouillac (de). 57
Germigney (de). 126
Gibot (de). 127
Gilbert. 127
Gironde (de). 127
Gourjault (de). 193
Goutte-Bernard. 155
Gouy (de). 29
Goux (le). 128
Gouyn. 129
Goyer. 129
Gray (de). 90
Griffon. 129
Grimaldi (de). 130
Grollier. 199
Grossolles. 132
Guast (de). 133
Gueffault (de). 133
Guenant (de). 133
Guérin. 29
Guerribout (de), 69
Guibert. 113
Guiche (de la). 205
Guichené (de). 190
Guillot. 175
Guyon. 29
Guyot de Lorrey. 30
Hamelinière (de la). 43
Hanaches (d'). 190
Harambure (d'). 134
Harlai (de). 139
Hautier. 141
Hautpoul (d'). 201
Herbinghem (d'). 44
Hercé (de). 141
Héricourt (d'). 60
Hermitte (l'). 141
Hervault (d'). 64
Haffélize (d'). 72
Hospital (l'). 141
Hotot (de). 207
Houdetot (de). 205
Houssaye (de la). 172
Houx (le). 143
Huard de Verneuil. 192
Huault. 144
Hugleville (d'). 33
Humières (d'). 206
Hurault. 144

Illière-Palastron. 144
Illiers-Vendôme. 144
Jaille (de la). 145
Janson (de). 145
Jasson (de). 146
Jaubert (de). 146
Jouffroy-Gonsans. 33
Jourdain. 146
Jouy (de). 146
Juchereau. 33
Jussac (de). 146
Kaerbout (d'). 72
Kerfily (de). 59
Kermaquer (de). 200
Laistre (de). 192
Lancosme (de). 59
Lapparent (de). 114
Las Cases (de). 197
Laugier (de). 147
Lavardin (de). 90
Lebrun. 173
Lecarron. 147
Leman-Auvray. 198
Lerette (de), 148
Leroux. 200
Le Roy. 148
Lescouet (de). 148
Lévis (de). 149
Lignac (de). 71
Ligne (de). 152
Ligot (de). 152
Livenne (de). 152
Livet de Barville. 153
Lhomme. 153
Loiré (de). 182
Longueval (de). 153
Lorrey (de). 30
Loubens. 34
Luce. 153
Lude (du). 115
Lussay (de). 77
Luynes (de). 66
Luzerne (de la). 153
Luzignan (de). 204
Madrid. 193
Madron (de). 34
Mailly (de). 203
Maisniel (du). 154
Maisonneuve (de). 34
Malhortie (de). 35
Mallevaud (de). 35
Marans (de). 154
Marçay (de). 90
Marche (de la). 125
Marcotte (de). 202
Marguerye (de). 206
Marion. 154
Marolles (de) 90-155

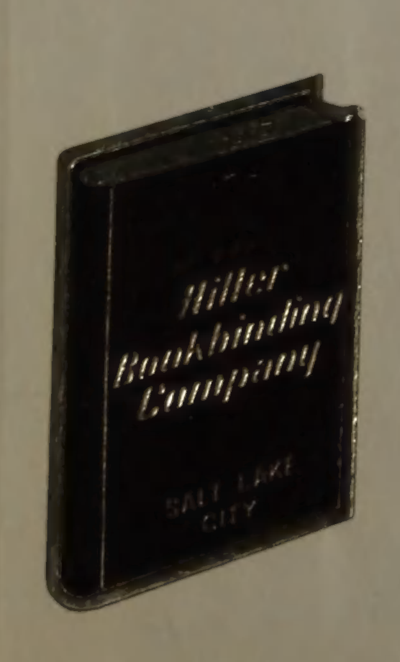
Martin. 155
Martineau (de). 156
Martinière (de la). 35
Massé (de). 156
Mathan (de). 205
Mauprié (de). 201
Maurivet (de). 24
Maussabré (de). 36
Mazis (des). 36
Menou (de). 39
Menou du Mée (de). 156
Mesmes (de). 71
Mesnil (du). 161
Moncel (de). 199
Mons d'Orbigny. 171
Montaigle (de). 193
Montalembert (de). 161
Montbel (de). 161
Montcaut (de). 123
Montesquiou (de). 206
Montessus (de). 74
Montjon (de). 164
Montlivault (de). 29
Montlouis (de). 203
Montmorency (de). 165
Montort (de). 198
Morie (Jnyé de). 147
Morière (de). 20
Motte-Baracé (de la). 40
Mourain. 165
Moussac (de). 165
Moustier (de). 40
Musset (de). 40
Nanteuil (de). 16
Négron. 166
Nesmi (de). 65
Neufville (de). 166
Neufvillette (de). 166
Neuilly (de). 193
Nicolas. 41
Nieuwmunster (de). 61
Niézon (de). 216
Noailles (de). 166
Noë (de la). 169
Nogaret (de). 169
Noguès (de). 169
Nollent (de). 42
Nompère. 169
Nuchèze (de). 42
Odart. 170
Odoard du Hazé. 42
Ognate (d'). 208
Oisy (d'). 170
Olfu (d'). 170
Onfroy. 171
Orbigny (d'). 171
Orfeuille (d'). 43
Orléans (43). 43

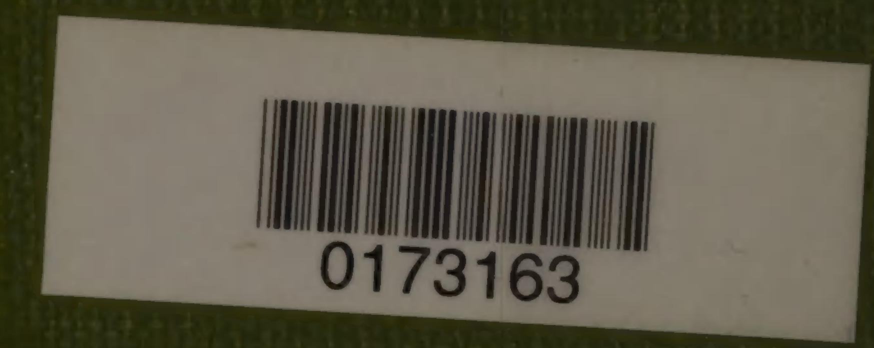
Osmoy (d'). 16
Oudinot. 171
Oyron (d'). 171
Padoue (de). 171
Pagerie (de la). 198
Paillot. 172
Painteur (le). 172
Panouse (de la). 172
Pantin. 43
Parc (du). 172
Parent. 200
Pasquier. 124
Pastoret (de). 172
Pelet. 202
Pellerin (le). 172
Pelletier (le). 172
Pérusse d'Escars (de). 43
Pesant (le). 172
Petit de Chastenay. 173
Petit-Mont (du). 207
Petit-Thouars (du). 14
Petitville (de). 173
Pierres (de). 43
Pinsonnière (de la). 153
Piperey (de). 173
Pitatouin. 173
Plaisance (de). 173
Poëze (de la). 134
Poirier. 174
Pommereul (de). 174
Pontevès (de). 174
Pont-Jarno (de). 174
Portebise. 174
Porte du Theil. 174
Poterel (de). 175
Poterie (de la). 175
Poucques (de). 44
Poullain. 175
Prépetit (de). 175
Poupardière (de la). 21
Préville (de) 193
Prevost de Basserode. 175
Prevost. 175
Prévost-Sansac. 195
Princerie (de la). 176
Prins (de). 176
Puchot. 176
Puy (du). 91
Puyrenard (de). 177
Québris (de). 177
Quemper (de). 45
Quinemont (de). 45
Quirit. 45
Quitry (de). 21
Quivières (de). 202
Rafelis. 177
Ramatuelle. 194
Regnault. 45

Renaud (de). 66
Rennel (de). 209
Ribault. 45
Ricard. 57
Rieux (de). 57
Rioult. 57
Riquet. 177
Ris (de). 58
Rivault (du). 73
Rivière. 58
Rivière (de la). 178
Robert. 58
Roche-Aymon (de la). 179
Rochechouart (de). 189
Rochejacquelein (la). 191
Rochemonteix (de). 204
Rochemore (de). 158
Rochette (de la). 59
Rodier. 203
Rohan-Chabot (de). 179
Roncière-le-Noury (la) 191
Rostide (de la). 133
Roubin (de). 181
Rouillé (de). 58
Rouvray (de). 15
Roux. 59
Royer (le). 181
Rue (de la). 193
Saignard (de). 59
Sain. 181
Saint-Chamans (de). 200
Saint-Denys (de). 33
Saint-Georges (de) 123
Saint-Géran (de). 205
Saint-Germain (de). 69
Saint-Hilaire (de). 193
Saint-Mandé (de). 74
Saint-Manvieux (de). 181
Saint-Ouen (de). 182
Saint-Victor (de). 58
Sainte-Marguerite (de) 183
Salle (Baglion de). 215
Salmon. 182
Sarcus. 182
Sarrazin (de). 182
Sasselanges (de). 59
Sauvagère (de la) 181
Savari. 59
Savinière (de la). 184
Scourions. 194
Schramm. 198
Sellier. 59
Sérancourt (de). 64
Sérant (de). 59
Séricourt (de). 59
Sesmaisons (de). 59-206
Siblas (de). 183
Sillans (du). 183

Sivord (Baas de), 216
Soret. 183
Sortembosc (de). 183
Souche (de la). 59
Souffleur (le). 183
Souin. 184
Sourdis (de). 121
Taille (de la). 60
Tascher de la Pagerie. 198
Temple (du). 70
Thibaud. 60
Thibaudeau. 185
Thory. 185
Thuré (de). 156
Tillay (de). 207
Tillette. 198
Tonnelier (le). 189
Touche (de la). 91
Tour-d'Auv. (de la). 204
Tourette (de la). 67
Tourville (de). 29-63
Trémaudan (de). 60
Trémoille (de la). 206
Trémont (de). 153
Triquerville (de). 24
Trousset (du). 60
Vacognes (de). 190
Valleteau. 61
Van Lempoël. 61
Vassincourt (de). 195
Vatan (de). 70
Vaucassel (de). 62
Verdalle (de). 34
Vergyer (du). 191
Verneuil (de). 192
Vieuville (de la). 201
Vigan (du). 62
Vignes (des). 200
Villelume (de). 63
Villemenard (de). 63
Villemontée (de). 141
Villeneuve (de). 69
Villicy (de). 63
Vogué (de). 63
Voisins (des). 127
Vooght (de). 61
Voyer (de.) 185
Y-de-Sérancourt. 64
Ysoré. 64

Rouen, imp. H. Renaux.


Ritter
Bookbinding
Company
SALT LAKE
CITY


0173163